

FONCIER

Vers une réforme de la loi sur le Domaine national



Sécuriser les petites exploitations familiales, c'est-à-dire mettre juridiquement à l'abri le petit paysan sénégalais et attirer les investisseurs. Telle est la double ambition de la réforme de la loi sur le Domaine national dont la réflexion vient d'être entamée. PAGE 6



PR. AWA MARIE COLL SECK

Le décret sur la Loi d'orientation sociale signé

PAGE 12

PELERINAGE A LA MECQUE Les missionnaires invités à faire preuve de tolérance

PAGE 13

● Le premier vol prévu aujourd'hui

YOUMA FALL, ADMINISTRATEUR

« Le Grand Théâtre est en train de réconcilier l'artiste et son public »

PAGE 16



DOSSIER : SINE ET PETITE COTE

Les digues anti-sel suscitent l'espoir

PAGES 8-10



ENVIRONNEMENT

L'eau, ressource la plus affectée par l'exploitation minière

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À OUAGADOUGOU
IDRISSA SANE

PAGE 4

CRISE AU NORD MALI

Les Etats-Unis veulent soutenir une force africaine

PAGE 21

● Pr. Aziz Salmone Fall, politologue : « Ce qui se passe au Mali doit pousser le continent à s'unir »

PAGE 2



Promo Triple Play

Jusqu'au 25 novembre, profitez de -50% sur les frais d'accès et bénéficiez de tous les avantages d'une offre complète Fixe* + Internet ADSL + TV d'Orange.

* téléphonie illimitée vers tous les fixes Sonatel et 2 mobiles Orange

la maison change avec Orange

www.1001-lesorange.com

sonatel

Orange

la vie change avec orange

PR. AZIZ SALMONE FALL, POLITOLOGUE

« Ce qui se passe au Mali doit pousser l'Afrique à s'unir »

Enseignant à l'Université du Québec à Montréal, Aziz Salmone Fall estime que les crises en Somalie, en Libye et au Mali doivent pousser l'Afrique à s'unir. Cette unité doit être matérialisée par la mobilisation d'une force militaire africaine pour libérer le Nord Mali de l'occupation islamiste. Membre fondateur du Mouvement pour les Assises de la gauche (Mag) et coordonnateur de la campagne internationale « Justice pour Sankara », le Pr. Fall est également d'avis que la sécurité et la stabilité du Sénégal dépendront d'une politique proactive panafricaine.

Propos recueillis par Babacar DIONE et Binetou DEMBELE (stagiaire)



Voulez-vous dire que le problème ne concerne pas seulement la Cedeao ?

L'Afrique doit avoir sa propre force d'intervention. C'est un travail qui incombe à l'Union africaine. L'intervention ne revient pas seulement aux forces régionales. C'est une force qui devait exister au niveau de l'Union africaine qui devrait le faire. Cette force, nous avons échoué à la créer. Il

des petites formations militarisées avec une grande capacité de nuisance. Elles agissent souvent à travers les prises d'otages, le viol, le kidnapping, la déstabilisation et le terrorisme. Les puissances classiques sont en compétition avec les puissances émergentes. Ces puissances émergentes sont aussi sur le marché africain. La Chine et l'Inde convoitent les ressources du continent. Là aussi, on a une situation où les alliés d'antan se confondent aux alliés actuels. Dans ce choc de titan, l'Afrique est complètement isolée. C'est à l'Afrique de s'unir. C'est à l'Afrique de voir la pérennisation de nos Etats. Ce qui s'est passé en Somalie, au Soudan, au Mali, en Afrique du nord, doit nous montrer l'imminence et la fragilité de nos Etats et la nécessité de nous unir avant qu'il ne soit trop tard.

Pensez-vous qu'un pays comme l'Algérie pourrait aider à trouver une solution à la crise du Mali ?

Absolument. L'Algérie est le seul pays qui a la capacité d'aider le Mali dans ce conflit. Mais comme je l'ai dit, c'est un pays qui a presque connu une guerre civile. Un problème tout à fait similaire en est sorti. Il a une manne financière qu'on estime à 200 milliards de dollars. C'est un pays bien assis confortablement. C'est un pays aussi qui va vers une fin de ré-

Quelle analyse faites-vous de la recrudescence de la violence dans le Sahel ?

Il y a une forte évolution dans le Sahel avec la menace islamiste. La question du Sahel doit être perçue dans une géopolitique plus large. D'abord, ce qui se passe au Maghreb où il y a le fameux printemps arabe à caractère révolutionnaire très vite circonscrit par des formes d'intégrismes en connivence avec l'impérialisme. C'est à dire que l'impérialisme des forces à caractère rétrogrades religieuses. Le verrou n'existe qu'en Algérie. L'Algérie est le seul pays qui, jusqu'à présent, a un grand mouvement à caractère religieux, mais qui ne prend pas une ascendance sur le régime. Ce phénomène qui a longtemps duré au temps de l'islamisation de l'Afrique du Nord, de la région du Sahel, est une sorte de bégalement de l'histoire, mais il doit être mis en rapport avec l'ouverture sur les terres rares (...). Ces forces opportunistes profitent de la prolifération des armes pour créer des filières qui descendent dans le bassin algérien. Elles sont entraînées en Mauritanie jusqu'au Niger pour justement développer leur capacité de nuisance, en connivence avec des régimes compradores.

Qu'est-ce qui a favorisé l'émergence de ces forces ?

Il y a des dynamiques que je peux dire transnationales extérieures. Vous avez des dynamiques sous-régionales et des dynamiques strictement régionales. Par exemple, certains généraux algériens sont à la fois le verrou contre cet islamisme rampant, mais d'autres soutiennent la contrebande, la drogue dans la sous-région jusqu'en Guinée-Bissau. Ce genre de situations assez paradoxales sont issues, en réalité, de la mondialisation, c'est-à-dire des formes de prédatations qui sont capables d'instrumentaliser le désordre. Cette instrumentalisation du désordre est éminemment dangereuse, parce qu'elle a pour origine la capacité de causer l'implosion des Etats-nations. Des Etats-nations qui se sont à peine cristallisés. Un pays comme le Mali s'est retrouvé, à l'ère du général Amadou Toumani Touré, immédiatement coincé dans une sorte de deal avec les forces de l'Otan qui voulaient installer une base africaine sur le continent, sous prétexte de juguler les conflits dans la sous-région à l'échelle continentale.

La chute d'Amadou Toumani Touré a eu pour conséquence l'occupation du Nord Mali par des islamistes. Qui doit agir pour libérer cette zone ?

Il revient soit à la Cedeao de régler le problème, soit à l'Algérie. La Cedeao étant principalement constituée de pays de nature comprador, il serait très difficile pour eux qui ont plus des problèmes de dissensions internes,

de voir le risque d'importation du risque intégriste chez eux. N'oublions pas que les nébuleuses, les excroissances de type Al-Qaïda sont des avatars de cela. C'est-à-dire du mouvement qui a été formé par les américains pour la déstabilisation de l'Afghanistan, ensuite du Soudan. Ce sont des excroissances de ces mouvements qui font proliférer leur capacité de nuisance, qui utilisent les demandes sociales légitimes des populations pour le changement des besoins essentiels qui arrivent à créer des enclaves de bien-être qu'ils entretiennent par une logique militariste. Il y a beaucoup d'Africains qui vont aller avec ces mouvements. Se lancer dans une lutte contre ces mouve-

”

Il revient soit à la Cedeao de régler le problème, soit à l'Algérie. La Cedeao étant principalement constituée de pays de nature comprador, il serait très difficile pour eux qui ont plus des problèmes de dissensions internes, de voir le risque d'importation du risque intégriste chez eux.

ments pour un pays comme le Nigéria, c'est risquer aussi l'intrusion, puisque plusieurs Etats du nord du Nigéria sont affligés par les mêmes phénomènes. Des forces se sont mises en liens avec d'autres forces qui ont tout intérêt à démonter l'ordre de nos Etats, l'accès aux ressources. C'est un peu ce qui se fait au Congo, c'est-à-dire que l'abondance des ressources potentielles amène la possibilité de l'instrumentalisation du besoin. Ce besoin va permettre une ponction de matières premières et repousser les populations en dehors des zones qui sont convoitées. En fait, ce type d'ordre mondial préfère l'Afrique sans les Africains.

Doutez-vous de la capacité de la Cedeao à pouvoir libérer le nord Mali ?

Regardons d'abord le temps durant lequel une intervention de la Cedeao aurait dû être faite. Regardons les capacités militaires des forces de la Cedeao. Regardons également l'envergure d'une force de 3.300 hommes sur un territoire aussi vaste et hostile. Il faut voir la capacité que ces 3.300 hommes vont pouvoir développer pour juguler de façon si difficile des forces qui sont éparses, diluées sur le territoire. Des forces qui ont une capacité de nuisance dans les Etats qui vont intervenir. Qui devrait se porter immédiatement à la rescousse ? Il est clair que les autorités, de façon tout à fait louable, regardent à deux fois avant même d'ouvrir les portes aux réfugiés, avant de faire une politique de soutien au Mali, un pays frère. Le même pays que le nôtre. Il est clair que le problème nous regarde tous. Nous ne devons pas le regarder comme un problème régional mais comme un problème continental.

n'est jamais trop tard pour la créer. Cela suppose que nos Etats aient une réflexion d'un type panafricain pour faire face aux enjeux du 21ème siècle. Ils s'organisent sur nos ressources. Si nous ne nous organisons pas, ce serait la poursuite de six siècles d'exploitation que l'Afrique a connus.

Que pensez-vous des lenteurs notées dans l'intervention de la communauté internationale ?

Ces lenteurs sont tout à fait normales. La grande capacité de nuisance de ces forces qui déstabilisent est liée au fait qu'elles sont de connivence avec des firmes multinationales. C'est pour cela que j'estime que le caractère transnational du phénomène ne doit pas être confondu avec le soutien ou la situation internationale. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où l'ordre des Etats-nations a été transcendé par un ordre qu'on appelle transnational qui est la nature débridée et hybride que le capitalisme a revêtu. C'est cela que les gens ne comprennent pas. On n'a plus la même dynamique que nous avions au 20ème siècle. Ces puissances qui auraient dû agir et soutenir sont capables de violer la Loi pour déstructurer un Etat comme la Libye par exemple, le dépecer et le faire tomber. Ce sont ces types de régimes que nous avons qui sont plus ou moins en mal. Ils n'ont pas la capacité de réguler l'ordre mondial. Ils essayent de le faire avec le G20 qui, d'ailleurs, n'a pas le mandat démocratique de le faire. Cette situation mondiale est en train de changer. Ce sont ces données qui font que les petites nations sont laissées en pâture à des forces de plus en plus puissantes qui peuvent instrumentaliser avec

mort. Il est important pour les Africains de se rendre compte que ce n'est pas à un chef d'Etat africain de faire la politique panafricaine, mais c'est à tous les Africains de payer leurs cotisations. Il faut doter l'Afrique d'une armée continentale. Nous avons assez de militaires pour doter notre continent et le protéger. Ce ne sont pas les étrangers qui doivent le faire. Nous avons le continent le plus riche, le plus jeune. Il est éminemment en danger. Les Algériens seuls ne peuvent pas régler ce problème, mais ensemble nous pouvons le régler.

D'aucuns estiment que c'est la mort de Kadhafi qui a entraîné la progression des mouvements islamistes...

La plupart des observateurs se trompent. Kadhafi lui-même était allié au front occidental pour lutter contre ces formes intégristes. Il a fait la guerre pendant très longtemps avec des exactions très sévères dans le sud de son pays. Kadhafi a soutenu militairement plusieurs personnes et plusieurs mouvements anti-terroristes. Il pensait même que ce soutien à l'occident et le transfert de ses avoirs en occident vont lui permettre de pouvoir avoir les coudées franches pour mener une politique panafricaine et une politique anti-terroriste sécuritaire avec l'Otan. Mais Kadhafi ne s'est pas rendu compte qu'en réalité, les Occidentaux n'étaient pas ses amis. Kadhafi ne savait pas que, pour les Occidentaux, le moment était venu de se débarrasser du leader encombrant. Ils vont profiter de l'embellie des avancées du printemps arabe pour se débarrasser de ce leader par tous les moyens, y compris la violation du droit international (...) Kadhafi luttait déjà contre les intégristes ainsi que l'Algérie, le Niger et le Mali. Ce n'est pas un phénomène nouveau, mais qui s'est couplé avec des revendications dans toute la région.

Que pensez-vous du discours des islamistes qui prônent la charia ?

Ce sont des puristes qui jouent par la charia, qui veulent amener un ordre mondial rétrograde qui ne respecte plus les valeurs. Ils pronon-

”

Le Sénégal est entouré de voisins qui sont affectés. La sécurité et la stabilité du Sénégal dépendront d'une politique proactive panafricaine. Ces problèmes sont des problèmes d'envergure continentale pour ne pas dire mondiale. Il faut que nous ayons le courage d'aller plus vite sur les engagements d'autant plus que Kadhafi est mort.

cent leurs discours chez beaucoup de musulmans qui en ont assez, parce que les demandes sociales ne peuvent pas être satisfaites par le néolibéralisme ambiant. Dans les Etats musulmans, il y a une grande séduction de la jeunesse qui va vers ces mouvements. Ces mouvements qui sont organisés, comme en Egypte, avec les frères musulmans. Après plus de 50 ans de répressions, les frères musulmans ont pris le pouvoir. Il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de ces mouvements qui viennent de culturalisme, c'est-à-dire des régimes dits occidentaux laïcs face à des régimes populistes qui aspirent à un changement social.

Est-ce que le Sénégal est à l'abri de la menace terroriste ?

Le Sénégal est entouré de voisins qui sont affectés. La sécurité et la stabilité du Sénégal dépendront d'une politique proactive panafricaine. Ces problèmes sont des problèmes d'envergure continentale pour ne pas dire mondiale. Il faut que nous ayons le courage d'aller plus vite sur les engagements d'autant plus que Kadhafi est

Macky Sall visite aujourd'hui la ferme agricole de Ngomène

Le président de la République, Macky Sall, visite aujourd'hui, dans le village de Ngomène, la ferme agricole de cette zone de la communauté rurale de Keur Mousseu, dans le département de Thiès. Le chef de l'Etat veut apprécier l'importance de ce pôle d'émergence agricole né de la coopération entre le Sénégal et le Maroc dont les activités ont été officiellement lancées en 2010. Avec ses 70 hectares, le site est entièrement équipé en réseau et devait permettre de capter plus de 130 jeunes sénégalais qui y trouvent un emploi. D'ailleurs, El Hadji Malick Sarr, le directeur général du Plan Reva, expliquait que chaque jeune peut bé-

néficier d'environ 5 millions de FCfa dans cette ferme. Avec un schéma technique assez performant, la ferme compte une douzaine de blocs autonomes d'irrigation de 5 hectares permettant de mobiliser, pour chaque partie, un groupe de jeunes avec une autonomie qui permet une certaine souplesse dans l'organisation de la mise en valeur de la ferme qui est entièrement équipée d'un réseau goutte-à-goutte. Une belle expérience que le président Macky Sall aura donc l'occasion de visiter, ce mardi, avant de poursuivre son chemin à Notto Keur Demba Kébé.

M. SAGNE



BOUNA SEMOU DIOUF, AMBASSADEUR DU SENEGAL AU JAPON

« Créer un dialogue permanent à travers des consultations régulières »

Président du Comité science et technologie du Corps diplomatique africain de Tokyo, l'ambassadeur Bouna Sékou Diouf, de passage à Dakar, revient sur les relations entre notre pays et le Japon. Il s'explique également sur l'extension de la juridiction en Australie et en Nouvelle-Zélande, et le retour du département des Emigrés au ministère des Affaires étrangères.

Excellence, bientôt deux ans que vous êtes à la tête de l'ambassade du Sénégal à Tokyo. Pouvez-vous nous parler des principales priorités du Sénégal dans ses relations avec le Japon ?

En procédant à un classement par volet, le raffermissement des relations bilatérales, déjà excellentes, occupe le haut du pavé. Au plan politique, notre souhait est de créer un dialogue politique permanent à travers des consultations régulières et visites d'officiels de haut niveau de part et d'autre des deux pays.

L'enseignement supérieur, les sciences et technologies sont aussi importants. Le programme du gouvernement japonais, dénommé G30, à travers lequel 300.000 étudiants de diverses nationalités seront accueillis dans des universités japonaises pour y recevoir une formation de haut niveau, en anglais. Nous travaillons sur cette question depuis deux ans et avons noué des partenariats avec de grandes universités japonaises. En outre, la création d'un cadre de coopération entre communautés scientifiques des deux pays figure parmi les priorités.

Dans le cadre de la diplomatie économique, nous discutons régulièrement avec des entreprises japonaises pour les intéresser à notre pays et à ses opportunités dans le domaine de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, entre autres. Dans le même esprit, nous établissons des partenariats avec des collectivités locales, des associations professionnelles et autres mécènes.

Que ce soit au sein du Corps diplomatique africain de Tokyo dont je préside le Comité science et technologie ou dans le cadre de la présidence que j'assume au niveau du Comité commerce, investissement et énergie du Groupe des ambassadeurs des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, ces questions constituent une priorité majeure.

On sait que la juridiction de Tokyo a été récemment étendue



à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de ces deux pays du Commonwealth ?

Je voudrais d'abord souligner quelques faits qui confortent la sage décision de nos autorités d'accréditer un ambassadeur dans ces deux importants pays avec résidence à Tokyo. L'Australie, 4ème PIB de la région Asie-Pacifique, s'affirme de plus en plus comme une puissance sous-régionale. De plus en plus d'entreprises australiennes s'installent au Sénégal, notamment dans le secteur des mines, à Kédougou, et dans l'ouest du pays avec le projet Zircon de la Grande-Côte.

Avec la Nouvelle-Zélande nous n'avons pas encore atteint ce niveau de coopération. Mais, ce pays dispose d'un potentiel énorme dans des secteurs qui cadrent parfaitement avec certaines priorités déclinées dans la Stratégie de croissance accélérée, comme l'Agriculture et le Tourisme.

Conscients qu'ils sont du potentiel grandissant de notre Continent dans la géopolitique et l'économie mondiales, ces deux pays ont manifesté un désir ardent de rapprochement.

C'est dans cette logique que l'Australie a décidé d'ouvrir une ambassade à Dakar, la première du genre en Afrique francophone. Ainsi, notre pays se positionne comme un interlocuteur crédible et une porte d'accès de l'Australie à ce grand marché de

l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Par ailleurs, il est important d'évoquer la présence d'une importante communauté sénégalaise en Australie particulièrement, où nous enregistrons des compatriotes respectés, dévoués et actifs dans des secteurs d'activités divers et parfois pointus.

Tout cela pour dire que les opportunités sont réelles avec ces pays.

Vous parlez de la colonie sénégalaise en Australie. Récemment, le ministère des Affaires étrangères s'est vu attribuer le volet « Sénégalais de l'Extérieur », comment appréciez-vous cette décision ?

Cette décision du chef de l'Etat, Macky Sall, est à saluer, car elle participe d'une meilleure coordination de l'action gouvernementale à l'endroit d'une frange importante de la population qui, faut-il le rappeler, jouit d'un poids économique, politique voire scientifique indéniable.

En ce qui concerne le poste de Tokyo, la gestion et l'encadrement de nos compatriotes a toujours revêtu une primauté, et cette attention a été accrue après les événements tragiques du 11 mars 2011.

Afin de pouvoir communiquer efficacement, en permanence, avec la communauté sénégalaise, l'Ambassade avait lancé son site web (www.senambatok.org) au lendemain des événements tragiques du 11 mars 2011. Après le retour à la normale, j'ai transformé la Cellule de crise en Cellule de veille stratégique dans le cadre de la politique de proximité et du dialogue permanent entre l'ambassade et la communauté sénégalaise.

J'ai espoir qu'avec l'intégration du volet « Sénégalais de l'Extérieur » dans les attributions de notre département, nous pourrions passer à une étape supérieure consistant à mieux mettre en valeur le potentiel de ressortissants sénégalais établis dans la juridiction de l'ambassade au service du développement socio-économique de notre cher pays.

Il s'agira d'assister et d'orienter nos compatriotes qui souhaiteraient investir au Sénégal ou songeraient à un retour définitif.

Propos recueillis par
El H. Abdoulaye THIAM

Les risques du partage

Par Pape Mor SYLLA

La coalition Benno bokk yaakaar ne risque-t-elle pas d'être, un jour, victime de sa nature composite. Créée au lendemain du 1er tour de la présidentielle de février 2012, cette méga-coalition charrie à la fois espoirs et inquiétudes. Si une entente prévaut, indique-t-on, au sommet, par contre des bruits de bottes se font entendre parfois au niveau des bases.

La récente déclaration du président Macky Sall, à New-York, est révélatrice de la situation complexe de cette coalition. En soulignant qu'au niveau des leaders il y a une harmonie, mais qu'il n'hésitera pas à se défaire d'un ministre qui refuse de travailler pour l'intérêt général, ses propos prêtent absolument à équivoque ? S'agit-il d'un simple rappel de principe ou plutôt d'une mise en garde.

En tout cas, l'accord tacite qui, au départ de cette coalition, voulait que les coalitions « gagnent ensemble et gouvernent ensemble » n'est pas encore démenti. Les différents postes ministériels, directoriaux ou de députés semblent être bien répartis. L'esprit de partage du président Sall n'est pas aussi pris à défaut, malgré, sans doute, les fortes pressions de ses partisans et autres. Mais ces derniers n'auraient pas encore observé de répit. Le président a même fait part de sa volonté de réaménager, éventuellement, son gouvernement.

Cette déclaration a, il faut le dire, surpris nombre de Sénégalais. Bien que le président prévient qu'en le faisant il ne se dédit pas, mais le fameux « wax waxette » dont il se garde sera, pour nos compatriotes, établi. Les Sénégalais avaient applaudi lorsque, pour la première fois de notre histoire, un gouvernement restreint de 25 ministres fut formé. Cela augurait une ère nouvelle, parce que tout le monde était déjà convaincu que la bonne direction d'un pays ne se mesure pas à la taille pléthorique de son gouvernement.

Et puis, dans ce pays, tous ses fils proclament qu'ils veulent le servir, mais le paradoxe est que chacun réclame un poste ministériel ou de directeur pour pouvoir travailler. Aussi, tout le monde ne peut-il pas être dans un gouvernement, encore moins un gouvernement de partis n'est pas une bonne chose. D'ailleurs, avec ce nouveau régime, les Sénégalais attendent autre chose qu'un partage de postes, en dépit des équilibres prétendus.

La coalition au pouvoir est si vaste qu'il serait hasardeux de vouloir récompenser tous les artisans de la victoire du 25 mars dernier. La situation économique du pays contrarie cette tendance, surtout que, révèle le président de la République, les dépenses de fonctionnement de l'Etat dépassent de loin celles données aux investissements. Par ailleurs, il est regrettable de constater que, malgré ses six mois d'existence, les réflexes d'appartenance politique subsistent toujours au sein de la coalition Benno bokk yaakaar. Autrement, comment comprendre que l'autre jour, les députés devant représenter l'Assemblée nationale du Sénégal au Parlement de la Cedeao soient répartis, directement à la télévision, en fonction des coalitions qui composent la grande coalition.

Le partage est, bien sûr, une règle au sein de cette coalition, mais pareille faute doit être, à l'avenir, évitée en privilégiant la discrétion.

Abdou Diouf milite pour une plus grande justice sociale sur le continent

Le continent africain doit plus que jamais faire de la lutte contre la pauvreté sa priorité, pour arriver à asseoir les bases de la justice sociale, a plaidé le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf. « Le grand problème, c'est que la croissance doit s'accompagner de justice sociale. Nous avons réglé le problème de la justice politique avec la démocratie. Mais la justice sociale doit être là, avec la croissance économique », a-t-il soutenu au cours de « International », une émission hebdomadaire de TV5 et de Rfi. « Il faut qu'on y prenne garde, parce que si, avec la croissance, nous voyons les inégalités se creuser, cela ne résoudra aucun problème de l'Afrique. Donc, la lutte contre la pauvreté doit être au premier plan de nos préoccupations (...) », a souligné l'ancien président sénégalais (1981-2000). Selon Abdou Diouf, « la pauvreté n'est pas faite pour faciliter les choses » sur le continent africain où tous les problèmes sont liés. Il a cité la criminalité transfrontalière, le trafic de drogue et le terrorisme, autant de problèmes auxquels font face de nombreux pays africains.

Le Secrétaire général de l'Oif a, cependant, noté que ces problèmes doivent trouver des solutions dans le cadre d'un monde interdépendant. « Je ne suis pas tellement d'accord avec cette façon de poser les problèmes en disant : « l'Afrique aux Africains », a-t-il dit. « Bien sûr, « l'Afrique aux Africains », parce que c'est leurs pays. Mais, nous sommes dans un monde d'interdépendance et de solidarité. Il faut que tout le monde sache que nous sommes interdépendants », a-t-il fait valoir.

(APS)

Un projet de loi sur la gestion des ordures à l'Assemblée nationale

Le ministre de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales, Cheikh Bamba Dièye, a déclaré, vendredi, qu'un projet de loi sur la gestion des ordures sera introduit à l'Assemblée nationale afin de confier leur gestion aux collectivités locales.

« Nous allons introduire un projet de loi à l'Assemblée nationale dans les plus brefs délais, portant sur la gestion des ordures, afin de restituer cette tâche aux collectivités locales qui sont chargées de l'aménagement de leurs territoires », a-t-il indiqué lors de la cérémonie inaugurale de l'usine de fabrication de pavés. « Il serait plus important et logique que les ordures soient gérées par les municipalités. Les mairies sont plus proches des populations et il serait très juste qu'elles travaillent en permanence avec les populations sur la gestion des ordures », a soutenu M. Dièye. Prenant la parole à son tour, le maire de la ville de Dakar, Khalifa Ababacar Sall, a indiqué que la gestion des ordures constitue « un défi majeur pour les municipalités ». « C'est un challenge pour nous. Un défi majeur pour les municipalités et, pour cela, nous devons être à la hauteur de cette tâche que le gouvernement veut nous confier », a-t-il ajouté.

(APS)

Afrique : le risque de transmission du Vih/Sida réduit à 75 %

L'hôpital Aristide le Dantec a ouvert, hier, une session de formation en rétrovirologie biologique. Elle vise la mise à niveau des chercheurs et biologistes sur les avancées dans la lutte contre le Vih/Sida et les maladies infectieuses.

La 7e session du diplôme universitaire de rétrovirologie biologique s'est ouverte à l'Hôpital Le Dantec. C'est une formation de haut niveau destinée aux biologistes et techniciens supérieurs de laboratoire de l'Afrique francophone, impliqués dans les programmes de prise en charge de malades infectés par le Vih/Sida.

Le cours, initié en collaboration avec le Pr. Laurent Belec, va durer un mois. Environ, une trentaine d'étudiants (pharmaciens, médecins, ingénieurs, techniciens ou spécialistes de la biologie), sont annuellement formés. Depuis la rentrée 2006, « près de 200 biologistes ont bénéficié de cette formation sanctionnée par un diplôme reconnu par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar », a dit Pr. Souleymane Mboup, chef de service du laboratoire bactériologie virologie. Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (Oms) a rappelé que le sida constitue « un lourd fardeau socio-sanitaire et économique ».



vaccin contre le Vih en Thaïlande avait montré que, sur 16.000 sujets adultes recevant le vaccinal primo vaccination, le risque d'infection était réduit de 31,2 %. La Food and drug administration américaine (Fda) vient de mener deux études très encourageantes sur le Truvada. Sur des hommes qui avaient de rapports sexuels avec des hommes, ces études ont permis de constater que le Truvada permettait de réduire à 42 % le risque d'infection.

L'étude menée en Afrique remporte le prix des encouragements. Elle portait sur la transmission du Vih à des couples hétérosexuels. Les résultats donnent un risque de transmission réduit à 75 %. Fort de ce

constat, « la Fda a approuvé une dose quotidienne orale de Truvada pour réduire les risques d'infections chez les adultes non infectés », a informé le Pr Mboup. Pour les patients atteints de la tuberculose, l'essai clinique phase II montre une combinaison de médicaments qui pourrait venir à bout des 99 % des souches bactériennes en 2 semaines seulement. Et elle pourrait également être bien plus efficace que les traitements existants. Aussi, semblerait-il que ces combinaisons de médicaments soient compatibles avec les traitements anti Vih, a ajouté le Dr Mboup.

Une maladie similaire au Sida

Ces recherches ont permis d'atteindre d'importants progrès en ce qui concerne la prévention et l'accès aux traitements antirétroviraux. Selon le représentant de L'Oms, « dans 33 pays, dont 22 en Afrique subsaharienne, l'indice du Vih a diminué de plus de 25 % entre 2001 et 2009. Et le nombre de décès de personnes vivant avec le virus a reculé de 19 % entre 2004 et 2009 ».

Malgré les pas de géant de la recherche sur le Sida, les récentes découvertes, en août 2012, viennent porter une tache noire sur l'éclat des avancées. Des chercheurs ont identifié une nouvelle maladie dont les symptômes sont similaires à ceux du Sida. Elle empêche les malades de lutter contre les autres types d'infections. Mais elle ne se transmet pas à travers un virus et un seul gène n'est probablement pas responsable. Dr Mboup s'est réjoui « que les personnes touchées n'aient aucun lien ».

Ibra BADIANE (stagiaire)

Des résultats encourageants

Les avancées sur les recherches montrent la pertinence de la tenue de cette session de formation. En 31 ans de pandémie de Vih/Sida, elle a permis de réaliser des progrès, « qui ont parfois révolutionné notre approche médicale. Il est donc stratégique de disposer de possibilités de se recycler et d'avoir une formation de haut niveau en permanence », a indiqué le Pr Mboup. En effet, dans l'exposé du professeur, on peut noter que l'essai phase III de 6 ans d'un

Don en nature de l'ambassade du Nigeria au Plan Orsec

Le ministre de l'Intérieur, Mbaye Ndiaye, a reçu, hier, un important lot de produits d'usage courant et de denrées alimentaires des mains de Mme Katyen C. Jackden, ambassadeur de la République du Nigeria à Dakar. Il s'agit, entre autres, de nattes, de médicaments, du riz, du lait, du sucre, de l'huile. Ce don, destiné aux sinistrés des inondations, entre dans le cadre du Plan Orsec. Un geste apprécié à sa juste valeur par le ministre de l'Intérieur. « L'ambassade du Nigeria vient de participer à la solidarité nationale. Cela n'est qu'une illustration des bonnes relations qui lient les deux pays », a dit Mbaye Ndiaye.

Selon Mme l'ambassadeur, il est tout à fait « naturel », en tant que représentante du Nigeria à Dakar, de

réagir face à cette situation qui, d'après elle, ne peut laisser personne indifférent. « Dès l'instant où nous sommes basés à Dakar, nous nous considérons comme faisant partie de la population. Par conséquent, tout ce qui touche le Sénégal nous touche également », a-t-elle laissé entendre.

Quant à la valeur du don, elle n'a pu faire l'objet de la moindre estimation car, à en croire la bienfaitrice, un don n'a pas de valeur. « Ce n'est pas africain d'aider quelqu'un et ensuite d'indiquer la somme qu'on a dépensé pour lui venir en aide », a estimé Mme Jackden.

Ousmane Kadior CISSE (stagiaire)

SANTE PUBLIQUE

Huiliers et meuniers formés aux dosages de la vitamine A

L'atelier ouvert, hier, à la direction du commerce intérieur, vise à former des techniciens de laboratoire aux dosages de la vitamine A, l'acide folique et le fer dans les aliments fortifiés, comme les huiles comestibles et la farine de blé tendre.

La nécessaire préservation de la santé des consommateurs et l'amélioration de l'état nutritionnel de la population est une problématique majeure. C'est pourquoi, la direction du commerce intérieur, en collaboration avec ses partenaires financiers, organise, depuis hier, un atelier de 10 jours à l'intention des techniciens de laboratoire en techniques de fortification de certains aliments courants en micronutriments, en vitamine A pour l'huile et en fer et acide folique pour la farine de blé.

La carence en vitamines et minéraux, communément appelée faim inapparente, constitue un problème de santé publique dans le monde et particulièrement en Afrique subsaharienne, où le tiers de la population continue d'en souffrir. Selon

Bernard Casimir Cissé, secrétaire général du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, l'enquête de démographie et de santé publique, effectuée au Sénégal en 2011, révèle que la proportion d'enfants de moins de 2 ans affectés par une carence en vitamine A est de 37 % tandis que l'anémie, qui est le plus souvent la conséquence d'une déficience alimentaire en fer et en acide folique, frappe 76 % des enfants de 6 à 59 mois et 54 % des femmes de 15 à 49 ans. Les conséquences socio-sanitaires de ces déficiences nutritionnelles sont nombreuses : mortalité et morbidité accrues, développement physique et mental ralenti, capacité de travail et d'apprentissage diminuées voire même absentes.

Au regard de ces différents enjeux, il apparaît nécessaire de rendre obligatoire l'enrichissement desdits produits ainsi que l'application des normes sur les aliments fortifiés, afin de lutter efficacement contre la carence en micronutriments. Dès lors, l'enrichissement de certains produits est devenu nécessaire, de même que l'application des normes sur les aliments fortifiés, en vue de lutter efficacement contre la carence en micronutriments. L'objectif de l'atelier est d'harmoniser les méthodes d'analyse, coordonner efficacement le contrôle des produits alimentaires, les échanges d'expériences et le renforcement des capacités.

Selon Aboubacar Ndoeye, directeur de l'Institut de technologies alimentaires (Ita), un décret rend obligatoire l'enrichissement de l'huile raffinée en vitamine A, en acide folique et en vitamine B9 pour le pain.

Bintou DEMBELE (stagiaire)

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES L'eau, la ressource la plus affectée par l'exploitation des mines

(OUAGADOUGOU) - Les mines extractives laissent planer de réels risques sur la qualité de l'eau de surface et des eaux souterraines. Ces menaces ont été au cœur des interventions des experts lors de l'atelier ouvert, hier, à Ouagadougou, au Burkina Faso, et portant sur le thème : « Exploitation minière et protection de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique de l'ouest ». La liste des impacts négatifs sur l'environnement est loin d'être exhaustive.

De notre envoyé spécial Idrissa SANE

Les pays de l'Afrique de l'Ouest, comme le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal, vivent l'essor des industries minières. Leur exploitation génère une manne financière pour les économies nationales. Mais, elles ont leurs revers. Régression du couvert végétal, pollution de la nappe avec, comme conséquence, l'émergence des maladies hydriques, la réduction des superficies cultivables. La liste des effets néfastes est loin d'être exhaustive. « L'accumulation de déchets toxiques, la pollution de l'air, des sols, de l'eau, les nuisances sonores, la destruction ou la perturbation d'habitats naturels, la défiguration des paysages sont autant de conséquences négatives provoquées par l'exploitation », a fait remarquer le directeur régional du Programme Afrique centrale et occidentale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), le Pr. Aimé Nianogo. Il s'exprimait à l'ouverture de l'atelier sous-régional de renforcement des capacités des média organisé en partenariat entre l'Uicn et le Partenariat mondial pour l'eau en Afrique de l'ouest.

L'eau, la ressource la plus affectée

Les sites miniers abandonnés et les carrières non réhabilitées représentent des superficies improductives, dangereuses pour les êtres vivants à cause des eaux acides. Au juste, l'eau est une des ressources naturelles les plus affectées, du point de vue de la disponibilité que sur les aspects de la qualité. « Toute exploitation de mine affecte l'eau, qui est aussi un intrant. Les industries arrivent avec une puissance financière et le rapport de force est en leur faveur. Nous aimerions que les journalistes s'intéressent au rapport exploitation des mines et eau », a souhaité le secrétaire exécutif du Partenariat mondial de l'eau pour l'Afrique de l'ouest (Gwp-Ao), Dam Mogbante. Le directeur général de la gestion intégrée de Nakambé,

Millogo Dibi, a axé son intervention sur les conséquences de la réduction de la disponibilité de cette ressource. « Si toutes les eaux sont polluées et dégradées, quelles sont les personnes qui auront les moyens de les traiter pour leur consommation », s'est-interrogé. Auparavant, le président du Gwp/Ao, Hama Arba Diallo, a fondé un espoir sur cet atelier. Il pense qu'il peut contribuer à éveiller davantage la sensibilité des journalistes sur la préservation de l'eau, cette ressource si vitale.

Rôle de veille des journalistes

Il a été aussi révélé que les industries minières ne respectent pas tous les points de leur cahier de charges. La preuve, le reboisement des superficies déboisées reste un maillon faible. « Il y a un déficit de restauration des sites après la fin de la vie de la mine. Jusqu'ici, on n'a pas pu trouver des mécanismes de réhabilitation des mines », a indiqué Désiré Ouédraogo. Sur le terrain, ont rapporté les intervenants, les riverains des mines du Burkina Faso supportent déjà le fardeau. Selon Désiré Ouédraogo, certains souffrent de lésions graves du cerveau, des troubles neurologiques. L'utilisation du mercure a déjà provoqué l'émergence des maladies respiratoires et neurologiques.

Le représentant du ministre des Mines, des Carrières et de l'Energie a salué la mise à niveau des journalistes. Pour ce dernier, il faut mettre en œuvre des mesures devant concourir à concilier l'exploitation des mines et la préservation des écosystèmes. « Nous devons chercher à minimiser les revers du boom minier en faisant respecter les codes minier, l'investissement, et l'environnement. Il faut trouver le juste milieu », a prodigué le conseil technique du ministre Bassirou Ouédraogo. Il a invité les hommes et les femmes des médias à assumer « leur rôle de veille » pour restaurer la transparence dans le secteur minier.

40 millions de FCfa en matériels de l'Unicef au Sénégal

L'Unicef a remis, hier, au ministère de l'Education nationale un important lot de matériels d'un montant de 40 millions de FCfa, pour appuyer les efforts du gouvernement dans le Plan Orsec et l'éducation.

40 millions de FCfa, c'est le montant total du matériel que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a mis à la disposition du ministère de l'Education. Le matériel est composé de cartons de savons, de comprimés aquatabs, de kits d'hygiène, mais aussi d'un important lot de kits récréatifs et de kits d'éducation pour le sport. Selon Mme Giouanna Barberis, représentante de l'Unicef au Sénégal, ce geste que l'organisation onusienne effectue depuis 5 ans en faveur de l'éducation, vient, cette fois-ci, appuyer les efforts du gouvernement dans le plan Orsec, mais aussi dans

l'éducation, aujourd'hui en situation d'urgence. « C'est un plaisir pour moi, aujourd'hui, de vous remettre la contribution de l'Unicef, pour appuyer l'éducation et les efforts du gouvernement dans la lutte contre les inondations », lance-t-elle au ministre Ibrahim Sall.

Ce dernier, après avoir félicité et encouragé l'Unicef pour sa contribution à l'élan de solidarité nationale en faveur des sinistrés des inondations, a promis une « gestion démocratique et efficiente du matériel », afin qu'il revienne à qui de droit.

Ndiol Maka SECK

PROMU AU RANG DE GENERAL

Boubacar Wade fêté par le personnel de l'Hôpital Principal

Promu au grade de général par l'ancien président de la République Abdoulaye Wade, le médecin-chef Boubacar Wade, directeur de l'Hôpital Principal, étrenne ses nouveaux galons depuis hier. A l'occasion, le personnel l'a félicité au cours d'un rassemblement tenu dans l'enceinte de l'hôpital.

Leur directeur élevé au rang de général de brigade, l'ensemble des organisations de l'Hôpital Principal s'est donné le mot d'ordre, hier, de lui réserver une surprise de taille. Syndicalistes, Amicale des secrétaires, ses parents halpular, Amicale des travailleurs catholiques, Association des retraités, le Fonds de solidarité, les différents Dahiras, le représentant des usagers, etc., étaient tous présents au pied du bâtiment de la direction générale pour témoigner à l'ex-colonel Boubacar Wade, directeur de l'établissement, son élévation au rang de général de brigade.

A l'occasion, les éloges à l'endroit du général Wade n'ont pas manqué. Dans les différents discours, les mots « mérite » et « généreux » reviennent tel un leitmotiv. Tous ont salué le parcours exemplaire de cet homme, qui est entré dans cet hôpital, pour la première fois en 1981, en tant que médecin-aspirant, avant de gravir les échelons un à un, jusqu'à devenir professeur agrégé de médecine et aujourd'hui général. En lui, les travailleurs ont salué un chef très « so-



cial, qui s'occupe bien de son personnel ». « Le général est un homme très généreux, très sensible aux problèmes du personnel. Il a toujours su associer les partenaires sociaux dans toutes les grandes décisions pour une meilleure collaboration. Alors, nous avons estimé que nous devons le féliciter pour cette distinction qu'il mérite amplement », a affirmé Cheikh Torate Kâne, secrétaire général de la section Cnts de l'Hôpital Principal. Le représentant des retraités de l'hôpital, lui, a estimé

qu'à travers le général, c'est l'Hôpital Principal qui a été honoré car c'est dans cet établissement qu'il a fait toutes ses classes. Cet acte posé par le personnel est allé droit au cœur du général Boubacar Wade, qui s'est dit rassuré quant aux défis énormes qui l'attendent. « Cela renforce le challenge personnel que j'avais. Le défi est encore énorme. Ce qu'ils ont fait me poussera à donner encore de moi-même », a-t-il notamment dit.

Relever le défi

Premier sénégalais à accéder à la direction de l'Hôpital Principal, en 2008, après 120 ans de présence française, le général Wade s'était fixé comme challenge de développer et de renforcer les performances de cet établissement hospitalier ou, au pire des cas, de « le maintenir au niveau que les Français l'avait laissé au bénéfice exclusif de nos concitoyens ».

Au regard des témoignages élogieux du personnel à son endroit, on peut estimer que ce challenge est réussi. « Mais tout cela, c'est grâce à Dieu et surtout grâce au travail de toute une équipe », a précisé, avec modestie, le général Wade qui, par ailleurs, a reçu de nombreux cadeaux. A noter que le chef du personnel, le capitaine Diouf, a aussi été nommé, à l'occasion, ses nouveaux galons de commandant.

Elhadji Ibrahima THIAM

EN VISITE AU SENEGAL

Christiaan Rekerger satisfait de la poursuite des projets financés par son pays

Le nouveau site de Hann qui abrite le ministère de l'Ecologie et de la Protection de la nature, le Projet national de semences forestières (Pronasef) et la pépinière nationale de Mbao, a reçu, hier, la visite du directeur de la coopération néerlandaise, Christiaan Rekerger, en visite officielle au Sénégal.

Accompagné du tout nouvel ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Sénégal, Pieter Jan Kleiweg De Zwaan, le directeur de la coopération néerlandaise, qui avait à ses côtés le ministre de l'Ecologie et de la Protection de la nature, Haïdar El Ali, et les membres de son département ministériel, a visité, au pas de charge, plusieurs sites qui ont été réalisés grâce à l'appui financier du Royaume des Pays-Bas. Outre la petite séance de travail dans le cabinet du ministre Haïdar El Ali, Christian Rekerger a visité le Projet national des semences forestières (Pronasef) et de la pépinière nationale de Mbao.

Le Pronasef, créé en 1993 grâce à l'appui du Royaume des Pays-Bas, a été un centre de production et de diffusion des semences forestières à travers le pays. Le commandant Pape Momar Faye a salué l'appui du Royaume des Pays-Bas de 1993 à 2004 et celui de l'Etat du Sénégal, qui a permis la poursuite des opé-

rations par un appui budgétaire. Aujourd'hui, la tendance en cours dans ce projet est la segmentation des filières forestières et la création d'emplois. Dans la pépinière de Mbao, le ministre Haïdar El Ali et ses hôtes ont visité et apprécié le travail accompli par les personnes handicapées, les Gie de femmes et les agents des eaux et forêts. Selon le colonel Moussa Fall, 465.650 plants ont été produits cette année et 227.000 arbres ont été distribués au mois de juin dernier.

Le directeur de la coopération néerlandaise s'est dit satisfait de la visite qui lui a permis d'apprécier le travail accompli par la partie sénégalaise. Il a exhorté les agents à orienter leurs actions vers le secteur économique. Haïdar El Ali a, pour sa part, annoncé que, dans les années à venir, il sera installé, dans la forêt classée de Mbao, des sentiers écologiques et des aires de pique-nique.

Babacar Bachir SANE

900 patients consultés gratuitement à Mbeuleukhe

Dans le cadre de leurs activités sociales annuelles, l'Amicale des élèves et étudiants ressortissants de Mbeuleukhé (Aeerm) et le Regroupement pour le l'avancement de Mbeuleukhé (Ram) ont organisé, le week-end dernier, la 4ème édition de leurs journées médicales.

Mbeuleukhé, localité située dans la région de Louga, département de Linguère, était, le week-end dernier, le carrefour médical de la zone avec la tenue de la 4ème édition de ses journées médicales. Quelque 900 personnes ont pu bénéficier d'une consultation gratuite avec des médicaments offerts. Dès 8 heures, tout le matériel médical nécessaire était déjà sur place. 30 minutes plus tard, les consultations tant attendues par les populations ont pu démarrer. Dès les premières heures de la matinée, la maison communautaire, transformée en centre d'accueil et d'orientation pour les patients, était déjà envahie.

La même ambiance est aussi notée à l'école élémentaire El Hadji Amadou Lamine Dia. L'endroit était devenu un véritable centre de santé. Les 8 salles de classe étaient occupées par les différentes spécialités : médecine générale, dermatologie, ophtalmologie et pédiatrie. D'autres services, comme la gynécologie, la gériatrie et la cardiolo-

gie, sont logés au poste de santé. Pour répondre aux nombreuses attentes des populations, les organisateurs n'ont pas lésiné sur les moyens. Une équipe de 15 personnes, composée de médecins spécialisés, généralistes, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes et laborantins, a effectué le déplacement à Mbeuleukhé. Une grande quantité de médicaments a été aussi offerte gratuitement aux patients, après consultation. Ces journées de consultations médicales ont enregistré la participation des populations des villages environnants, comme Mboynane, kalossy, Amaly, Méwell, etc. Les patients ont vivement apprécié cette action sociale qu'ils qualifient de « salutaire ». Entre autres infections fréquentes ayant été décelées à l'issue de ces consultations médicales, Dr El Hadji Malcik Niang, un des organisateurs, relève les dermatoses et les pneumopathies en pédiatrie, l'hypertension artérielle chez les adultes.

Abdou DIAW

Des dons en nature aux sinistrés de la commune de Mbao

Les habitants de la commune de Mbao, sensibles à la situation de leurs voisins sinistrés, ont initié une opération de collecte du 2 au 16 septembre dernier, et qui a permis de réunir 1.204.455 FCfa. Pour plus de transparence, la collecte est confiée par Jeunesse culture loisirs techniques interventions sociales (Jcltis). Le 15 septembre dernier, la Jcltis a présenté tout ce qui a été collecté au sous-préfet de l'arrondissement de Thiaroye, en présence des notables et imams de Keur Mbaye Fall et Grand Mbao, des initiateurs, de jeunes bénévoles et du personnel de Jcltis, indique le communiqué dont une copie est parvenue à notre rédaction. Le document ajoute que sur les 233 personnes recensées

sur toute l'étendue de la commune de Mbao, 200 ont reçu un kit complet composé de 5 kg de riz, 1 kg de sucre, 400 g de lait, 1 litre de javel, 1 litre de détergent, huile, eau, vêtement. La majorité des bénéficiaires, au nombre de 93, sont de Keur Mbaye Fall. Tous ces bénéficiaires sont, précisent les responsables de Jcltis, des quartiers de Benou Santa Yall, Beau Séjour, Poste, Ndiobène, Cité Ndèye Marie, Cité Asecna, Médina, Rue 10, Ndoyenne Souf, Ndoyenne Kaw, Ab Gokh et Petit.

Les responsables de Jcltis appellent l'Etat, à travers le Plan orsec ou la mairie de Mbao, à aider les sinistrés non recensés par leur structure.

Idrissa SOW (stagiaire)



FORTE BAISSSE DE PLUS DE 8.000 F CFA DU TITRE SONATEL À LA BRVM :

Le titre Sonatel (Société nationale des télécommunications) a connu, ce lundi, une forte baisse de 8.625 francs Cfa (environ 16,38 dollars) à l'issue de la séance de cotation de la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm), a appris Apa auprès du siège de cette bourse à Abidjan. Le prix en bourse de ce titre phare de la Brvm est passé en effet de 115.000 francs Cfa la veille à 106.375 francs Cfa ce lundi (1 franc Cfa équivaut à 0,0019 dollar). Cette baisse coïncide avec la prise de fonction du nouveau directeur général du groupe Sonatel, Alioune Ndiaye, qui remplace Cheikh Tidiane Mbaye. En dehors de la Sonatel, seul le titre Cfao est répertorié dans la rubrique « Plus fortes baisses de cours » avec une variation négative de 100 francs Cfa. Ce qui réduit son cours à 48.900 francs Cfa. Dans la rubrique « Plus fortes hausses de cours », Bank Of Africa Niger vient en tête avec 1.050 francs Cfa. Ce qui fait remonter son cours à 35.000 francs Cfa. Les titres les plus actifs du marché sont par ordre d'importance Ecobank (85.830 titres), la Société africaine de plantation d'hévéas (591 titres) et Boa Niger (532 titres). Du côté des indices, on note une forte baisse, suite à celle enregistrée par la Sonatel. L'indice Brvm 10 enregistre ainsi une régression de 3,12 % à 158,57 points contre 163,68 points la veille. Quant à l'indice Brvm composite, il a régressé de 2,33 % à 144,81 points contre 148,27 points la veille. (APA)

LE PRIX « YARA 2012 » DÉCERNÉ À DES FEMMES AFRICAINES DIRIGEANTES :

Le Forum sur la révolution verte en Afrique a récemment décerné le prix « Yara 2012 » à des femmes africaines dirigeantes, Dr. Agnes Kalibata et Dr. Eleni Gabre-Madhin, rapporte un communiqué. « Ce grand prix distingue les contributions particulièrement remarquables qui dynamisent la croissance agricole et la sécurité alimentaire en Afrique et stimulent la révolution verte menée par des Africains en Afrique », selon la même source. Dr. Agnes Kalibata, ministre de l'Agriculture et des Ressources animales au Rwanda, et Dr. Eleni Gabre-Madhin, Ceo sortante d'Ethiopia Commodity Exchange (EcX) en Éthiopie, ont été les récipiendaires du prix Yara International 2012, précise le communiqué. Dr. Kalibata a été récompensée pour « son rôle exceptionnel de leader dans la transformation de la sécurité alimentaire et du développement agricole au Rwanda ». Pour sa part, Dr. Gabre-Madhin a été récompensée pour « sa remarquable prise en charge des processus de transformation qui mèneront à un marché qui fonctionne efficacement, en particulier pour les petits producteurs de café en Éthiopie ». (APS)

ÉCRASÉE PAR L'AUSTÉRITÉ, LA ZONE EURO S'ENFONCE DANS LE CHOMAGE :

Le chômage s'est établi à 11,4 % en août dans l'Union monétaire, a indiqué Eurostat lundi. Cela correspond à 18,19 millions de personnes sans emploi dans la zone euro, soit 34.000 de plus en un mois. Ce chiffre masque toutefois une hausse considérable du nombre de demandeurs d'emploi récemment, puisqu'il était de 18,002 millions lors de la première évaluation faite par Eurostat pour le mois de juillet. Il s'agit dans tous les cas d'un niveau record. Ces chiffres sont « tout à fait inacceptables », a réagi Jonathan Todd, le porte-parole du commissaire européen en charge de l'Emploi, László Andor. « Nous devons prendre des mesures pour mettre fin à la crise actuelle et donner la priorité à la création d'emplois », a-t-il ajouté. D'autant plus que la situation n'a aucune chance de s'améliorer à court terme. (AFP)

FONCIER

Vers une réforme de la loi sur le Domaine national

Sécuriser les petites exploitations familiales – c'est-à-dire mettre juridiquement à l'abri le petit paysan sénégalais – et attirer les investisseurs. C'est la double ambition de la réforme de la loi sur le Domaine national dont la réflexion vient d'être entamée.

Depuis 1996, il y a eu plusieurs tentatives de réformes de la loi sur le Domaine national qui n'ont jamais abouties. Le dernier acte posé est la Loi d'orientation agro-sylvopastorale (Loasp) adoptée en juin 2004. Mais cette fois-ci, le gouvernement semble décidé à mener à terme ce projet. « Le contexte appelle à une réforme de la loi sur le Domaine national », déclare Viviane Bampassy Do Santos, directrice de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, à l'ouverture de l'atelier sur la problématique des terres agricoles, hier, à Dakar. Selon elle, l'enjeu est de combiner la sécurité du petit exploitant à l'attrait d'investissements. En effet, l'agriculture sénégalaise doit intégrer de nouvelles données telles que l'orpillage, le foncier industriel, le passage de la culture sous pluie ou de décrue à la culture irriguée, les phénomènes « d'accaparement » de terres observés depuis quelques années avec le développement de l'agrobusiness sur fond de conflits fonciers, la pression démographique, l'urbanisation, etc. L'Etat redoute que le contexte « d'insécurité juridique » actuel n'exacerbe, dans un proche avenir, la concurrence entre les exploitations familiales et les nouveaux acteurs, notamment les investisseurs privés étrangers. Cet atelier vise donc à faire des propositions concrètes pour décider de la démarche à adopter en matière de gestion des terres agricoles. D'après Mme Bampassy, l'objectif est d'aboutir à des propositions de ré-



Une réforme de la Loi sur le domaine national mettra à l'abri le paysan et attirera les investisseurs.

formes pour assurer la sécurisation et la modernisation des petites exploitations familiales, garantir la sécurité alimentaire, sauvegarder la zone des Niayes et l'encadrement des acquisitions de terres à grande

échelle. Mais l'objectif final reste à savoir comment faire pour attirer des investisseurs étrangers, dont l'accès à la terre pose problème. Reste à savoir si une réforme d'une loi (le Domaine national) qui,

jusqu'à à réussi à assurer une certaine stabilité sociale ne constituera pas la porte ouverte à une « privatisation de la terre » qui pourrait avoir des conséquences néfastes.

Seydou KA

Le Pdidas, un laboratoire de la réforme foncière

Le mot agrobusiness fait peur. Pourtant, il y a des investissements agrobusiness qui sont très rentables pour les communautés locales. A travers le Projet de développement inclusif et durable de l'agrobusiness au Sénégal (Pdidas), l'Etat veut démontrer qu'un modèle de partenariat entre communautés rurales et investisseurs est rentable pour toutes les parties. Le projet couvre une superficie de 10 000 hectares dans la vallée de Ngalam et du lac de Guiers (région de Saint-Louis). L'objectif global du projet est de promouvoir la croissance et la création d'emplois grâce à l'investissement privé dans le secteur agricole (principalement l'horticulture). L'enjeu est de rapprocher, par ce projet, les investisseurs et les petits exploitants qui disposent de terrains. Le Pdidas comporte notam-

ment un volet d'infrastructures collectives à partager avec les populations rurales avec un accès à un canal (pour la culture irriguée) sous forme de contrat. Les communautés rurales fournissent la main d'œuvre et une somme est annuellement versée au budget de la communauté rurale. Ce modèle qui pourrait se généraliser, s'articule autour de cinq points : les terrains sont choisis par les communautés locales, l'Apix pilote la recherche d'investisseurs et les communautés locales, qui bénéficient d'une assistance juridique et technique (pour la sécurisation foncière), choisissent l'investisseur et signent avec lui un contrat. Ne léser personne, ne rien imposer et favoriser la négociation directe entre communautés locales et investisseurs, tel semble être le principe. S. KA

VINCENT PALMADE, RESPONSABLE POUR LA BANQUE MONDIALE DU PROJET PDIDAS

« Il y a des investissements agrobusiness qui peuvent aider au développement, d'autres peuvent être néfastes »

Doit-on réformer la loi sur le Domaine national au Sénégal ?

Tout d'abord, il faut dire que cette loi fait partie des meilleures lois foncières en Afrique, dans la mesure où elle donne l'autorité aux communautés rurales de gérer leur foncier. Ceci étant dit, c'est une loi qui date de 1964. Le contexte a évolué et nous pensons que certains aménagements devraient être apportés à cette loi de manière à ce qu'elle soit plus en phase avec le contexte actuel et qu'elle puisse sécuriser l'accès au foncier des exploitations familiales mais aussi des investisseurs. Le tout, suivant un processus inclusif et transparent, de manière à ce que les investissements étrangers soient souhaités et surveillés par les communautés rurales.

On accuse la Banque mondiale, notamment à travers sa filiale la Sfi, d'encourager la

vente ou la cession de terres à des investisseurs étrangers. Cela ne va-t-il pas contribuer à l'avantage de précarisation des petits exploitants comme on l'a vu en Amérique du Sud ?

Attention ! La Banque mondiale veut faciliter l'investissement inclusif et durable de l'agrobusiness, mais en même temps, elle veut aider les gouvernements à stopper l'accaparement des terres qui est fait au détriment des communautés rurales sans les consulter. Il y a des investissements agrobusiness qui peuvent être très rentables pour les communautés rurales pour le développement de filières compétitives. Mais en même temps on sait qu'il y a des investissements agrobusiness qui peuvent être très néfastes. Donc, ce que le gouvernement du Sénégal souhaite faire, avec l'appui de la Banque mondiale, c'est de donner

les moyens aux communautés rurales de faire la part des choses entre des investissements qui leur seront profitables et ceux qui ne le seront pas. Toute la démarche consiste à donner les moyens aux communautés rurales pour que ce soient elles-mêmes qui décident quel terrain à donner à quel investisseur, de manière à ce qu'elles puissent en profiter le plus possible.

Certains ont souligné le fait que la loi sur le Domaine nationale a réussi, jusque-là, à instaurer un équilibre social. Ce qu'on perd en réformant cette loi vaut-il mieux ce qu'on gagne en termes d'attrait d'investissements. Autrement dit, les investissements seront-ils à la hauteur ?

Comme je l'ai dit tantôt, cette loi est fondamentalement bien définie

et il ne s'agit surtout pas de l'abandonner. Il s'agit, au contraire, de la faire évoluer en gardant ses aspects fondamentaux, notamment le fait qu'elle donne aux communautés rurales le droit de gérer leur foncier. En fait, il y a deux axes d'amélioration identifiables a priori : le premier, c'est de préciser un certain nombre de mots dans la loi tels que la notion de « membre » ou de « mise en valeur », de manière à faciliter et à sécuriser les investissements, que ce soit au niveau des exploitations familiales ou de la l'agrobusiness ; le deuxième axe à explorer, c'est la mise en place de taxes foncières notamment vis-à-vis des investisseurs agrobusiness, de manière à ce qu'il y ait des revenus fiscaux au niveau des communautés rurales. Ce qui renforcera l'impact des investissements agrobusiness dans les communautés rurales.

Propos recueillis par S. KA

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Bceao met en place un système de protection des dépôts des institutions financières

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) a décidé de la mise en place d'un système de protection des dépôts des institutions financières dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

Cette décision a été approuvée, vendredi, par les ministres de l'Union, réunis en session ordinaire à Cotonou (Bénin). L'instance a également pris connaissance du compte rendu des résultats des 88ème et 89ème sessions de la commission bancaire, indique un communiqué transmis à l'Aps, lundi. Le Conseil des ministres a approuvé le collectif budgétaire 2012 du conseil régional ainsi que la demande d'exemption fiscale de la Banque africaine de développement (Bad) au titre de son programme d'émission d'emprunts obligatoires sur le marché financier régional de l'Uemoa sur la période 2012-2021. Il a également émis un avis favorable sur la modification des cahiers de charges de la Brvm et du Dc/Br ainsi que sur la poursuite des travaux relatifs à l'adoption des nouveaux textes relatifs aux sanctions sur le marché financier régional de l'Uemoa, mentionne le communiqué.

Selon le texte, «les ministres ont approuvé la proposition de prise de participation dans le cadre de la restructuration du groupe de la Banque régionale de solidarité (Brs)». L'instance ministérielle a aussi pris

connaissance des différents dossiers concernant l'affectation de la dotation annuelle ordinaire versée au titre de l'exercice 2011, l'état de recouvrement des créances sur prêts de la Boad au 27 septembre 2012, les directives générales pour la préparation du budget programme 2013-2015 et l'actualisation des perspectives financières 2012-2016 de la Boad. Le communiqué indique qu'«un observatoire des finances publiques a été créé afin d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre efficace et efficiente des réformes des finances publiques au sein de l'Uemoa». Il est institué en lieu et place du comité de suivi des directives des finances publiques dont l'acte de création a été abrogé par le Conseil des ministres, mentionne le document.

À cela s'ajoute l'adoption par le Conseil des ministres d'une directive relative à l'éthique et à la déontologie dans les marchés publics et les délégations de service public au sein de l'Uemoa. Cette directive, qui «harmonise et modernise les normes et les pratiques de passation de marchés publics», a aussi pour but de «renforcer

la transparence dans la gestion des finances publiques des États membres de l'Uemoa». Au sujet de la situation monétaire, économique et financière de l'Union, les ministres ont «relevé avec satisfaction la décélération des tensions inflationnistes grâce aux efforts déployés par les États membres pour lutter contre la vie chère et à la baisse des prix des carburants dans certains États». En effet, indique le communiqué, «le taux d'inflation est ressorti à 1,5 % en glissement annuel en fin juin contre 2,5 % en fin mars 2012». Le document fait état du «bon déroulement de la campagne agricole 2012-2013 qui conforte les perspectives de redressement de la croissance économique de l'Union qui atteindra 5,3 % en terme réel en 2012 contre 0,6 % en 2011». Toutefois, les ministres se sont préoccupés «des évolutions défavorables de la conjoncture internationale qui pourraient affecter les performances de l'Union». Pour consolider la croissance économique dans l'Union, ils ont mis l'accent sur la «poursuite des réformes structurelles de manière à créer les conditions de mobilisation des ressources internes et externes en vue de leur allocation au profit des investissements propres à accroître et diversifier la production». Dans le cadre de l'exécution des réformes visant l'approfondissement du secteur financier, le Conseil des ministres a adopté «le projet de loi uniforme relative au traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers des États membres de l'Union». (APS)

L'Égypte et le Sénégal veulent améliorer leurs échanges par l'agroalimentaire

Pour hisser leurs relations économiques et commerciales jugées encore très faibles, l'Égypte et le Sénégal comptent s'appuyer sur l'agroalimentaire. Un forum initié par l'ambassade d'Égypte à Dakar, à travers son bureau commercial, a été tenu hier à cet effet, en collaboration avec la Chambre consulaire de Dakar.

Avec environ 6 milliards de francs Cfa annuellement enregistrés dans la balance commerciale du Sénégal, les exportations égyptiennes sont encore largement en-deçà des aspirations que nourrissent les deux pays. Du moins, c'est ce que pense l'ambassadeur de l'Égypte au Sénégal, Hicham Mohamed Maher. Pour renverser cette tendance, la représentation égyptienne au Sénégal, à travers son bureau commercial, juge nécessaire d'organiser un forum d'affaires au Sénégal, afin de donner un coup de fouet aux relations économiques et commerciales qu'entretiennent les deux pays, a déclaré Mamdouh Sallman, conseiller commercial à l'ambassade d'Égypte au Sénégal.

Cette rencontre dont le thème a porté sur les exportations agroalimentaires égyptiennes sur le marché sénégalais a vu la participation d'une quinzaine d'industriels venus d'Égypte. Ils évoluent tous dans le secteur de l'agroalimentaire. Le forum a ainsi servi de cadre à ces industriels pour exposer aux hommes d'affaires et aux opérateurs sénégalais les offres disponibles sur le marché égyptien dans le domaine de l'agroalimentaire. Cet exercice a permis à la partie sénégalaise de connaître davantage le potentiel et les op-

portunités d'affaires dans ce domaine sur les deux marchés.

«Le Sénégal doit encourager de telles initiatives pour aider ses opérateurs économiques à se positionner sur le marché international et fructifier leurs affaires au profit de notre économie», a soutenu l'opérateur économique Moustapha Tall.

Réflexion sur une ligne aérienne directe

Il n'a pas manqué de plaider pour une exploitation efficace des potentialités et atouts du marché sénégalais. À ce sujet, la partie sénégalaise a profité de l'occasion pour revenir sur l'atout majeur que constitue le port autonome de Dakar avec tout ce qui a été entrepris comme travaux de modernisation en son sein. Le bureau commercial de l'ambassade d'Égypte veut faire du Sénégal une plateforme pour les relations commerciales qu'entretient ce pays avec le reste de l'Afrique de l'Ouest, notamment avec les pays membres de l'Uemoa. L'ambassadeur d'Égypte au Sénégal a révélé à ce sujet que les deux pays sont en train d'œuvrer pour trouver une ligne aérienne directe régulière reliant l'Égypte et le Sénégal afin d'augmenter le flux du trafic entre eux.

Seydou Prosper SADIO

La bonne gouvernance, levier incontournable pour l'atteinte des Omd

Le caractère incontournable de la bonne gouvernance a été mis en exergue au cours d'un séminaire tenu la semaine dernière, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud).

L'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (Omd) est fixée à l'horizon 2015. Les Omd ciblent des domaines comme la bonne gouvernance, l'éducation, la santé, la défense des droits politiques et sociaux, etc. Malgré les efforts consentis, le Sénégal peut être classé parmi les pays à gouvernance «fragile» et pour lesquels l'atteinte des Omd nécessite des investissements et des réformes d'envergure. C'est dans ce contexte que le Pnud entend soutenir l'effort du gouvernement sur les axes majeurs. Ces points concernent le renforcement de la gouvernance économique et financière, la consolidation de la gouvernance politique, l'amélioration de la qualité du service public et enfin l'appui à la territorialisation des politiques publiques pour l'atteinte des Omd. Selon Abdou Latif Coulibaly, ministre conseiller chargé de la Bonne gouvernance, «la bonne gouvernance doit être la cheville ouvrière de l'atteinte des Omd. Donc, ce document de travail va permettre de comprendre où va le chemin emprunté et de faire une évaluation rectificative pour atteindre plus facilement les objectifs». Momar Aly Ndiaye, coordinateur du Programme national de bonne gouvernance, a indiqué que «ce projet est susceptible de prolonger les réalisations, notamment en venant en appui à la stratégie nationale de croissance et de lutte contre la pauvreté, à travers des pratiques de gouvernance favorable à la création de richesses et à la libération des énergies».

Depuis 2004, le Sénégal a lancé le Programme national de bonne gouvernance qui constitue un cadre fédérateur de tous les projets. Ce pro-

gramme vise à renforcer la démocratie, à favoriser le dialogue social, à attirer les investissements directs étrangers et contribuer à la réduction de la pauvreté. M. Diakhaté, représentant du Pnud, pense que «cet atelier va contribuer à augmenter les chances du Sénégal pour l'atteinte des Omd, vu que sur certains points comme le genre, la gouvernance économique et financière, etc., les difficultés subsistent encore».

L'atelier de partage du projet permet d'élargir tous les consultations de tous les acteurs susceptibles d'apporter une vision nouvelle et enrichissante du programme. Pour le délégué à la réforme de l'État et à l'assistance technique, Momar Aly Ndiaye, «le Sénégal est soucieux de mettre en place les conditions d'épanouissement de ses citoyens et d'améliorer la qualité de leur participation à la décision publique». Abdoul Latif Coulibaly, qui a présidé la rencontre, y voit une manière d'adopter «une gouvernance vertueuse», «c'est-à-dire une conduite efficace, transparente et dont la population peut s'approprier les résultats. Donc une gouvernance de résultats et de recevabilité».

Le nouveau gouvernement du Sénégal a annoncé ses priorités en matière de bonne gouvernance à travers la lutte contre la corruption, les réformes institutionnelle et la réforme des administrations publiques. Joignant l'acte à la parole, «il y a l'élimination de structures inutiles, notamment la suppression de 59 composantes de l'administration», a dit M. Coulibaly.

Ibra BADIANE (stagiaire)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

PORT AUTONOME DE DAKAR

21, BOULEVARD DE LA LIBERATION



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Dénomination du marché : appel d'offres n°01059 du 11 Juin 2012 pour la réparation des murs de quais des postes 819,910 et 83.

Nombre d'offres reçues : 03

Date d'attribution provisoire : 29 Août 2012

Nom et adresse de l'attributaire définitif:

• TTSM, Zone Sud-Ouest route de l'Embarcadère Tél : 33 822 09 75

Montant de l'offre retenue définitivement :

• 111 999 700 FCFA TTC.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du décret n°2011-1048 du 27 juillet portant Code des Marchés Publics.

Le Directeur Général
Dr CHEIKH KANTE

VALORISATION DES TERRES SALEES DANS LE SINE ET LA PETITE COTE

Quand les digues anti-sel suscitent l'espoir

Les différents cycles de sécheresses que le Sénégal a connus ont fini par installer, le long du littoral, une avancée de la langue salée et la perte de milliers de terres cultivables. Dans la zone de Joal-Fadiouth (Nguéniène et autre Palmarin) notamment dans le département de Mbour, dans les communautés rurales de Loul Sèssène et Djilass (région de Fatick) plus précisément autour du village de Ndoff, des digues anti-sel ont été construites dans le but de relancer la riziculture et les autres formes de culture qui ont été délaissées à cause de l'intrusion des eaux de mer. Si dans le département de Mbour, c'est autour du projet de l'Etat « Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables » financé grâce au concours du Fonds d'Adaptation, l'Uemoa et le projet Intac (Intégration de l'adaptation sur les changements climatiques), dans les communautés rurales de Loul Sèssène et Djilass, dans la région de Fatick, l'expérience des digues anti-sel a commencé depuis 2000, avec les financements du Fonds Mondial pour l'Environnement (Fem) et plus tard le Crdi qui ont appuyé Green Sénégal dans cette tentative d'améliorer la sécurité alimentaire dans cet espace gagnée par le sel.

Reportage de Babacar Bachir SANE



Un Forum pour la valorisation des terres de Joal-Fadiouth et environs

La journée du 28 août dernier a été bien singulière pour les populations de Joal et environs puisqu'il s'agissait d'échanger sur la gestion des différentes digues anti-sel (une dizaine d'ouvrages sur 3.300 mètres) et sur la valorisation prochaine de milliers d'hectares de terres qui seront récupérées pour la riziculture.

Pour la ville de Joal qui avait bénéficié, avec l'aide des autorités en 1962, d'une digue anti-sel qui a fini par céder face à la pénétration du sel, le forum était d'une importance capitale. Louis Alioune Ndiaye, membre du comité de suivi des réalisations du projet Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables, tente de préciser la problématique du forum. « Tout le monde a abandonné ces terres ne pouvant plus les cultiver. Mais quand on pense, aujourd'hui, que l'on peut, avec la digue, reprendre les terres et cultiver le riz, systématiquement les besoins se font sentir et bien entendu, cela nécessite une gestion, une discussion, des accords et un suivi permanent permettant de faire les choses comme il se doit », explique-t-il. Le centre social Fuenlabrada de Joal a accueilli, pendant six heures d'horloge, tout ce que le forum pouvait compter comme ex-

pertise pour partager et échanger sur la valorisation des terres salées dans l'espace Joal, Palmarin et Nguéniène.

Les terres salées, un handicap majeur

Le préfet du département de Mbour, Alyoune Badara Diop qui a présidé les travaux du forum, a noté que le projet qui, au début avait une dimension environnementale, porte aujourd'hui une dimension économique. Ce dernier note que « c'est là, l'enjeu et l'importance que nous pouvons trouver dans ce projet ». C'est pourquoi, dit-il, j'ai marqué, par ma présence, le soutien des autorités qui accompagnent la mise en œuvre de ce projet. En ma qualité de préfet du département, mais aussi en ma qualité de président du comité de pilotage, je vous garantis l'appui de l'Etat. Rien que le forum de Joal, renseigne-t-il, une dizaine de variétés de riz a été présentée. Ce qui indique, selon lui, qu'il y a déjà un potentiel à valoriser. Pour le préfet, le constat était, lors de sa tournée dans les zones inondées de la commune de Joal, que l'essentiel des bassins qui auraient dû accueillir la riziculture, était envahis par les eaux. C'est la raison pour laquelle

Alyoune Badara Diop a affirmé que la réalisation du projet pourrait donc permettre de récupérer ces terres et de relancer la production rizicole dans la zone de Joal-Fadiouth. Cela, à travers le désengorgement de certains quartiers de la commune qui sont envahis par les eaux.

Vers un consensus pour un comité de gestion

« Autant nous avons besoin, aujourd'hui, de créer des digues afin de récupérer les eaux et soulager les zones qui sont habitées, autant nous devons pouvoir dégager des terres qui serviraient à l'agriculture », dit-il en substance, avant de souligner que « la salinisation des terres dans l'espace Joal, Nguéniène et Palmarin est un handicap majeur pour une population dont l'activité principale est l'agriculture ».

Le directeur de l'environnement et des établissements classés, Cheikh Ndiaye Sylla qui a participé au Forum de Joal, a, pour sa part, précisé que le but de l'exercice consiste à parler, dialoguer et discuter avant que les problèmes ne viennent. « Il faut que les gens se parlent pour éviter les conflits d'autant que cela ne sert à rien de valoriser des terres et de créer des conflits », avance-t-il.

Pour ce dernier, le forum est un cadre d'échanges, surtout avec l'expérience des localités voisines de Joal (les villages polarisés par le village de Ndoff dans la Cr de Loul Sèssène) qui vont partager avec les femmes de Joal sur leurs réalisations et comment elles ont pu distribuer des lots de terres à tous les producteurs et les valoriser. Pour le directeur de l'environnement, le

forum est d'une importance capitale d'autant qu'il est question de la gestion de l'infrastructure et de son utilisation, des questions sur lesquelles il faut un consensus.

Ce consensus a été obtenu au sortir de plusieurs exposés de représentants de structures de développement (Ankar, Africa Rice, Isra, Pabil, Cncr, etc.), des interventions des femmes de Joal, Ndoff..., et des membres du comité de pilotage. Un document de synthèse sur la digue et la valorisation des terres a déjà été confectionné et il appartiendra aux différentes structures étatiques du département et des sous-préfectures de tenir des fora pour la restitution. De ces différentes rencontres, sortira un comité de gestion qui va travailler pour la valorisation des terres et la gestion de la digue.

MME YAMA NDIAYE SOW, PRESIDENTE DE DYNAMIQUE FEMME DE JOAL-FADIOUTH « Nous avons besoin de travailler en synergie »

Aujourd'hui, il est question de la tenue d'un forum pour la riziculture à Joal et dans les villages environnants comme Nguéniène et même Palmarin. Nous avons donc invité les femmes des localités environnantes comme Ndoff, Nguéniène fadiol et Joal-Fadiouth pour partager et échanger sur la gestion et l'utilisation prochaine de la digue anti-sel. Effectivement, il s'agit, pour les membres de Dynamique Femme, de valoriser, avec les populations, la digue anti-sel. Quand nous parlons de la digue anti-sel, c'est justement pour évoquer la question de la sécurité alimentaire. C'est la raison essentielle qui nous a poussé, en collaboration avec Green Sénégal, à tenir ce forum. Nous avons reçu toutes les autorités du département (le Préfet et le maire) sans oublier le député Maguette Dioh. Ce qui a poussé la population à utiliser la digue, c'est tout juste pour reprendre la culture du riz et du mil et le maraîchage, puisque nous allons récupérer, pour une première phase, 25 hectares de terres. La rencontre va donc montrer aux populations que l'outil leur appartient. Il s'agira, pour toutes ces populations, de maintenir et de gérer la digue qui doit rester là pour une éternité. Il va falloir faire des choix avec les acteurs et les techniciens sur les variétés culturales de riz et mettre en place un comité de gestion pour gérer les terres.

Mme Sow croit à l'entente des populations de Joal-Fadiouth, Palmarin et de Nguéniène. « Déjà, quand nous avons commencé à prendre quelques parcelles pour faire l'expérience test du riz, nous avons senti que le travail a été fait en synergie, puisque nous sommes tous des sérères et nous venons du Gaabou. Voilà, le point fort du sérère. Ce qui veut dire que nous allons



réussir. On peut espérer une issue heureuse dans ce processus, parce que nous sommes tous des sérères et des parents. Nous avons le même sang, je veux parler du mamaguedj, de Joal-Fadiouth, du Gaabou, de Palmarin et de Nguéniène», explique-t-elle. Elle a ajouté que le sous-préfet de Nguéniène a convoqué une réunion et les populations de Joal y ont assisté. Si le sous-préfet de Palmarin convoque, nous serons présents. « Ce qui veut dire que nous avons besoin de travailler en synergie. Et nous voyons même nos parents bambaras venir travailler avec nous », a-t-elle dit.



LOUIS ALIOUNE NDIAYE, CHARGE DU SUIVI DU PROJET AU SEIN DE L'ASSOCIATION DYNAMIQUE FEMME DE JOAL

« Faire en sorte que les générations futures puissent trouver un environnement meilleur »

Ce sont des ressortissants qui vivent en temps plein hors de la commune de Joal-Fadiouth et des personnes ressources de la commune qui, dans un élan de générosité, ont décidé d'accompagner l'association Dynamique Femme à travers un comité de suivi des réalisations du projet « Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables ». Louis Alioune Ndiaye est membre du comité de suivi des réalisations du projet à Joal.

Qu'est-ce qui motive votre engagement dans le comité de pilotage du projet à Joal ?

Ce qui motive mon premier engagement dans ce projet, c'est que je suis natif de Joal-Fadiouth. Je pense que ça suffit tout simplement pour me motiver à suivre ce projet pour le mener à bien. La seconde chose est qu'aujourd'hui, tout citoyen devrait faire le maximum possible pour préserver l'environnement et son environnement. Cela est un engagement plutôt civique. La troisième chose est que je suis aussi un amoureux de l'environnement et je pense aujourd'hui, la seule chose que nous avons à faire pour notre pays, c'est de sauvegarder notre environnement, encore mieux, un environnement qui a tout à nous donner. Ce que nous pouvons, c'est protéger, se battre de manière à ce que les générations futures puissent trouver un environnement meilleur.

Quel est le travail de ce comité de pilotage ?

Un travail colossal est abattu par ce comité de pilotage. Au début de ce projet, nous avons pensé que cela allait être un projet comme les autres, car celui-là n'est pas le premier projet dans lequel, nous nous activons. Mais nous ne pensions pas que ce projet al-

lait nous prendre autant de temps. On s'est rendu compte que cela en valait le coût. Mais le travail abattu est colossal pour la bonne et simple raison que nous sommes à Joal à temps plein. Ce projet nécessite une présence permanente et un suivi permanent. Parce que beaucoup d'ouvrages sont en train d'être faits. Ce projet n'a pas uniquement le volet de la digue anti-sel, il y a aussi un volet de la remise en service de la zone de transformation des produits halieutiques de Khelcom. Nous avons les travaux du quai de pêche qu'il faudrait refaire. La plage de Joal-Fadiouth était impraticable, elle est, aujourd'hui, devenue une très belle plage.

Qu'est-ce que l'on pourrait tirer de l'organisation d'un tel forum ?

Ce forum est axé sur la valorisation des terres de la digue anti-sel de Joal. Ce que nous allons tirer de ce forum, c'est la revalorisation des terres, parce qu'il ne faut pas oublier que nous avons invité tous les experts du Sénégal sur le riz. Et tout le monde sait que la digue anti-sel que nous sommes en train de faire aujourd'hui va nous permettre de récupérer les terres salées que nous avons perdues. Les spécialistes prévoient une

dizaine de milliers d'hectares. Je ne peux pas être très précis dans ce sens là, parce c'est une récupération qui va se faire progressivement. Mais dans les premières années, nous allons récupérer une bonne dizaine de milliers d'hectares de terres que nous avons perdues avant. Il ne faudrait pas oublier que Joal avait une autosuffisance alimentaire en riz. Ce qui veut dire que la culture du riz était une activité très (très) importante. C'était une réalité à Joal-Fadiouth, Mbodiène, Nguèniène et dans les autres localités de la zone. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus le faire, parce que les terres où nous cultivions le riz sont des terres perdues à cause du sel et de la mer.

Voilà les raisons qui nous poussent à remettre cette digue en selle et qui fait qu'aujourd'hui nous organisons un forum sur la valorisation des terres et éventuellement sur leur gestion. Parce que, qui dit récupération des terres, parle aussi de gestion. Vous savez que nous avons, à Joal et son environnement proche, un problème de lignées maternelles et une lignée familiale. Ces lignées là, sont propriétaires terriens à Joal-Fadiouth. Tout le monde a abandonné ces terres, ne pouvant plus les cultiver. Mais quand on pense que l'on peut, avec la digue, reprendre les terres et cultiver le riz, systématiquement les besoins se font sentir et bien entendu, cela nécessite une gestion, une discussion, des accords et un suivi permanent pour permettre de faire les choses comme il se doit.



Y a-t-il eu des tests de cultures du riz ?

Ce que nous demandons de faire actuellement est que l'association Dynamique femme, porteuse de ce projet du Fonds d'adaptation à Joal-Fadiouth, en association avec toutes les communautés qui sont sur place, essaye de cultiver pour faire des tests. Les résultats obtenus nous édifieront. Nous n'attendons pas des miracles, la première année, parce que la digue vient de finir juste aux mois de juin-juillet et l'hivernage commence au même moment. Nous avons dit que cela ne coûtait rien de faire un test pour voir ce que cela allait donner. On ne crachera pas sur

ce que l'on aura, mais il ne faut pas aussi s'attendre à des miracles. Tout le monde sait que, quand une digue est mise en place, la première année, on n'attend pas des résultats très positifs, mais c'est au fil des années que les résultats vont être satisfaisants.

Il y a une multitude de variétés de riz qui a été plantée. Et d'ailleurs, c'est de cela qu'il faudra débattre au cours du forum. D'autres variétés sont amenées sur place par des femmes de Ndoeff. D'autres les ont expérimentées. Nous allons discuter et débattre de tout cela pour éventuellement voir quelles sont les variétés que nous allons utiliser.

CHEIKH NDIAYE SYLLA, DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ETABLISSEMENTS CLASSES

« La digue a beaucoup motivé l'implantation du projet »

Il fait parti de ceux-là qui représentent le Sénégal dans les instances de la convention sur le climat. Il a pesé de tout son poids pour que le projet « Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables » soit le premier projet financé en Afrique par le Fonds d'adaptation. Il a participé au Forum de Joal et se prononce sur le déroulement du projet.

Quels sont les critères qui ont motivé le choix du site de Joal pour le projet de l'Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables ?

La première motivation, c'est la multiplicité des problèmes d'adaptation qui sont sur le site de Joal. Il y a d'abord le point d'érosion côtière avec les problèmes du quai de pêche. Le point de la digue pour ramener l'autosuffisance alimentaire, cela par la mise en place d'une digue anti-sel pour dessaliniser les terres, ramener l'eau, l'agriculture et l'élevage ; puis faire un projet d'adaptation sur les produits de la pêche. Les produits de la pêche étaient sur la façade maritime. Avec l'avancée de la mer, les gens se sont déplacés à l'intérieur des terres, c'est pourquoi, pour les maintenir à leur place et protéger la plage, nous avons créé un projet sur les produits marins. Maintenant, pourquoi Joal par rapport à d'autres sites ? D'abord le projet s'intéresse à trois sites qui sont Rufisque sur l'érosion



côtière, Saly qui est concerné sur l'érosion côtière, l'aménagement côtier et les structures de protection des infrastructures hôtelières et Joal qui est le seul projet à avoir une digue. La digue a donc beaucoup motivé l'implantation du projet, puis la protection côtière et la valorisation des produits de la pêche avec l'unité de transformation des ressources halieutiques de Khelcom.

Nous sommes à six mois de la fin du projet, quelle évaluation en faites-vous ?

Nous sommes très satisfaits, à six mois de la fin du projet, par l'avancement des travaux sur le site de Joal. Nous avons fini la digue. Nous avons

presque fini le port de Joal. Il y a quelque aménagement à faire à ce niveau et sous peu nous serons dans les délais, notamment avec la construction des fours de Khelcom pour lutter surtout contre la production de fumées et fixer les femmes dans ce milieu de Khelcom, évitant ainsi qu'elles retournent sur le littoral.

Dans les autres sites du projet, de Rufisque et de Saly, le dernier site nommé a posé un problème. Le marché a connu beaucoup de retard relatif au choix de la technologie à planter. Les procédures nationales de marché font qu'il faut respecter les délais. Ces délais vont nous emmener en septembre pour finalement attribuer le marché après un an et demi de

fonctionnement du projet. Il y a eu un retour sur les études complémentaires et sur une relance du marché parce que les entreprises qui ont soumissionné pour le premier marché au mois de janvier 2012 étaient insuffisantes et nous n'avons pas pu en choisir une. Du côté de Rufisque, il y a Eiffage qui a commencé à sortir des éléments des carrières (les pierres et autres éléments) et à commencer à faire l'étude complémentaire pour mettre la digue frontale le long du littoral. Nous pensons que ce travail va dépasser le temps réservé au projet. Le projet doit finir en fin janvier et au plus tard au mois de mars, on pourrait voir les réalisations. Mais dans le cadre du projet du fonds d'adaptation, ce qu'il faut retenir par rapport à Rufisque, est que la composante Fonds d'adaptation sera finie. Il y a trois composantes qui ont servi à faire le projet de Rufisque. Il y a l'Uemoa qui a financé pour 2,8 milliards, le Fonds d'adaptation 1 milliard et le projet Intac (Intégration de l'adaptation sur les changements climatiques) qui a financé pour quelques centaines de millions de nos francs. Mais la partie du Fonds d'adaptation sera complètement épuisée et le Fonds Uemoa va finaliser la construction de la digue frontale de Rufisque et la promenade sur le littoral.

Vous participez à ce forum des populations de Joal sur le futur qui sera réservé à la gestion de la digue et des terres qui seront récupérées de la

langue salée. Quel est l'intérêt d'une telle activité pour le projet ?

Nous, notre rôle est la recherche des moyens et de faire en sorte que l'on ait des infrastructures pour ramener l'agriculture, l'autosuffisance alimentaire et les activités de développement. Cette action fixe les relations et donne aussi une valeur ajoutée, puisque l'on peut reproduire un tel projet dans d'autres sites du Sénégal. Maintenant, l'importance du forum consiste à parler, dialoguer et à discuter avant que les problèmes ne viennent. L'existence d'une digue pour 20 ans voire, 30 ans va booster l'agriculture. Une première digue avait été construite en 1962 dans le site de Joal. Les terres appartenaient, à l'époque à des lignées et aujourd'hui, avant que l'on ne commence des activités culturelles, il faut que les gens puissent se parler pour éviter les conflits. Cela ne sert à rien de valoriser un espace pour créer des conflits. Ce forum va être un cadre d'échange. Avec l'expérience des localités voisines de Joal (Palmarin, Ndoeff etc.) qui sont venus échanger avec les femmes de cette ville sur leurs activités, leurs réalisations et comment elles ont pu partager leurs terres et les valoriser, nous sommes confiants. Ce forum là est donc d'une importance capitale, car il en va de la réussite du projet d'autant qu'il est question de la gestion de l'infrastructure et celle de son utilisation. Il y a aussi la divagation des animaux, un aspect sur lequel il faudra trouver des consensus.

Section O. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)

N° 01/2012/MEF/CENTIF

1. Cct Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien d'informations générales « Le Soleil » du 31 décembre 2011.

2. La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières « CENTIF » a obtenu dans le cadre de son budget des fonds afin de financer son budget d'investissement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n°01/2012/MEF/CENTIF pour l'acquisition de trois (3) véhicules de Service de type Berline .

3. La CENTIF sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de trois (3) véhicules de Service de type berline pour ses Directeurs suivant un seul lot ainsi décrit :

Lot unique : Trois (03) véhicules de Service de type berline

La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse indiquée ci-après :

Cellule Nationale de traitement des Informations financières «CENTIF» Scat-Urbam - Lot E82 -BP 25554 Dakar-Fann-Email: contact@centif.sn - Tél : 33 859 43 82 // Fax : 33 867 03 62. Site Web : www.centif.sn - tous les jours et heures ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

• Capacité financière : (1)

± Justifier d'une capacité financière ou d'une ligne de crédits de 25 Millions;

± Fournir les états financiers certifiés de 2009, 2010 et 2011.

Expérience : (ii) le candidat doit apporter la preuve qu'il dispose au Sénégal d'un service après-vente performant et de

qualité. A ce titre, il devra décrire les installations dont il dispose. Le candidat devra également justifier d'avoir réalisé durant les cinq (5) dernières années au moins deux (2) marchés de fourniture de véhicules d'une valeur unitaire (valeur de chaque marché) égale au montant de son offre en présentant une attestation de bonne fin d'exécution délivrée par les clients.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite adressée à Monsieur le Président de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières « CENTIF » à l'adresse sus indiquée contre un paiement non remboursable de vingt cinq mille (25.000) F CFA en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de la « CENTIF ».

Le document d'Appel d'offres pourra être adressé par la poste ou par messagerie électronique à la demande et sous la responsabilité du candidat.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat du Bureau de l'Administration et des Finances sis à Scat- Urbam - Lot n° E 82 _ BP : 25554 Dakar Fann Tél : 221 33 859 43 82 - Fax; 221. 33 867 03 62 **au plus tard le Mardi 06 novembre 2012 à 10 heures précises.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après à la Scat- Urbam Lot: E82 BP: 25554 Dakar- Fann le **mardi 06 novembre 2012 à 10 heures précises.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de :

Lot unique : Un million Deux Cent Mille (1.200.000) de Francs CFA.

Les garanties d'offres devront demeurer valides pendant au moins 28 jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre qui est de 90 jours.

Le Président de la CENTIF
Demba DIALLO

02 OCT. 2012

Les populations de Ndoff, précurseurs dans la valorisation des etres

Le village de Ndoff, dans la communauté rurale de Loul Sèssène, polarise une dizaine de villages qui, aujourd'hui, bénéficient d'une expertise acquise dans la riziculture grâce à l'accompagnement de Green Sénégal qui intervient dans cette partie de Fatick depuis 2000.



Quinze kilomètres de bitume séparent le croisement Ndiosmone du chef lieu de la communauté rurale, Loul Sèssène. Un autre bretelle en latérite de sept kilomètres mène à Ndoff, un paisible village du Sine de 450 âmes qui est sorti de l'anonymat depuis qu'une digue anti-sel a permis aux populations, en 2002, de renouer, avec succès, à des activités culturelles sur des terres salines récupérées de l'emprise des courants marins du Sine. Babacar Faye qui suit et coordonne les activités des femmes productrices de riz est nostalgique des premiers contacts en 2000 avec Green Sénégal et sa coordinatrice Woré Gana Seck qui, avec le soutien du Fem, ont assuré un retour gagnant vers les terres récupérées sur le sel. « Avant l'arrivée de cet Ong, toutes les terres rizicoles de la vallée du Sine étaient abandonnées par les producteurs de riz », se désolait-il.

Pire, explique la dame Signane Kama de Faoyé, un village distant de trois kilomètres de Ndoff et qui a été étreint, l'année dernière, une digue anti-sel de 420 m, ceux qui veulent s'adonner à la riziculture sont obligés de prendre des pirogues pour aller emblaver les terres de la localité de Djifoda vers Foundiougne et revenir. Il s'agissait, pour ces derniers, dit-elle, d'effectuer plusieurs déplacements vers cette localité pour la plantation, le désherbage, l'épandage de l'engrais, la surveillance des plans contre les oiseaux granivores, et la récolte. Une activité qui n'était pas de tout repos et qui, par la suite, a été délaissée par les producteurs. Le compagnonnage avec Green Sénégal, selon Babacar Faye, a permis la construction d'une digue anti-sel de 300 m à Ndoff en 2000 et a facilité un autre financement du Fem entre 2003 et 2005 qui a assuré, à la petite communauté de Ndoff, le retour vers les terres perdues de la vallée du Sine.

Avec des expériences concluantes, deux années après la construction de la digue, Green Sénégal, souligne Babacar Faye, a soutenu les populations dans l'achat et la recherche de variétés de riz, mais aussi dans l'achat de machines pour le traitement du riz. Comme par effet d'entraînement, une dizaine de villages (six dans la Cr de Loul Sèssène et quatre dans la Cr de Djilass) se sont joints à la mouvance. Depuis lors, dans cette zone, des productions de riz pluvial de 1,8 tonne à l'hectare ont été constatées dans les localités de Ndoff et à un degré moindre dans les villages satellites de Faoyé, Sing-Nguessine, Nguessine, Loul Sèssène, Khabane, Sing-Boyard, Djilass,

Rhock, Simal et autres... Mieux, des variétés locales comme le « Samsakhal », le « Sing-tangho », le « Bacounda Mballé », le « Bacounda-rane... » et des tests des variétés comme le « Sahel 108 », l'« Iraté 10 »... sont connues par les producteurs.

Concertation, gage du succès

Le succès de l'expérience de Ndoff est dû, en grande partie, avoue Babacar Faye, à la concertation entre la population et les propriétaires terriens. Des rencontres, souligne-t-il, avec Green Sénégal et la Communauté rurale de Loul Sèssène ont facilité le découpage des terres récupérées en parcelles numérotées qui ont été distribuées sur la base d'une loterie. « Nous n'avons pas eu de problèmes pour ce qui est du foncier. Si les populations de Joal, Nguéniène et Palmarin utilisent la stratégie de la concertation avec l'autorité administrative et les structures de développement, le succès est à portée de mains ». Babacar Faye recommande à ses parents du département de Mbour, la patience. « Il ne faut pas s'empresse dans ce projet. Il faut du temps car le sel, même avec l'action d'une digue de retenue des eaux pluviales, ne peut pas quitter en une année. Il nous a fallu beaucoup d'observation et l'accompagnement des chercheurs des structures de développement comme l'Isra, l'An-car, etc., pour une maîtrise du choix des semences adaptées aux sols des vallées du Sine », recommande-t-il.

La digue manuelle de Faoyé, distant de Ndoff de trois kilomètres et longue de 420 mètres, a connu, dès sa première année, des problèmes. Une partie du mur de protection s'est affaissée du fait de l'inexistence de poteaux tous les 3,5 m pour soutenir l'ouvrage qui, rappelons-le, a été construit avec la force de travail des 1500 âmes du village de Faoyé. Il est question, aujourd'hui, de procéder à des travaux de réparation et de renforcement de l'ouvrage par l'apport de coquillages le long de l'espace piétonne. Cheikh Faye, le coordonnateur du comité de suivi de Faoyé est bien conscient de la situation qui requiert l'achat de coquillages chargés sur des pirogues en provenance de Niodior, dont l'unité vaut 75 000 F. Mais pour les populations de Faoyé qui ont consenti autant d'efforts pour construire manuellement leur digue anti-sel, rien ne devrait éroder leur engagement à produire, dans les années à venir, du riz dans leur vallée. Lors de notre passage, la côte de l'ouvrage était à 0,6 mètre, une hauteur qui a nécessité des lâchers d'eau.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

PORT AUTONOME DE DAKAR
21, BOULEVARD DE LA LIBERATION



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Dénomination du marché : appel d'offres n°01058 du 11 Juin 2012 pour les travaux d'entretien courant des bâtiments, hangars et barrières douanières.

Nombre d'offres reçues : 13

Date d'attribution provisoire : 31 Août 2012

Nom et adresse de l'attributaire définitif : DG TRAVAUX, Scat Urbam Imm S9 3ème étage G Tél : 33 867 37 51

Montant de l'offre retenue définitivement : • 9 292 165 FCFA TTC.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du décret n°2011-1048 du 27 juillet portant Code des Marchés Publics.

Le Directeur Général
Dr CHEIKH KANTE

AGENCE COMMERCIALE POMPIDOU

«Le Soleil»

Passage Nehmé - 25, Avenue Georges Pompidou

Tél./Fax : 30 104 15 69

MINISTRE DES FORCES ARMÉES
AGENCE POUR LA REINSERTION
SOCIALE DES MILITAIRES

**AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE
DE MARCHE**

Référence de l'appel d'offre : AAO/N°001/ARSM/CPMC du 25 juin 2012.

Date de publication : le 27 JUIN 2012, JOURNAL LE SOLEIL N° 12625 page 9

Dénomination du marché: travaux de réalisation d'un forage à Dahra.

Nombre d'offres reçues et identité des candidats : trois (03)

Lot unique: - HICS SA, Hann Mariste; - STEURBAULT Forage Sénégal SA, Villa 139 SOTRAC MERMOZ; - ASCON. SARL Diomalaye Cité Djily MBAYE – 425 bis Appt 04.

Date d'attribution provisoire du marché : le 30 août 2012.

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : ASCON SARL, Diomalaye Cité Djily MBAYE – 425 bis Appt 04

Montant de l'offre retenue : quarante huit millions huit cent huit mille neuf cent quatre vingt neuf (48.808.989) F CFA TTC.

Délais d'exécution : trente (30) jours après notification.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 85 du code des marchés publics.

Le Directeur Général

02 OCTOBRE 2012

REPUBLIQUE DU SENEGAL

PORT AUTONOME DE DAKAR

21, BOULEVARD DE LA LIBERATION

**AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE**

Dénomination du marché : appel d'offres n°00916 du 14 Mai 2012 pour les travaux de rechargement de la digue jetée Nord et Sud 3ème phase du PAD (relance).

Nombre d'offres reçues : 03

Date d'attribution provisoire : 24 Août 2012

Nom et adresse de l'attributaire définitif: EIFFAGE, Av Félix Eboué x Routes des Brasseries

Montant de l'offre retenue définitivement : 209 874 986 FCFA TTC.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du décret n°2011-1048 du 27 juillet portant Code des Marchés Publics.

Le Directeur Général
Dr CHEIKH KANTE

02 OTCT2012



Direction Générale des Ressources Humaines et de la Formation

Direction de la Gestion des Ressources Humaines

Service de la Gestion des Ressources Humaines

AVIS DE RECRUTEMENT

Sur Décision n°CM/UMOA/006/05/2012 du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), établissement public international constitué entre les huit (8) Etats membres de l'UMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) a été autorisée à créer une agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres de la dette publique par les Etats précités, dénommée « Agence UMOA-Titres ».

Cette Agence, dont le Siège sera situé à Dakar (Sénégal), a vocation à apporter son concours aux Etats membres de l'Union en vue de mobiliser, sur les marchés de capitaux, les ressources nécessaires au financement de leurs politiques de développement économique, à des coûts maîtrisés. Elle apportera ainsi son assistance aux Trésors Nationaux pour le renforcement de leurs capacités, la détermination et la formulation de leurs besoins, la programmation et la coordination de leurs interventions sur les marchés de capitaux, la promotion des titres publics auprès des investisseurs nationaux, régionaux et internationaux, ainsi que la gestion opérationnelle des émissions. Par ailleurs, l'Agence offrira aux Trésors Nationaux un service de placement de leurs excédents de trésorerie, sur la base d'instructions expresses et en fonction des conditions du marché.

Dans la perspective du démarrage imminent de ses activités, l'Agence UMOA-Titres recherche des ressources humaines expérimentées et hautement qualifiées en ingénierie financière, macroéconomie, statistique, économétrie et droit. Ces personnes, toutes ressortissantes des Etats membres de l'UMOA, devront également être dynamiques, intelligentes et engagées.

Les postes pourvoir sont les suivants :

• **Un (1) Directeur** : sous l'autorité du Conseil d'Orientation de l'Agence UMOA-Titres, le titulaire du poste assurera la direction et gestion courante de l'Agence et sa représentation dans ses rapports avec les tiers.

Qualifications requises : le titulaire du poste, âgé de cinquante (50) ans au maximum, devra justifier d'un diplôme de niveau BAC + 5 au minimum en finance, économie, audit ou droit d'une école supérieure de commerce, d'une école d'ingénieurs, d'une université ou d'une institution équivalente. Des qualifications en management et en administration d'entreprise seraient un atout. En outre, il devra avoir au moins douze (12) années d'expérience, dont cinq (5) ans dans des fonctions managériales.

• **Un (1) expert en ingénierie financière** : sous l'autorité de la Direction de l'Agence UMOA-Titres, le titulaire du poste assurera la définition de la

stratégie de mobilisation des ressources, la définition des instruments de mobilisation des ressources et la conception des caractéristiques techniques des titres, ainsi que la formulation du programme régional d'émission de titres publics.

Qualifications requises : le titulaire du poste, âgé de quarante (40) ans au maximum, devra justifier d'un diplôme de niveau BAC + 5 au minimum en finance d'une école supérieure de commerce, d'une école d'ingénieurs ou d'actuariat, ainsi que de solides compétences quantitatives (mathématiques, économétrie, calcul de probabilités, etc.). En outre, il devra avoir au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine d'activité du poste, une expérience dans une Salle des marchés étant un atout.

• **Un (1) expert macroéconomiste** : sous l'autorité de la Direction de l'Agence UMOA-Titres, le titulaire du poste devra assurer l'analyse de l'environnement économique interne et externe de l'UMOA, ainsi que de l'évolution et des perspectives des marchés de capitaux régional et international, en vue de fournir les éléments de base nécessaires pour asseoir les stratégies d'émission.

Qualifications requises : le titulaire du poste, âgé de quarante (40) ans au maximum, devra justifier d'un Doctorat en économie, DEA ou DESS en macroéconomie ou diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste (ISE). En outre, il devra avoir au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine d'activité du poste, une expérience de deux (2) ans sur les marchés de capitaux étant un atout.

• **Trois (3) Chargés des Opérations** : Sous l'autorité de la Direction de l'Agence UMOA-Titres, les titulaires des postes devront assurer la définition de la stratégie et des instruments de mobilisation des ressources, la conception des caractéristiques techniques des titres, la gestion opérationnelle des émissions, la formulation et la mise en œuvre du programme régional d'émission de titres publics, le suivi du règlement / livraison des titres et des événements sur les titres de la dette publique, l'appui aux Trésors nationaux pour le suivi des risques financiers et opérationnels liés aux opérations d'émission.

Qualifications requises : les titulaires des postes, âgés de trente-cinq (35) ans au maximum, devront justifier d'un diplôme de niveau BAC + 5 au minimum en finance d'une école supérieure de commerce, d'une école d'ingénieurs ou d'actuariat, ainsi que d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) années dans le domaine d'activité du poste, une expérience dans une Salle des marchés étant un atout.

• **Un (1) Chargé de la gestion des bases de données** : sous l'autorité de la

Direction de l'Agence UMOA-Titres, le titulaire du poste devra assurer la gestion de la base de données de l'Agence.

Qualifications requises : le titulaire du poste, âgé de trente (30) ans au maximum, devra justifier d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques (ITS), ainsi que d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine d'activité du poste.

Conditions générales de candidatures : pour tous les postes ci-dessus, les candidats devront avoir d'excellentes aptitudes à communiquer en anglais. Le détail des postes proposés peut être consulté sur le site internet de la BCEAO, à l'adresse suivante : www.bceao.int.

Modalités du recrutement : les candidats retenus seront engagés sur la base de contrats de travail à durée indéterminée, assortis d'une période d'essai d'un (1) an.

Le présent avis de recrutement et le formulaire de candidature sont disponibles sur le site web de la BCEAO, à l'adresse susmentionnée. **Les candidatures seront présentées exclusivement sous format électronique suivant le formulaire précité sur la période du 2 au 23 octobre 2012.**

Aucune candidature ne sera reçue après la date limite indiquée ci-dessus. L'enregistrement des candidatures devra impérativement être accompagné par la transmission, dans le délai susvisé, d'un dossier physique de candidature (support papier) comprenant notamment :

- + la lettre de motivation ;
- + le curriculum vitae ;
- + les copies certifiées conformes des diplômes requis ;
- + les certificats et/ou attestations de travail justifiant de l'expérience professionnelle alléguée .

Ce dossier physique devra être transmis, sous pli confidentiel, à l'adresse suivante :

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Avenue Abdoulaye FADIGA - BP : 3108 - DAKAR - (Sénégal)
A l'attention du Directeur de la Gestion des Ressources Humaines

Très important :

1. Seules les candidatures enregistrées en ligne sur le site Internet de la BCEAO (www.bceao.int) seront examinées.

2. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

3. Aucune contrepartie financière n'est demandée pour l'enregistrement des candidatures

4 - L'Agence UMOA - Titres se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.

02 OCT. 2012

Le décret d'application de la loi d'orientation sociale signé

Le ministre de la Santé et de l'Action sociale, le Pr. Awa Marie Colle Seck a révélé hier, à Dakar, que le président de la République Macky Sall a signé le décret d'application de la loi d'orientation sociale en faveur des personnes handicapées. Elle présidait la cérémonie d'ouverture de la journée d'étude et de réflexion axée sur les préoccupations socio-sanitaires des personnes âgées.

La prise en charge des personnes handicapées connaîtra des ruptures dans les prochaines semaines. L'annonce a été faite par le ministre de la Santé et de l'Action sociale, le Pr. Awa Marie Colle Seck. Elle présidait la cérémonie d'ouverture de la journée d'étude et de réflexion axée sur les préoccupations socio-sanitaires de personnes âgées. «Les personnes âgées ont beaucoup d'individus parmi elles qui sont aussi handicapés soit visuelle, moteur, auditif etc. C'est pourquoi il est important de leur faire part du nouveau décret d'application de la loi d'orientation sociale», a indiqué le ministre. Ce décret d'application relative à la prise en charge des personnes handicapées comporte

une carte d'égalité des chances. «Cette carte est un plus dans tout l'arsenal qui existe pour aider les personnes âgées et handicapées. Elle leur permet d'avoir des avantages quant à l'accès à beaucoup de structures publiques et privés, mais surtout à être prioritaire dans les structures de santé», a soutenu le ministre.

Cette journée d'étude et de réflexion a été organisée dans le cadre de la journée internationale des personnes âgées. Deux thèmes majeurs le «Plan Sésame» et le «Statut social» ont été abordés au cours de cette rencontre organisée par la Fondation Sonatel, en collaboration avec le ministère de la Santé et de l'Action sociale, la Ville de Dakar et l'Association des per-



sonnes âgées. «Il faut reconnaître que le plan Sésame n'a pas tellement profité aux personnes âgées. L'initiative était bonne au départ mais la mise en place a échoué. C'est pourquoi il est urgent de faire

son évaluation et de repartir sur de bonnes bases pour pouvoir le faire bénéficier à celles qui en ont vraiment besoin», a fait savoir un des membres du comité de pilotage, Mame Birame Faye. L'accès aux soins de santé, l'égalité des

chances, l'action sociale et préventive, l'éducation, la formation et l'emploi, l'accessibilité, l'habitat, le cadre de vie, entre autres, constituent les différentes recommandations de la journée.

Tata SANÉ

ARMEES

Quatre nouveaux généraux de brigade étrennent leurs étoiles

Depuis hier, 01er octobre, l'armée sénégalaise compte de nouveaux étoilés. Le colonel Samba Fall (officier des troupes d'infanterie de marine), premier commandant de la base navale d'Elinkine, étrenne ses étoiles. Tout comme le docteur Bou-bacar Wade, le directeur de l'hôpital Principal de Dakar, qui devient médecin-général.

Alioune Wade, qui fut conseiller-défense de l'ancien Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, passe lui aussi général.

Promotion également chez les

«marins-surfacières» : le capitaine de vaisseau Cheikh Bara Cissokho, seul aide de camp de l'ancien chef de l'Etat Abdoulaye Wade durant ses douze ans de magistrature, devient contre-amiral (l'équivalent de général de brigade).

En réalité, la promotion de ces officiers avait été décidée par le président Abdoulaye Wade au mois de décembre dernier, après des propositions du chef d'état-major général des armées (Cemga), le général de corps d'armée Abdoulaye Fall.

S. K.

DR. OUSSEYNOU KA, GÉRIATRE

«Il faut coordonner la prise en charge des personnes âgées»

La prise en charge médicale des personnes âgées demande une coordination. Telle est la conviction du Dr. Ousseynou Ka gériatre au centre gérontologie-gériatrie de Ouakam. «Une personne âgée souffre plutôt de la prise des médicaments. Elle va voir le rhumatologue pour ses problèmes de rhumatismes, l'ophtalmologue pour son problème de cataracte, le cardiologue pour son hypertension. D'où

l'intérêt d'une bonne coordination pour plus d'efficacité», a expliqué le Dr. Ka, qui a rappelé que cette couche vulnérable souffre de plusieurs maladies à la fois. L'hypertension, le Diabète, la prostate, entre autres, sont les maladies qui constituent les différentes pathologies les plus fréquentes chez les personnes âgées.

T. SANÉ

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Cinquante morts et plus de quatre-vingt dix blessés entre 2004 et 2010 à Louga

Le bilan des accidents de circulation est lourd dans la région de Louga. De 2004 à 2010, les accidents recensés sur le territoire régional ont fait un total d'une cinquantaine de morts et plus de quatre-vingt-dix blessés. Défaillance technique, manque de maîtrise de certains types de véhicules comme les bus, l'indiscipline des chauffeurs, sont les principales causes évoquées.

Dans la région de Louga, les usagers de la route ont la peur au ventre. Les accidents dans lesquels les bus, communément appelés «horaires», sont impliqués ces derniers temps, ont causé beaucoup de pertes en vies humaines et des dégâts incommensurables. Du mois d'avril 2004 à mai 2010, les accidents recensés sur le territoire régional ont fait une cinquantaine de morts et plus de quatre-vingt-dix blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré le 24 juin 2004, un jeudi noir à Palméo, situé sur la nationale 2, après Ndande, avec un total de 32 morts et 27 blessés. Une collision entre deux cars «Ndiaga Ndiaye» qui roulaient à vive allure. Pire, révèlent les sources de sécurité, dans la plupart des accidents relevés entre 2008 et 2010 dans la région, ce sont des bus qui sont impliqués. Les virages de Keur Boumi à Louga, l'entrée du village de Palméo à Kébémér, la sortie du village de Baralé vers Sakal toujours sur la Rn2, sont les axes les plus redoutables. Trois axes sur lesquels les accidents les plus graves et les plus mortels se sont produits au cours de ces dernières années.

Les causes de la plupart des accidents sont de trois ordres, selon les services techniques et ceux qui sont chargés d'assurer la sécurité routière dans la région de Louga.

La première cause est liée à l'état des véhicules. À ce propos, le problème de la visite technique reste une exigence que les services techniques compétents ont la lourde responsabilité de gérer. À ce titre,

A. D., un ex-chef de service régional des transports à la retraite reste formel. «Il faut que le service soit rigoureux. Aucune dérive ne doit plus être tolérée, pour que le travail se fasse correctement, régulièrement et de façon rigoureuse, parce qu'il y va de la vie des humains». Mais pour autant, souligne notre interlocuteur, le problème est plus accentué chez les bus. Ce type de véhicule pose en réalité un second problème lié à la maîtrise sur la route. «Il faudrait bien que les techniciens des services compétents en la matière soient dotés de moyens efficaces pour exercer correctement le contrôle de ces véhicules particulièrement dangereux sur nos routes qui sont exiguës et très étroites», souligne-t-il.

Défaillances techniques et indiscipline

À côté des défaillances techniques, la question de la discipline et de la formation des chauffeurs se pose avec acuité. A. D. demeure convaincu que les conducteurs de bus et autres poids lourds devraient bénéficier d'une formation particulière. «C'est un problème d'éducation qui se pose à ce niveau», insiste-t-il. «Je suggère qu'une autre formation citoyenne et civique soit dispensé aux conducteurs de poids lourds», indique-t-il. À en croire ce technicien aguerri et bien expérimenté, la société Dakar Dem Dikk qui ne s'y trompe pas, l'a bien compris en procédant d'abord à la formation des chauffeurs des bus avant de les leur confier.

Ousmane MBENGUE

Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP)

Avis d'Appel d'offres (AAO)

N° T-ARMP-001/2012

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le site «marchéspublics.sn» et dans le journal quotidien «le soleil» du 26 janvier 2012.

2. L'Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP) dans le cadre de ses ressources propres compte financer «les travaux d'Extension et de réhabilitation des locaux de l'ARMP» et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché portant sur : «les travaux d'Extension et de réhabilitation des locaux de l'ARMP» No : T-ARMP-001/2012 » en un lot unique. Les ouvrages comprennent :

- L'harmonisation des balcons de façade du bâtiment principal ;
- L'extension et le réaménagement de certains bureaux
- La construction d'un restaurant du centre de formation (R+4)
- La construction de locaux pour les archives et le stockage des fournitures et équipements de bureaux ;
- La finalisation des travaux de gros œuvre de la cage d'ascenseur ;
- La fourniture et pose d'un ascenseur

3. L'ARMP sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants en un lot unique :

NB : Les variantes ne pourront être prises en considération

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics (Décret N° 2011-1048 du 27 juillet 2011), et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de l'Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres les jours ouvrables de 09H à 17 heures, à l'adresse mentionnée ci-après :

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP), Rue Alpha Hachamiyou TALL x

Rue Kléber BP 11303 Dakar – Sénégal Tél. : (221) 33 889 11 60 Fax : (221) 33 821 08 13 – Email : armp@armp.sn

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Le candidat doit être une société immatriculée capable d'exécuter les travaux demandés
- Avoir réalisé au moins trois (03) ouvrages de nature et de complexité similaires au cours des 05 dernières années.
- Disposer des moyens matériels et financiers nécessaires pour réaliser le projet

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (25.000) FCFA soit par virement compte ARMP CBAO n° 36156069401/95 ou en espèces auprès de la Direction des Services Administratifs et Financiers de l'ARMP.

7. Les offres devront être soumises au plus tard le 06 novembre 2012 à 10 heures précises, à l'adresse ci-après : AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP), Rue Alpha Hachamiyou TALL x Rue Kléber BP 11303 Dakar – Sénégal Tél. : (221) 33 889 11 60 Fax : (221) 33 821 08 13 – Email : armp@armp.sn

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 06 novembre 2012 à 10 heures précises.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à deux millions de francs CFA (2.000.000).

La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière dûment agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances. Les cautions de soumission devront demeurer valides pendant une durée de 118 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général de l'ARMP

POUR AVOIR BLESSE LEUR APPRENTI

Samba Diop et son fils encourrent trois ans ferme

Le parquet a requis trois ans ferme contre Samba Diop et son fils Aliou Diop prévenus de coups et blessures volontaires au préjudice de Pape Ngom. La partie civile réclame 200 millions de francs Cfa. Le verdict sera rendu le 03 octobre.

C'est sur une chaise roulante que le plaignant Pape Ngom a comparu devant la barre du tribunal des flagrants délits. Il traînait encore des séquelles de ses blessures qui lui ont été faites par son patron et le fils de celui-ci. Le 28 août dernier, jour des faits, Samba Diop, son patron en mécanique, lui avait réclamé des pièces usagers et une somme de 2 000 francs Cfa. Le jeune Pape Ngom a refusé d'obtempérer. Face à ce refus, selon M. Ngom, Samba Diop l'a pris au collé. Il s'est débattu et son patron s'est retrouvé à terre. Le fils de ce dernier, Aliou Diop, qui suivait la scène, est vite venu au secours de son père. Il s'en est pris à Pape Ngom. Mais la bagarre a tourné en faveur du plaignant. Celui-ci à deux reprises a terrassé le fils de son patron. Humilié, Aliou Diop a pris un tournevis à l'aide duquel il a asséné un coup au plaignant au niveau du cou. Il sera acheminé d'urgence dans un centre de santé. Le certificat médical établi par le médecin fait état d'une incapacité temporaire de travail de

90 jours. Devant la barre, les prévenus Samba Diop et son fils Aliou Diop ont reconnu les faits. Cependant Aliou Diop n'a pas fourni des justifications sur le motif de son acte. Alors que son père a tenté de dire que c'est son apprenti Pape Ngom qui l'a provoqué dans un premier temps. Un argument que ne partage par le ministère public. Selon le parquet, le plaignant n'aurait jamais cette outrecuidance d'en vouloir à son patron qui lui a appris son métier durant sept ans. Sa conviction est que le plaignant a été provoqué par son patron. Le parquet estime que les prévenus devraient comparaître devant la Cour d'assises pour tentative de meurtre eu égard à la dangerosité de l'arme utilisée et à la partie du corps visée. Lors des débats d'audience, le président du tribunal a notifié à Aliou Diop la gravité des faits qu'il a commis. Parce que, a-t-il dit, «ses blessures vont lui occasionner une infirmité».

De l'avis du parquet, l'imputabilité des faits ne fait l'objet d'aucun doute, récusant en outre la

thèse de la légitime défense. Par conséquent, il a requis trois ans ferme contre les prévenus.

Me Djebel Samb, conseil de la partie civile, s'était auparavant inscrit dans ce sens. Il demeure convaincu que les faits reprochés aux prévenus sont constants. Mieux, a-t-il souligné, «le préjudice que mon client a subi est incommensurable». C'est pour cette raison qu'il a réclamé 200 millions de francs Cfa en guise de dommages et intérêts.

Me Issa Diaw de la défense qualifie cette affaire de «malheureuse».

Selon l'avocat, le vieux Samba Diop n'a pas porté des coups et occasionné des blessures sur son apprenti. Il a plaidé sa relaxe au bénéfice du doute. Relativement au cas spécifique d'Aliou Diop, il est d'avis que celui-ci a été contraint moralement d'agir en évoquant la jurisprudence rendue par la Cour Suprême sur «l'affaire Diack». Par conséquent, il a demandé au tribunal de le relaxer ou à défaut de lui faire bénéficier de l'excuse légale de provocation en lui accordant le sursis ou bien une réduction de peine. Le tribunal rend sa décision demain (3 octobre).

Souleymane Diam SY

Mecque 2012 : les missionnaires invités à faire preuve de tolérance

Les 150 missionnaires devant encadrer les pèlerins sénégalais à La Mecque ont été invités, lundi, à faire preuve de «tolérance» pour surmonter les nombreuses difficultés auxquelles ils devront faire face en terre sainte d'Arabie Saoudite.

Au cours d'une rencontre, lundi à Dakar, entre le Commissariat général et les missionnaires, l'accent a été particulièrement mis sur «la tolérance des uns et des autres afin de contenir les humeurs des pèlerins» pour lesquels les missionnaires sont présents sur les lieux saints de l'islam. À cette occasion, les 150 missionnaires ont reçu les informations sur le type d'organisation mis en place cette année et qui diffère «légèrement» de celle des dernières années, a indiqué le commissaire général au pèlerinage, El hadj Mansour Diop. Les missionnaires, répartis en 2 groupes (hommes et femmes), ont écouté les exposés du Commissaire général, de son adjoint Elhadj Saliou Bamar Ndiaye et du coordinateur des opérations El Hadji Samba Diaw.

«Nous avons la liste des missionnaires pour le hadj 2012 et nous avons pensé utile de tenir une assemblée générale ce matin avec tous les missionnaires qui ont la chance d'être désignés par l'État pour faire partie de cette grande opération d'assistance des pèlerins sénégalais pour l'édition de cette année», a souligné le commissaire général au pèlerinage. «Pour cela, il fallait d'abord leur rappeler le privilège exceptionnel qu'ils ont de pouvoir participer à une telle œuvre, mais également remobiliser les troupes en leur donnant les informations sur le type d'organisation que nous allons mettre en place cette année», a dit M. Diop.

«Ceci varie légèrement par rapport aux éditions précédentes, qu'ils soient mieux imprégnés des types de travail qui leur sera confié» a-t-il noté. M. Diop a mis en exergue la trame essentielle qui est à la tête de l'organisation qui comprend tous les secteurs comme l'hébergement, le transport, l'informatique, etc., à la tête de laquelle se trouve El Hadji Saliou Bamar Ndiaye. Selon lui, cette année, le commissaire adjoint au pèlerinage va assurer les missions de directeur général des opérations. Ce qui lui permettra d'avoir un œil sur le transport, l'hébergement et les religieux. Il sera assisté de deux co-administrateurs pour la ville de Médine, ainsi que deux co-administrateurs pour la ville de La Mecque. Il sera également assisté de deux coordinateurs (un en charge des missionnaires et un autre en charge des pèlerins). «La tâche confiée aux missionnaires n'est pas une chose aisée», a pour sa part indiqué le coordinateur des opérations, El Hadji Samba Diaw, estimant que «ce n'est pas un cadeau». M. Diaw a rappelé que la taille de la liste des missionnaires a été réduite en passant de plus de 400 à 150. Ce qui doit, a-t-il dit, les pousser «à relever le défi». Il a exhorté les uns et les autres à éviter certains comportements qui sont de nature à donner une mauvaise image du missionnaire. Selon lui, le missionnaire «doit être au service exclusif du pèlerin».

(APS)

Titulaires d'un Bac + 3 en Transport

Intégrez la Maîtrise en Transport et Logistique (Bac+4)



Le seul diplôme de ce niveau en transport et logistique reconnu par le CAMES en Sénégal.

Cette reconnaissance lui confère des atouts indéniables pour une insertion professionnelle de qualité ou la poursuite des études dans des écoles et universités prestigieuses à travers le monde.

Cette formation rigoureuse et structurée est continue et reconnue sur toute l'Afrique depuis de nombreuses années.

L'Institut Supérieur des Transports (IST), pôle d'excellence en Afrique vous attend.

Admission:

- Titulaires d'un bac + 3 (Licence / Bachelor)
- Etude de dossier
- Entretien avec un jury



Le pôle d'excellence en transport

Sup de Co - Campus Point E
Rue 18 x rue de Kérouk
Tél. (221) 338796045
www.supdeco.sn

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA PROCESSION

Sup de Co

IST Institut Supérieur des Transports

Le premier vol pour la Mecque est prévu aujourd'hui. Les pèlerins sont attendus à l'Aéroport Léopold Sédar Senghor

SECURITE TERRITORIALE Un panel de qualité pour explorer les limites de la liberté d'information

Une consultation régionale de trois jours sur «l'équilibre entre la liberté d'information et la sécurité territoriale dans les démocraties ouest-africaines» s'est ouverte, lundi, à Dakar à l'initiative d'Open Society initiative for West Africa (Osisa) et Open Society Justice Initiative (Osji). Prennent part à cette rencontre de responsables des secteurs de la sécurité, du renseignement et de la police, des journalistes et des représentants d'organisations professionnelles de journalistes, des membres de la société civile, des parlementaires, des universitaires, des décideurs et des juristes.

Ces participants viennent du Bénin, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Ghana, de la Guinée, du Liberia, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal et de la Sierra Leone. La consultation régionale de trois jours a pour but de trouver des possibilités d'arriver à «un juste équilibre entre la li-

berté d'information et la sécurité nationale dans la région africaine».

La rencontre également vise à «participer au débat en cours sur la manière de développer une relation viable entre la question légitime de la sécurité nationale et la promotion du droit du public à l'information», selon les organisateurs.

«L'objectif général de cette rencontre est de faciliter une consultation profonde et productive en Afrique de l'Ouest et du Centre sur le projet des Principes sur la sécurité nationale et le droit à l'information (...), indique un communiqué de presse. En Afrique de l'ouest, «la promulgation de toutes les lois relatives à l'accès à l'information est encore très embryonnaire, avec seulement quatre pays ayant des lois sur la liberté, ce, en dépit du fait que tous les pays de la région ont ratifié la Charte africaine qui prévoit le droit d'accès à l'information en son article 9», révèle la même source.

(APS)

Les agriculteurs d'Aéré Lao veulent plus de terres aménagées pour augmenter la production



Le manque d'aménagements à Aéré Lao (département de Podor) freine l'ardeur des agriculteurs, qui n'exploitent que quelques 1.270 ha. Les superficies sont jugées insuffisantes par rapport aux nombreuses potentialités de la zone. Le seul souci des agriculteurs de cette contrée est l'augmentation de la mise en valeur des terres aménagées afin de leur permettre de mieux sécuriser la production agricole et participer à l'effort de la réduction de la facture d'importation, qui constitue un vrai casse-tête pour les pouvoirs publics.

Reportage de **Samba Oumar FALL & Souleymane Diam SY**

A Aéré Lao, l'agriculture est, à côté de l'élevage, un des secteurs porteurs en raison de son grand potentiel (disponibilité des terres, fertilité des sols, possibilité de recourir à la mécanisation, diversité des types de spéculation etc.). Malgré ces nombreux atouts, seuls 1.270 hectares de terres agricoles bénéficient d'une politique d'aménagement et de maîtrise de l'eau. Deux stations de pompage, composées de cinq pompes avec un débit de 770 litres par seconde, irrigent cette superficie appartenant à deux unions, qui mobilisent une bonne partie des populations d'Aéré. La première, l'Union phase 1, créée en 1994, qui regroupe 4 Gie, exploite 365 ha dont 255 en riz et 100 ha consacrés à la polyculture. La seconde, l'Union phase 2, qui a vu le jour en juin 1997, compte 13 Gie et exploite 905 ha dont 160 en polyculture. Selon Amadou Tidiane Dème, l'Union phase 2 exploite chaque année toutes ses

terres. « Chaque campagne, nous parvenons à emblaver la totalité des 745 ha destinés au riz et en contre saison, les spéculations comme l'oignon, la tomate et le maïs prennent le relais », a-t-il soutenu. Mais force est de reconnaître que le développement du riz est confronté à l'augmentation de la production en raison de l'insuffisance des aménagements.

L'aménagement des terres, un enjeu capital

Malgré tous les efforts consentis par les agriculteurs, les rendements sont de l'ordre de 6 tonnes à l'ha. Ce qui fait que la production ne couvre pas totalement les besoins des populations alors que d'importantes possibilités de production existent dans cette zone. « Ici, les rendements ne sont pas aussi élevés, contrairement à certaines localités du département où l'on enregistre des pointes de 10 tonnes à l'ha. A

Aéré, cela constitue un rêve », a expliqué M. Dème, président de l'Union phase 2.

Renforcer les capacités

Il est d'avis que l'amélioration des rendements de récoltes devrait s'accompagner d'un renforcement des capacités, car, soutient-il, les expériences ont montré que les rendements peuvent être doublés et même triplés. « Si l'on arrive à être bien encadrés par la Saed, on peut arriver à 12 tonnes comme dans certaines localités du département. Pour cela, il faut des formations bien conçues qui peuvent donner de meilleurs rendements », a laissé entendre M. Dème, en soulignant que l'amélioration globale de la productivité dans le secteur agricole est indispensable à la diminution de la pauvreté rurale et à la croissance économique. Si Aéré Lao recèle d'importantes potentialités hydro-agricoles, le secteur agricole y reste fortement tributaire de l'absence d'aménagements fonctionnels, qui demeure l'une des principales causes des bas rendements. Mais selon les agriculteurs, si la productivité doit augmenter sur ces terres grâce auxquelles ils vivent, le développement des aménagements devrait y jouer un rôle majeur. « Au départ, on n'arrivait même pas à exploiter 300 ha, maintenant même les 1.270 ha que nous exploitons sont insuffisants pour les popula-

tions qui en dépendent. On a beaucoup d'eau, de terres, du soleil et de la main d'œuvre. Nous demandons seulement à l'Etat d'augmenter les aménagements, car d'Aéré jusqu'à Galoya, il n'y en a presque pas. Cette augmentation des aménagements nous permettra de produire assez de riz et participer à l'effort de la réduction de la facture d'importation qui constitue un vrai casse-tête pour les pouvoirs publics », a-t-il indiqué. Sur un autre registre, M. Dème a fait savoir que la professionnalisation des agriculteurs est devenue une nécessité. Cette professionnalisation, a-t-il dit, s'appuiera sur un renforcement des capacités des différents acteurs, à travers diverses formations, qui vont, à son avis, leur permettre d'acquérir les savoirs et les savoir-faire indispensables à l'exercice de leur métier. « Ces formations permettront aux agriculteurs que nous sommes de renforcer nos connaissances techniques en matière d'aménagement, de riziculture et de maraîchage. Elles nous permettront également d'améliorer nos connaissances sur le développement des investissements dans le secteur agricole (magasins de stockage, marchés, unités de transformation et de conditionnement) afin d'améliorer les conditions de mise en marché et de prix », a-t-il indiqué.

La disponibilité de l'engrais, un vrai casse-tête

De son côté, Djibril Thiyo, président de l'Union phase 1, a déploré le vieillissement des aménagements et la non disponibilité de l'engrais. Selon lui, la campagne agricole de cette année a démarré avec beaucoup de difficultés qui se rapportent toutes au problème de l'engrais. « Jadis, les rendements étaient abondants, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui parce que la campagne agricole ne démarre pas à temps et quand on ne démarre pas à temps, on réalise toujours une mauvaise campagne », a-t-il noté, en soulignant que beaucoup d'agriculteurs sont frustrés par le retard observé dans la réception de l'engrais subventionné. « C'est bon de subventionner, mais si l'engrais n'est pas

disponible à temps, ce n'est pas intéressant. Si l'on donne l'engrais tôt, on démarre aussitôt, dans le cas contraire, on ne peut pas avoir de bons rendements et on risque de se retrouver avec seulement de quoi manger. D'ailleurs, les techniciens ont unanimement reconnu que si l'on cultive un champ et qu'on reste pendant 25 jours sans mettre de l'engrais, on ne peut avoir de bons rendements. Ici, certains agriculteurs ont cultivé leurs champs depuis deux mois et n'ont toujours pas vu l'engrais », a-t-il déploré. Cela voudrait dire, selon lui, que ceux dont les cultures ont besoin d'engrais, s'ils ne sont pas satisfaits le plus vite possible, feront une mauvaise campagne agricole. « Cette année, le quota reçu par le département de Podor est loin de couvrir les besoins des agriculteurs. Le département a reçu 1.700 tonnes, dont 350 seulement pour la zone d'Aéré, qui va jusqu'à Galoya et qui englobe l'Île à Morphil et les arrondissements de Cas-Cas et Saldé. C'est infime par rapport aux besoins, car Aéré seul peut utiliser ces 350 tonnes », a révélé M. Thiyo. Selon lui, l'insuffisance notable de l'engrais constitue une menace pour la réussite de la campagne.

L'autre difficulté, à son avis, concerne l'électricité. « Les factures sont très chères. Nous sommes obligés de déboursier au minimum deux millions chaque mois et la Senelec ne nous tolère aucun retard de paiement. Avec la faiblesse des rendements, il est difficile de s'acquitter de ces sommes. C'est pourquoi nous demandons que l'Etat nous aide à ce niveau pour que nous puissions véritablement vivre de l'agriculture », a indiqué M. Thiyo qui a estimé que ces problèmes conjugués font que les agriculteurs ont beaucoup d'inquiétudes.

Les agriculteurs ont ainsi souhaité une augmentation de la mise en valeur des terres aménagées dans l'Île à Morphil et dans tout le département de Podor, la disposition de l'engrais à temps et l'allègement des factures d'électricité, ce qui les aiderait à garantir de façon durable une production de qualité.



FORMATION ET ECHANGE D'EXPERIENCE

Pour une mise en synergie des différents acteurs du Palam

Le Programme d'alphabétisation et d'apprentissage de métiers (Palam) poursuit son bonhomme de chemin. La Banque islamique de développement (Bid) et l'Etat du Sénégal l'ont cofinancé à hauteur de 7.376.897.000 de francs Cfa, (2009-2014), pour lutter contre la pauvreté dans les régions de Diourbel et de Kaffrine.

La récurrente question que certains citoyens et facilitateurs interrogés, au moment de la clôture de l'atelier, se posent, est de savoir, est-ce que les résultats sur le terrain ont réellement répondu aux attentes des bénéficiaires ? Les résultats du programme sont-ils visibles, ou ont-ils vraisemblablement impacté sur la lutte contre la pauvreté dans les régions de Diourbel et de Kaffrine ? En tout état de cause, l'objectif global du (Palam) est de contribuer à la réduction de la pauvreté au sein des populations rurales et féminines en priorité, par l'accès à une alphabétisation fonctionnelle centrée sur les compétences et par l'accès aux services de micro finance favorisant l'auto développement.

Le ministre de la Famille, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat féminin, Mariama Sarr, a clôturé, samedi, un atelier de quatre jours au Conseil régional de Diourbel organisé à l'attention des bénéficiaires du programme d'alphabétisation et d'apprentissage de métiers pour la lutte contre la pauvreté (Palam).

Un transfert de compétences pour la création de micro entreprises pérennes est un des résultats attendus. Bien que pertinent comme programme, beaucoup de difficultés sont intervenues dans

le déroulement de ses activités. Entres autres couacs, on peut noter l'étendue géographique d'intervention. Cette couverture concerne les régions de Diourbel, et de Kaffrine. Selon la directrice du Palam, le choix de ces deux régions et les 15 communautés rurales (8) pour Kaffrine et (7) pour Diourbel s'est effectué « sur la base du croisement de la carte de la pauvreté et celle de l'analphabétisme et de la scolarisation. Le ministre de la famille, de l'enfance et de l'entrepreneuriat s'est réjoui des efforts consentis et a exhorté les bénéficiaires à « prendre leur destin en main » après cette formation. Des compétences acquises, grâce à des experts et facilitateurs qui accompagnent les cibles depuis 2009, début du programme.

D'importants défis se dressent malgré l'élaboration des stratégies d'intervention, le recrutement des opérateurs techniques en alphabétisation, la formation de volontaires dans les écoles de formation d'instituteurs. A en croire le rapport présenté par la responsable de l'unité de gestion de projet 279 villages, 8000 enfants, une dizaine de milliers de femmes, près de huit milliards ont été engloutis depuis l'entame du Palam en 2009 qui se termine en 2014.

Mamadou Aïcha NDIAYE

Des centaines de personnes consultées gratuitement à Pékesse

Des centaines d'habitants de la communauté rurale de Pékesse (département de Tivaouane) ont reçu samedi des soins gratuits, dans le cadre d'une journée de consultations visant différentes pathologies dont le paludisme, les maladies diarrhéiques et respiratoires.

Dénommée "Les 72 heures de And Defar Pékesse", cette initiative était parrainée par Pape Dieng, président de la communauté rurale, par ailleurs directeur général de la SENELEC, la société publique en charge de la distribution de l'énergie électrique.

A travers cette journée de consultations, le conseil rural de Pékesse cherche à assurer à ses administrés un accès adéquat à des soins de santé primaires en période hivernale, a expliqué son président.

Il a annoncé qu'il va plaider auprès ministre de la Santé et de la Prévention médicale l'érection du poste de santé de Pékesse en centre, pour permettre une plus grande accessibilité aux soins de santé.

Selon Pape Dieng, le président de la République Macky Sall ambitionne de mettre en œuvre une "bonne politique de santé" entrant dans le cadre de la couverture de santé universelle.

Le chef de poste de santé de Pékesse, Pape Djibril Guèye, a salué l'initiative de "And Defar Pékesse" qui permet selon lui de soulager les populations des 66 villages rattachés à la communauté rurale du même nom, pour une population estimée à 18.735 habitants.

M. Guèye a indiqué que Pékesse a cependant besoin d'un centre de santé, car les deux postes de la zone, avec un personnel très réduit, ne peuvent assurer une couverture médicale satisfaisante. Il a également souligné qu'un suivi sera fait de ces journées médicales.

Le président de l'association "And Defar Pékesse", Dame Dieng, a pour sa part rappelé que cette structure œuvre depuis 2008 pour apporter des réponses aux préoccupations des populations locales, à travers des actions développement.

Pour ces 72 heures de Pékesse, les jeunes ont procédé au désherbage des cimetières et au nettoyage de la grande mosquée. Des séances de reboisement ont été également organisées de même qu'une conférence publique sur "Le rôle du citoyen dans le développement de sa collectivité".

(APS)

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un but - Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction Générale des Impôts et des Domaines

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

AAO N°/DGID/02/2012

1. Objet du marché : Fourniture d'imprimés spéciaux et d'imprimés sécurisés à la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID), 31 Rue de thiong x Vincens – Gestion 2012.

2. Référence de publication : Soleil du 11 juillet 2012.

3. Nombre d'Offres reçues et identité des candidats : six (06)

- **SODIC**, Avenue Bourguiba x Rue 4; - **IMPRIMERIE PAPETERIE LE GANDIOL**, Av. El Hadj Malick SY X Faidherbe; - **CEMPA**, 56, rue Carnot ; - **IMPRIMERIE TANDIAN** ; Yoff Layène - Route de l'Aéroport ; - **IMPRIMERIE SALAM** ; Route de Terme Sud, Ouakam Tally américain; - **GAEL IMPRIMERIE**; 224 Ouagou Niayes I.

4. Nom adresse des attributaires provisoires :

- **Lot 1:** Gael Imprimerie: 224 Ouagou Niayes I
- **Lot 2:** Cempa: 56, rue Carnot

5. Montant des Offres retenues :

- **Lot 1:** GAEL IMPRIMERIE: 92.262.500 FCFA TTC
- **Lot 2:** CEMPA: 78.448.170 FCFA TTC.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 81, alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps un délai de recours gracieux auprès de l'autorité contractante, puis dans un deuxième temps un délai de recours auprès du Comité de Règlement des Différends (CRD) de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en vertu de l'article 87 dudit code.

Le Directeur de l'Administration et du Personnel

02 OCTOBRE 2012



PUBLICATION D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Pour l'acquisition de fournitures de bureau et consommables informatique

Marché N° F_DRHAGE 005/PPM 2012

Référence de publication : Journal quotidien «le soleil»

Date de publication de l'avis d'appel d'offres : Trente (30) juillet 2012

Nombre d'offres reçues et identité des candidats :

1. OFFICE CONSOMMABLE
2. MASTER OFFICE
3. OFFICE CHOICE
4. TOURE EQUIPEMENT
5. SAREDICA
6. SESA TECHNOLOGIES
7. DISMAT

Nom et adresse de l'attributaire provisoire :

N° Lot	Noms	Adresses	Montants retenus provisoirement TTC
LOT 1 :	SAREDICA	11, Boulevard Djily Mbaye, Dakar ; Tel : 33.849.62.22	25.785.738
LOT 2 :	OFFICE CONSOMMABLE	95, Avenue Blaise Diagne Dakar Tel : 33.823.88.12	11.946.910

Délai d'exécution : 1 mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du code des marchés et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la personne responsable du marché : M. le Directeur Général de la SN HLM, en vertu de l'article 88 dudit code, puis d'un recours au Comité de Règlement des différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'organe chargé de la Régulation des marchés publics, en vertu de l'article 89 dudit code.

Le Directeur Général PI
Ibrahima DIOUF

02 OCTOBRE 2012

DR YOUMA FALL, ADMINISTRATEUR

« Le Grand Théâtre est en train de réconcilier l'artiste et son public »

Le Grand Théâtre national a été inauguré en avril 2011, et les autorités avaient fait de sa gestion une question primordiale. Depuis sa nomination comme administrateur de ce haut lieu culturel et artistique, en octobre dernier, Dr Youma Fall (enseignante-chercheuse à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et expert en Gouvernance culturelle pour l'Unesco dans les pays en développement) essaie, avec son équipe, de relever ce défi en proposant une programmation éclectique, panafricaine et internationale. Il faut surtout amener le grand public à fréquenter ce nouveau temple de la création et du spectacle.



Propos recueillis par Omar DIOUF

Mme Youma Fall, le Grand Théâtre national a été inauguré depuis plus d'un an et commence à accueillir plusieurs activités. Pouvez-vous revenir sur la vocation de cette grande institution culturelle ?

« Le Grand Théâtre est un espace à vocation panafricaine. C'est un espace d'excellence mais qui se veut non élitiste. C'est-à-dire qu'il doit présenter le meilleur des arts du spectacle, dans toutes les disciplines. Nous voulons que tous les publics, chaque année, puissent trouver leur bonheur dans la programmation du Grand Théâtre. Il s'agit, pour nous, d'amener tous les Sénégalais « Au Grand Théâtre ce soir ». Ce sont nos objectifs. Comment faire pour atteindre ces objectifs ? C'est un espace panafricain, donc nous allons présenter le meilleur de la création en Afrique. C'est un espace ouvert vers

peut pas se limiter seulement à la présentation de spectacles. Il faut qu'il soit un espace de formation et d'incubation, c'est-à-dire de renforcement de capacités et d'accompagnement pour tous les acteurs de la chaîne de production. C'est, pour revenir à Becker, « le caractère collectif de la création ».

D'un côté, il y a les producteurs et de l'autre, le récepteur, le consommateur, entre autres. Mais, entre les deux, il y a ce qu'on appelle le médiateur et le personnel de renfort. Participer à la formation de tout ce public-là fait partie également de la vocation du Grand Théâtre. Nous avons ainsi organisé des ateliers de formation pour les journalistes, les comédiens, etc.

En dehors de ce volet formation, le Grand Théâtre est un espace de sociabilité artistique. Il doit créer des moments de rencontres et d'échanges entre professionnels du spectacle, journa-

etc. ? C'est, aujourd'hui, une chose difficile pour un Sénégalais ou un étranger qui arrive au Sénégal.

Nous considérons qu'il faut donc créer non seulement des espaces de publication, mais également des espaces de confrontation entre acteurs des arts de la scène. La confrontation fait partie de la formation. Elle accompagne la professionnalisation.

Pour finir cette présentation, je dirais qu'un espace comme le Grand Théâtre national est un espace qui crée justement de l'abondance dans l'actualité. Et comme le disent les sociologues, l'abondance de la présence dans l'actualité fait la notoriété du créateur. Dans un autre volet, hors production, le Grand Théâtre est entraîné de mettre en place un Centre de documentation en multimédia et numérique, exclusivement consacré aux Arts de la scène. Cela n'existe pas encore en Afrique de l'Ouest. Cela nous permet, nous Grand Théâtre, de contribuer à la constitution de l'information autour des Arts du spectacle. Je pense que c'est très important pour l'Afrique, vu notre référence encore à l'oralité. Autre chose également qui n'est pas de la production, c'est que nous montons beaucoup d'expositions. Elles accompagnent les Arts de la scène. La première exposition que nous avons montée a essayé de raconter l'histoire du théâtre au Sénégal. Nous l'avons intitulée « De Ponty au Grand Théâtre », en passant par le Théâtre Daniel Sorano, les Tréteaux, etc. Voilà de façon ramassée la vocation du Grand Théâtre.

Depuis votre nomination, que faites-vous pour réaliser l'ambitieuse vocation du Grand Théâtre ?

« Nous sommes une équipe jeune, dynamique et très « fun », également très compétente. Je vais vous dire comment fonctionne le Grand Théâtre. Quand j'ai été nommée au mois d'octobre 2011 à l'administration du Grand Théâtre, j'ai commencé par une enquête, une étude de terrain avec mes étudiantes. L'objectif était d'interroger, afin de comprendre les attentes des Sénégalais par rapport à ce grand bâtiment. A partir de là, nous

nous sommes dits que nous allons faire du Grand Théâtre un projet culturel global au service du développement, tout court. Cela veut dire, partir du projet culturel que serait le Grand Théâtre et arriver à ressortir toutes les valeurs de développement des Arts et de la Culture. Une valeur de production et d'activité, une valeur sociale et symbolique, et enfin, une valeur économique ; mais ce n'est pas le plus important. Nous allons réfléchir « richesse » et non « profit ». On parle d'une valeur d'usage et valeur d'exposition. Elles vont ensemble. La culture, c'est ce bonhomme qui marche sur ses deux pieds : le patrimoine et le contemporain. L'un ne va pas sans l'autre. Sur la base de tout cela, de l'expérience acquise par-ci, par-là, nous avons donc conçu ce projet principal avec ces objectifs spécifiques cités plus haut, avec des activités pour arriver à des résultats.

Par notre expérience acquise en travaillant au Centre Pompidou de Paris, au Théâtre Damien, etc., nous pensons que le Grand Théâtre doit être un espace pluridisciplinaire. Sur la base de notre organigramme, nous sommes partis chercher les personnes qu'il fallait. Ensuite, nous sommes allés chercher parmi les meilleurs artistes comédiens et metteurs en scène du Sénégal en ce moment pour choisir un Chargé de production. C'est important pour un espace qui veut faire dans la pluridisciplinarité. En plus, il y a des techniciens, parmi les meilleurs de la

viens de se dérouler avec la Chine. Pour cette « année zéro », nous sommes convenus de ne pas fermer au mois d'août. C'était le moment des vacances des jeunes et également le moment pour eux de venir découvrir le Grand Théâtre. Parce qu'en dehors de la satisfaction et de la fierté que peut apporter ce bijou à l'architecture monumentale, c'est l'occasion pour le public de voir du théâtre et de faire ce que j'appelle l'apprentissage aux Arts et à la Culture. Faire de l'éducation artistique. Cette année, nous avons commencé au mois d'avril, mais nous prendrons juste deux semaines de vacances, au mois d'octobre. Au cours d'un point de presse que nous allons tenir en mi-octobre, nous allons lancer la programmation de l'année prochaine.

C'est comme cela que nous travaillons et essayons d'avancer. Cette année, le Grand Théâtre étant un espace de diversité culturelle, nous avons ouvert avec un spectacle autour de la calebasse. Ce sont les calebasses du Boundou, du Saloum, etc. C'était un spectacle offert par le ministère de la Culture aux participants et invités de la Biennale 2012. Ensuite, nous avons voulu rendre hommage à la femme pour cette ouverture du Grand Théâtre et nous avons présenté « Le choix de Madior ou le Sacrifice de Yacine Boubou » comme premier spectacle théâtral.

Après, nous avons fait un autre spectacle pluridisciplinaire, avec le Groupe

”

La culture, c'est ce bonhomme qui marche sur ses deux pieds : le patrimoine et le contemporain. L'un ne va pas sans l'autre.

place, qui font notre fierté.

Comment faites-vous la programmation dans ce prestigieux espace des cultures ?

Quand nous avons fini notre organigramme, nous sommes allés chercher un Conseil artistique, des professionnels qui sont dans le secteur depuis longtemps. Je peux en citer quelques uns, comme Macodou Mbengue, Seyba Traoré, Massamba Guèye, Pape Faye, Ngoné Ndour, Ibrahima Mbaye Sopé, Jean Tamba, Xuman. Nous voulons faire dans la pluridisciplinarité. Nous envisageons de faire du théâtre, de la chorégraphie, de la musique, du cinéma, etc. Après, nous voulons faire dans le panafricanisme et rester ouverts sur l'international. Comment faire pour réussir huit spectacles nationaux, en plus de quatre internationaux, étant donné qu'une production coûte chère. Parce qu'il y a des comédiens, des dramaturges de talents qui demandent à avoir une scène et à qui nous voulons l'offrir.

Le choix est là, nous ne voulons pas de « Troupe Grand Théâtre », ni de « Ballet Grand Théâtre ». Nous voulons travailler avec tout le monde. Le Grand Théâtre a quand même un statut de société. Il doit être rentable. Nous voulons travailler avec le privé. Mais nous évitons d'avoir des salariés au Grand Théâtre et nous préférons travailler avec tout le monde. Nous voulons, ce qu'on appelle, la création d'un milieu dynamique autour du Grand Théâtre. Nous travaillons avec notre Conseil artistique pour valider les spectacles que nous avons fini de superviser ou de cibler. C'est comme cela que nous faisons la programmation. Cette année, c'est l'« année zéro ». Nous avons juste une production internationale qui

Takeifa. Nous avons eu un spectacle lors de la Fête de la musique et à chaque fois, ce sont des spectacles avec une thématique. Sans oublier notre exposition sur l'histoire du Théâtre au Sénégal. Nous avons misé aussi sur la formation de trente comédiens avec un atelier de restitution pour leur offrir un meilleur accompagnement. Nous avons également organisé un atelier avec les journalistes autour de la lecture de spectacle. Avec eux, nous avons fait une médiation de connaissances et des savoir autour de la scène. Ils ont beaucoup apprécié.

Il restait ensuite la sensibilisation du public. Cela, pour « déconstruire le mythe qui entoure le Grand Théâtre ». Il fallait trouver le public là où il vit pour lui parler du Grand Théâtre. Alors, nous sommes partis trouver les comédiens chez eux, dans la banlieue, les accompagner par un petit financement pour créer des spectacles dans la banlieue. C'est ce que nous avons appelé le « Ramadan du Grand Théâtre ». Pour notre « année zéro », nous avons fait ce test avec les sections de l'Association des artistes comédiens de la région de Dakar, Arcot Pikine, Arcot Rufisque et Arcot Guédiawaye. Nous avons déplacé l'exposition sur le théâtre sénégalais durant cette manifestation. Et pour boucler cette forme d'atelier, nous avons organisé un grand spectacle « Spécial Nde-weneul au Grand Théâtre ». C'est un autre objectif. Grâce au Grand Théâtre, nous sommes en train de réconcilier le créateur, l'artiste et son public. Cette réconciliation, toute modestie à part, grâce au Grand Théâtre, est maintenant en cours de construction.

”

En dehors de ce volet formation, le Grand Théâtre est un espace de sociabilité artistique. Il doit créer des moments de rencontres et d'échanges entre professionnels du spectacle, journalistes, comédiens, dramaturges, etc.

l'international, d'abord avec la diaspora africaine, et nous sommes en partenariat avec les acteurs africains-américains, les comédiens, etc.

Nous voulons travailler avec eux en termes de coproduction et de présentation de spectacles.

Au Grand Théâtre, nous avons commencé, cette année, par un espace d'éclosion de talents locaux. Panafricain, il faut qu'il soit également un espace pour les talents sénégalais, du dramaturge au comédien, en passant par le metteur en scène, le technicien du son, l'éclairagiste, etc. En tout cas, il doit être un espace d'éclosion pour les métiers qui tournent autour du théâtre, jusqu'aux intermittents du spectacle. Cela fait que nous avons commencé, cette année, ce que nous avons appelé « Année zéro », par beaucoup de productions nationales.

Un espace comme le Grand Théâtre national, dans le contexte africain, ne

listes, comédiens, dramaturges, etc. Pour cela, nous avons créé des « brunchs culturels » pour se rencontrer. Ce sont ces points-là qui font le Grand Théâtre.

Nous voulons avoir une sorte de « Fic », une Foire internationale des industries créatives. Le plus difficile, aujourd'hui, au Sénégal, est de trouver des vidéos qui parlent de théâtre. Une vidéo qui sort aujourd'hui, on la retrouve difficilement sur le marché. Donc nous cherchons à créer cet espace-là, pour offrir une publication à la production même audiovisuelle des industries créatives. Je pense que cela participe à la promotion du théâtre, mais également à la sensibilisation du public. Une chose est de faire une bonne création, une autre est d'avoir un bon public. L'éducation culturelle du public fait aussi partie de nos ambitions. Où trouver du « Jamonoy Tey », du « Daaray Kocc », du « Saneex »,

nécrologie

DECES ET MESSE



Le Club Rotary Dakar et tous les Rotariens du Sénégal ont la profonde douleur de vous faire part du décès de



Jacques GASC

survenu le mardi 25 septembre 2012 en France

Une messe sera célébrée ce mardi 2 octobre 2012 en l'Eglise du Sacré Cœur, rue Malenfant.

A la famille éplorée, nous présentons nos sincères condoléances.

(2 oct 12)

DECES

Les familles CHAM, DALLAL, SOUSSI, THAM, parents et alliés ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur mère, grand-mère, tante, cousine

Mme Fawziyé WIDAD SOUSSI CHAM

survenu le 1er octobre 2012 à Ryadh (Arabie Saoudite).

Al Fatiha

(2 oct 12)

AVIS DE DECES

Monsieur le Président de la République Son Excellence Macky Sall, Monsieur Djiby War, député à l'Assemblée Nationale, Monsieur Abdoulaye Mbodj, délégué de quartier Pikine Fass Mari-got, Mme Awa Sow, député à Guédiawaye, Imam Moussa Guèye Hamo 6, M. Ahmadou Sall cordonnateur A.P.R Wakhinane Guédiawaye, Modou Kouyaté, Service d'Hygiène à Dakar, tous les responsables APR à Guédiawaye, M. Malick Konté, maire de Pikine Est, Dr Lamine Dièye, maire de Pâle, M. Saloum Dia, Professeur Université Cheikh Anta Diop, M. Alassane Dia, Entraîneur du Jaraaf, M. Cheikh Thiam, Directeur général du journal "Le Soleil", M. Jacques Thiam à Grand-Dakar, M. Ngagne Diagne, tailleur à Pikine et son épouse Ndèye Mbodj, Khoudia Ndiaye, épouse du défunt, Wolimata Diaw et Soda Diagne sœurs du défunt ont la douleur de vous faire part du décès de leur frère, ami, militant, époux et cousin



Babacar DIAGNE

Responsable Politique A.P.R à Guédiawaye

survenu le 15 août 2012.

(SPG)

SOUVENIR

Le temps passe mais les souvenirs demeurent.

1er octobre 1985 - 1er octobre 2012
Déjà 27 ans

que nous quittait notre très chère regrettée



Khadidiatou Pierrette DIOUF dite Minou

Minou, tu t'en es allée un 1er octobre laissant derrière toi un grand vide.

Tes parents, tes frères :

Papy Diouf et Jean-Philippe Diouf ;

tes sœurs :

Nafi Colette Diouf et Fatou Bara Diouf

et toute ta famille ont accepté la Volonté Divine et ne cesseront jamais de prier pour le repos de ton âme.

Puisse Allah, te garder dans son Paradis Céleste.

Repose en paix, Minou.

(SPG)

REMERCIEMENTS

Famille feu El Hadji Mbaye Seck à Grand-Dakar, famille feu Modou Guèye Georges à la Gueule Tapée, Serigne Thianaba Seck à Thiéna, Serigne Sidy Moctar Mbacké, Khalife général des Mourides à Touba, M. Massylla Seck, retraité de CLS, époux de la défunte, M. Mamadou Seck, retraité de SDV, Bassirou, Khaly, Mass et Amadou Seck fils de la défunte, Awa Diop Seck, fille de la défunte, Mme Ndèye Mbeugué Mbaye et ses enfants aux Parcelles-Assainies, grande-sœur de la défunte, Mme Sakal Ndiaye et Mme Fatou Thiam sœurs de la défunte, remercient les parents, amis, voisins d'avoir compati à leur douleur lors du décès de



Mame Fatou NDIAYE

survenu le 31 septembre 2012

Que la terre de Yoff lui soit légère. Amen.

(SPG)

petites annonces

FORMATION

Le Monde est Petit... QUAND ON VOIT GRAND!

HEC DAKAR
HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Bachelors d'Excellence

BACHELOR (Bac + 3)
Administration des Affaires
(Admission sur concours)

MBA «Spécialisés» (Bac + 5)
(30^{ème} Promotion)
✓ Finance - Banque
✓ Audit et Contrôle de Gestion
✓ Marketing - GRH
✓ Management de projets

MBA «Executive» (Bac + 5)
(37^{ème} Promotion)

DOCTORAT (Bac + 8)
Sciences de Gestion (Admission sur dossier)

www.universiteinternationale.com
HEC DAKAR / UI : Route des Almadies
Tél : 33 820 24 80 / 77 745 01 25 / 76 653 48 28

DECO PERSAN

LES MEILLEURS PRIX SUR TOUS LES PRODUITS

- Tapis toutes dimensions
- Salon simili cuir
- Salon en bois
- Salon en Rotin
- Salle à manger
- Tables tv
- Tables basse
- Bibliothèques
- Meubles
- Tapis spécial pour mesquues
- Chambres à coucher
- Tableaux tournois et décoratifs
- Abajour
- Vases et flacons
- Draps de lit
- Nappe de table
- Coussins
- Bijoux en argent et or

passer nous voir, vous n'allez jamais le regretter

Av. Cheikh Anta Diop en face Police 4e
33 842 88 89 - 77 632 44 05

DIVERS

SUPER SOLDES A

EURO-MEUBLES

94, avenue du Président Lamine Guèye
Tél. : 33 821.71.88 - 77 639.44.28

- Chaises en bois à 30.000 F
- Meubles TV à 50.000 F
- Bureau pour enfant à 90.000 F
- Papier peint à 2.000 F

"STOCK LIMITE"

• SERVICE COMMERCIAL DU «SOLEIL» À HANN
Tél. : 33 859 59 59 / 77 756 33 79 / 77968 12 42
77 533 87 18 / 77 518 2699

Pour vos
**ANNONCES PUBLICITAIRES,
AVIS & COMMUNIQUÉS**

Vous pouvez contacter
le **Service commercial**
du «Soleil» à HANN
en appelant aux numéros
suivants :

33 859 59 59 / 77 756 33 79
77968 12 42 / 77 533 87 18
77 518 2699

Télécopie/Fax de votre Quotidien national «Le Soleil»
33 832. 08. 86 / 33 859. 60. 50

petites annonces

DIVERS

GALERIES ORIENTALE

IMM. SOKHNA ANTA
A COTE DE LA MARQUISE
Av. Party x Wagone Diouf
Tel: 33 823 97 84

DERNIERS JOURS PROMOTION JUSQU'A 75%

Bibalot à partir de 1000
Tasses café 6pc : 2500
Serv à Thé 15pc : 5000
Lampes chavel : 3500
Lustre à partir de 5000
GRAND CHOIX :
Linge de maison-cristal
Vase-Biberots - Meuble
Serv bureau, Fontaines
vêtement, Lampes, etc

FERMETURE PROCHAINE LIQUIDATION TOTALE

FORMATION

L'école des bâtisseurs !

ipp Institut Polytechnique Panafricain

Architecture
Génie civil

→ Bachelor
→ Master

DEPART DES COURS 18 OCTOBRE

renseignements et inscriptions
tél. 33 860 60 13
www.ippdakar.com

Mermez Pyrotechnie - YDN derrière bureau Varitas

Vous avez déjà un Bac+3, Intégrez le Master de référence de Bordeaux Management School



Master Grande Ecole

- Master en Management (Bac+5):
Options Finance, Marketing,
international Business
- Mobilité internationale
- Des parcours à l'étranger, en
Universités anglophones.



**Concours d'entrée
Vendredi 05 Oct. 2012**

Vous avez du talent, nous lui donnons de la valeur

Sacré Cœur III Pyrotechnie BP 25 208 Dakar Fann

Tél.: (+221) 33 869 82 81 Cell.: (+221) 77 704 77 77

Email: admission@bem.sn - www.bem.sn

11-12-2012

A CEDER

Local commercial

Centre ville – Emplacement 1^o Ordre

Tel : 77 510 17 35

Vous pouvez contacter

l'Agence Commerciale POMPIDOU «Le Soleil»

Passage Nehmé 25, Avenue Georges Pompidou

Tél. : 30 104 15 69

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ADM/ AGETIP

PROGRAMME DE RENFORCEMENT ET D'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES (PRECOL)

Financement : AFD/Etat du Sénégal/ Ville de Pikine - **Date :** 2 octobre 2012

Appel d'offres No : 060/12 - **Nom du Don :** PRECOL

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien «LE SOLEIL» du 31 décembre 2011.

2. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un don de l'Agence Française de Développement (AFD) pour le financement du projet PRECOL et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet appui pour affecter les paiements au titre du marché de **fourniture de moto pompes et flexibles dans la Ville de Pikine.**

3. **L'exécution du programme a été déléguée à l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP)** agissant en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Ville de Pikine.

4. **L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP) sollicite** des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de moto pompes et flexibles dans la Ville de Pikine.
Le marché constitue un lot seul unique et indivisible.

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Décret 2011-1048 du 27 juillet 2011 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informa-

tions auprès de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP), Fax : (221) 33 821 04 78 site web : www.agetip.sn et Email : agetip@agetip.sn et mndoye@agetip.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud, de 8 heures à 12 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après midi.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

(a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour des marchés de fourniture similaires au cours des trois (3) dernières années (2009, 2010 et 2011) au moins égal à 1.5 fois le montant de la soumission.

N.B. : Seuls les états financiers ou attestation de fourniture dûment signées par des maîtres d'ouvrages seront acceptés.

(b) justifier d'un montant minimum de liquidités et/ou facilités de crédit net d'autres engagements contractuels de F CFA 30 000 000

(c) avoir une expérience de fournisseur principal de marchés correspondant à au moins un marché de même nature et de complexité similaire au cours des cinq (5) dernières années ;

(d) Proposer des fournitures conformes aux spécifications techniques.

Proposer un délai de réalisation maximum de 60 jours calendaires.

NB : Le soumissionnaire installé au Sénégal fournit en même temps que son offre une copie légalisée de son numéro de registre de commerce, de son compte contribuable, de son NINEA, de son quitus fiscal et des attestations de la caisse de sécurité sociale et de l'IPRES en cours de validité, attestation de paiement de la redevance de l'ARMP.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud contre un paiement non remboursable de F CFA 20 000. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque de banque. Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou remis en mains propres.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud, au plus tard le mardi 6 novembre 2012 à 15H 00 mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : AGETIP, Boulevard Djily Mbaye x Béranger Ferraud, le mardi 6 novembre 2012 à 15H 00 mn. La garantie de soumission est F CFA 1 000 000.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général

REPUBLIQUE DU SENEGAL

PORT AUTONOME DE DAKAR

21, BOULEVARD DE LA LIBERATION



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Dénomination du marché : appel d'offres n°01164/2012 du 18 juin 2012 pour l'acquisition et l'entretien de matériels roulants.

Nombre d'offres reçues : 08

Date d'attribution provisoire : 31 Août 2012

Nom et adresse des attributaires définitifs:

- **Lot 3 :** MATFORCE, 10 Av Faidherbe Dakar Tél : 33 839 95 00
- **Lot 4 :** SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE Km 2,5 boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar Tél : 33 849 38 49

Montant des offres retenues définitivement :

- **Lot 3 :** MATFORCE 221 037 600 F CFA TTC
- **Lot 4 :** SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE: 22 656 000 F CFA TTC

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du décret n°2011-1048 du 27 juillet portant Code des Marchés Publics.

Le Directeur Général
Dr CHEIKH KANTE

02 OCT 2012

Visitez nos sites Internet : <http://www.lesoleil.sn>

Le Soleil est membre du MEDIAF :

<http://www.mediaf.org>

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DES SPORTS

Direction de l'Administration Générale
et de l'Equipe

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appels d'offres n° F-DIS-2011-003 du 03 OCTOBRE 2011 pour les travaux de construction du Stade de Sédhiou au titre de la gestion 2011.

1- Référence de publication : Journal le soleil n° 12406 du 03 OCTOBRE 2011

2- Date de publication de l'appel d'offres :
03 OCTOBRE 2011

3- Montant de l'offre retenue : 178 464 408 TTC

4- Nom et adresse de l'attributaire:

- **GIE TECHNAGER KOLDA**, Quartier Escale Kolda

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83 alinéa 3 du code des marchés publics. Elle couvre dans un premier temps le délai pour un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics en vertu de l'article 88 dudit code.

Pour le Directeur des Infrastructures Sportives
et par ordre

02 OCTOBRE 2012

le soleil

VOS PETITES ANNONCES A PETITS PRIX

PACK A 26 Parutions

Périodicité : **Quotidienne**
Format : **8 cm x 8 cm**
Support : **journal Le Soleil**



Publication Web
Durée : **30 Jours**

Rubrique : **Petites Annonces**
Support web : **www.lesoleil.sn**

200.000
FCFA HT

PACK B 4 Parutions

Périodicité : **1 Fois/semaine**
Format : **8 cm x 8 cm**
Support : **journal Le Soleil**



Publication Web
Durée : **15 Jours**

Rubrique : **Petites Annonces**
Support web : **www.lesoleil.sn**

100.000
FCFA HT

PACK C 1 Parution

Format : **8 cm x 8 cm**
Support : **journal Le Soleil**



Publication Web

- Durée : **1 semaine**
- Rubrique : **Petites Annonces**
- Support web : **www.lesoleil.sn**

36.000
FCFA HT

APPELZ DÉS MAINTENANT
SERVICE COMMERCIAL
ET MARKETING

33 850 34 16

77 569 43 63

76 685 20 67

77 518 26 99

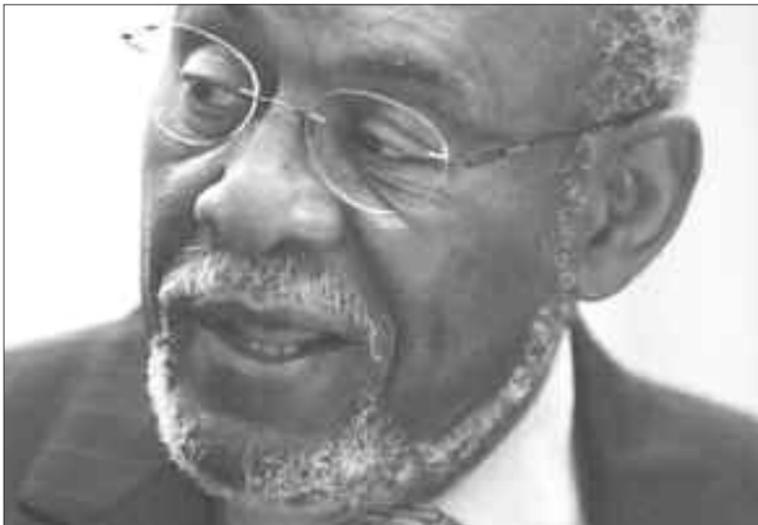
INTERVENTION AU NORD-MALI

Washington prêt à soutenir une force armée africaine « bien préparée »

WASHINGTON : (AFP) - Les Etats-Unis seraient prêts à soutenir une intervention armée "bien préparée" et menée par des pays africains dans le nord du Mali pour en expulser la rébellion islamiste liée à Al-Qaïda, a indiqué, hier, un haut responsable américain.

"Il devra y avoir, à un certain moment, une action militaire" contre les extrémistes liés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) installés dans le nord du Mali, a déclaré le plus haut responsable de l'Afrique au département d'Etat américain, Johnnie Carson.

Le diplomate a plaidé, au cours d'une conférence de presse téléphonique, pour qu'un éventuel déploiement de troupes de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), sous l'égide de l'Onu, soit "conduit par l'armée malienne, avec le soutien de tous les Etats de la région, comme la Mauritanie et l'Algérie". "Toute action militaire qui aura lieu là-bas, devra être bien préparée, bien organisée, bien pourvue, bien pensée et agréée par ceux (les pays) qui seront directe-



ment concernés", a insisté M. Carson. Le Premier ministre malien, Cheikh Modibo Diarra, a appelé, samedi, les Occidentaux, et au premier chef la France, à intervenir militairement dans le nord du Mali en envoyant avions et forces spéciales.

La France et l'Allemagne ont répondu hier qu'ils apporteraient un soutien logistique à une éventuelle

mission africaine au nord-Mali, tout en excluant d'y déployer des troupes de combat.

L'Otan a également déclaré n'avoir aucun projet d'intervenir au Mali, tandis que le haut commandant des forces armées américaines en Afrique (Africom), Carter Ham, assurait que la solution à la crise ne pouvait être que "politique et diplomatique".

SOMALIE

Les soldats somaliens et kényans entrent dans Kismayo



MOGADISCIO : (AFP) - Les soldats somaliens et de l'Union africaine (Ua) sont entrés, hier, dans Kismayo, plus de 48 heures après le retrait des islamistes shebab de leur dernier bastion d'importance en Somalie, ont rapporté des habitants à l'Afp.

Des membres de la milice Ras Kamboni ayant combattu aux côtés des troupes kényanes étaient également aperçues en ville, laissant craindre de possibles affrontements entre clans pour son contrôle.

Les premiers éléments du contingent kényan de la Force de l'Ua en Somalie (Amisom), épaulés par des forces pro-gouvernementales somaliennes, "sont arrivés par l'ouest de la ville et sont en train de se déployer", a déclaré, dans la matinée, à l'Afp, un des habitants, Aden Ismail. Asha Mohamed Aden, une mère de famille, a vu "des officiers somaliens et des Kényans très lourdement armés".

Les insurgés islamistes somaliens avaient annoncé, samedi matin, avoir opéré dans la nuit un "repli tactique" et quitté Kismayo, qu'ils contrôlaient depuis août 2008. Le contingent kényan de l'Amisom avait lancé la veille, contre la ville portuaire du sud, un assaut massif par la mer, appuyé par des bombardements aériens.

Il n'était pas clair, hier en fin d'après-midi, si les troupes kényanes s'étaient retirées ou se faisaient discrètes, plusieurs habitants indiquant ne voir que

des forces somaliennes dans la ville. Abdirahman Said, un habitant joint par l'Afp en milieu d'après-midi, a indiqué avoir vu "environ 120 miliciens, en treillis vert foncé, certains portant un drapeau Ras Kamboni, mais il n'y avait pas de soldats kényans avec ceux vus jusqu'à maintenant".

Un autre habitant, Mohamed Yare, a fait état de miliciens se déplaçant "très prudemment dans les rues et ne permettant à personne de les approcher". Les habitants de Kismayo ne cachaient pas leur inquiétude au sujet de ces milices, liées à des clans rivaux qui, pour certains, se disputaient la ville avant l'arrivée des shebab, disant craindre de nouveaux combats pour son contrôle et celui de son port lucratif.

"Ras Kamboni nous inquiète, ils sont liés à un clan et les autres protesteront, s'ils prennent le contrôle du port et de l'aéroport", a expliqué Dhuhulow Abdirahman, un de ces habitants.

La guerre civile peut éclater

"Le nombre de milices claniques augmente de jour en jour, il y a des pillages", avait expliqué, auparavant, à l'Afp, un autre habitant, Hussein Duale, se disant "très inquiet pour l'avenir de la ville". "Désormais, la guerre civile peut éclater à n'importe quel moment si les troupes (kényanes et gouvernementales somaliennes) n'entrent pas en ville", avait-il ajouté. L'abandon de

Kismayo est le dernier revers militaire en date des shebab, qui continuent de contrôler de vastes portions du sud et du centre de la Somalie, mais ont perdu un à un tous leurs bastions d'importance depuis qu'ils ont été chassés de Mogadiscio en août 2011.

La perte de la ville devrait priver les shebab d'une part importante des revenus qu'ils tiraient du port, mais ne marque, toutefois, pas l'anéantissement du mouvement islamiste qui, depuis un an, s'est converti à la guerre asymétrique et a multiplié les actes de guérilla et les attentats.

De ce fait, imposer l'autorité du nouveau gouvernement somalien sur Kismayo s'annonce comme un nouveau défi. "Kismayo est réellement un casse-tête et le gouvernement envisage de lancer une médiation entre les clans afin de mettre en place une administration locale conjointe pour éviter des violences", a déclaré, à l'Afp, sous le couvert de l'anonymat, un proche du nouveau président, Hassan Cheikh Mohamoud, élu en septembre.

"Comment gérer Kismayo après les shebab sera l'une des plus difficiles questions auxquelles devra faire face le président Hassan", qui va devoir assumer le contrôle de son gouvernement sur la ville pour s'imposer en tant que chef de l'Etat, a abondé Habdirashid Hashi, analyste au centre de réflexion International Crisis Group (Icg).

Ej Hogendoorn, chef du projet Corne de l'Afrique à l'Icg, a souligné que "Kismayo a toujours été un endroit difficile à contrôler : les trois principaux clans s'y sont continuellement battus depuis 20 ans pour le contrôle du port et de ses revenus". "La communauté internationale en est consciente et a tenté de favoriser un accord entre les trois clans, mais jusqu'ici, cela a échoué", a-t-il ajouté. Résumant le sentiment général, Abudullahi Farey Hassan, un habitant, se disait heureux, hier, du départ des islamistes et circonspect vis-à-vis des nouveaux arrivants. "Je reste sur mes gardes jusqu'à ce que je voie (...) s'ils sont mieux que les shebab", a-t-il expliqué à l'Afp.

RECHERCHE DE SOLUTIONS

L'Algérie appelle les Maliens à être des acteurs de premier plan

L'approche algérienne pour une sortie de crise au Mali se veut désormais la plus indiquée, en insistant à ce que les Maliens soient les premiers acteurs dans la recherche de solutions à leurs problèmes.

La vision de la diplomatie algérienne réunit désormais la majeure partie des grandes puissances pour la conduite d'une sortie de crise au Mali, dont le nord est occupé par des groupes armés depuis presque six mois. Dans une intervention à la réunion sur le Sahel et le Mali, organisée par l'Onu en marge de l'assemblée générale à New York, le ministre algérien chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, estime que « les Maliens doivent être les premiers acteurs dans la recherche de solutions à leurs problèmes ». Cependant, ajoute-t-il, il faudra impérativement les aider et les soutenir en renforçant notamment leurs capacités nationales.

Le deuxième aspect, poursuit le diplomate, est que les acteurs de la communauté internationale doivent être guidés par un même agenda et leurs efforts conduits selon un même ordonnancement, qui tienne compte non seulement de la volonté des Maliens et des prérogatives de la Cedeao, mais aussi des intérêts de sécurité nationale des pays du champ voisins du Mali (Algérie, Niger et Mauritanie).

Il doit également être tenu compte des responsabilités de supervision et de coordination dévolues à l'Union

africaine en matière de maintien de la paix et de la sécurité, et de l'appui attendu de l'Onu.

Enfin, le dernier point défendu par l'Algérie est qu'une solution politique négociée doit être dégagée dans les meilleurs délais possibles pour éviter toute situation d'enlèvement impliquant les acteurs qui se démarquent sans équivoque du terrorisme et du crime international organisé et renonçant à toute atteinte à l'intégrité territoriale du Mali.

Pour sa part, le représentant en Europe du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (Mnla), Mossa Ag Attaher, a, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'Onu, Ban ki Moon, affirmé que les rebelles touaregs du Mnla ont demandé instamment d'être associés au règlement de la crise dans le nord du Mali, estimant « illusoire d'espérer une solution définitive et une paix durable » sans leur implication. Epousant le point de vue algérien, le secrétaire général des Nations unies a mis en garde contre une intervention militaire au Mali qui, selon lui, pourrait avoir de graves conséquences humanitaires, y compris de nouveaux déplacements et des restrictions à l'accès humanitaire.

Mamadou Lamine DIATTA

Cameroun : arrestation de 50 partisans de la scission des provinces anglophones

YAOUNDE : (AFP) - Une cinquantaine de partisans d'un mouvement de revendication de l'indépendance des provinces anglophones du Cameroun ont été arrêtés, hier, à Buea (sud-ouest), a appris l'Afp de sources concordantes.

"Nous avons procédé à plus de 50 interpellations dans la ville de Buea (chef lieu d'une des deux régions anglophones du Cameroun, sud-ouest)", a affirmé à l'Afp une source policière sous couvert d'anonymat. "Ces personnes font partie du Southern cameroons national council (Scnc). C'est un mouvement interdit qui prône la division du pays", a-t-elle ajouté, sans plus de précisions.

Les personnes ont été "arrêtées (...)" dans une église. Elles s'y étaient rassemblées pour prier, afin que Dieu les aide à obtenir l'indépendance des régions anglophones", a souligné une source proche du Scnc. De sources concordantes, d'autres personnes

ont été arrêtées à Bamenda, le chef lieu du Nord-ouest (sud-ouest du pays), la deuxième province anglophone.

Au Cameroun, où huit des dix régions sont francophones, une partie de la minorité anglophone estime qu'elle est marginalisée.

Fondé au début des années 1990, le Scnc revendique depuis lors l'indépendance de la partie anglophone du pays. Le 1er octobre de chaque année, les partisans de ce mouvement séparatiste organisent des manifestations dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Mais, en règle générale, les autorités interdisent ces manifestations et procèdent à des interpellations. Le gouvernement a interdit le Scnc en 2008. Le 1er octobre 1961, le Cameroun anglophone et le Cameroun francophone se sont réunifiés, après l'accession à l'indépendance en 1960 du Cameroun francophone.

RECONCILIATION EN CÔTE D'IVOIRE

Le comité exécutif de la commission fait le bilan des « pré-concertations »

ABIDJAN : (AFP) - La commission de réconciliation de la Côte d'Ivoire a été reçue hier par le président Alassane Ouattara, dont elle attend des initiatives après la vague d'attaques meurtrières survenues en août, plus d'un an après la fin d'une grave crise post-électorale.

Le comité exécutif de la Commission dialogue, vérité et réconciliation (Cdvr), conduit par son président, l'ex-Premier ministre Charles Konan Banny, s'est entretenu avec le chef de l'Etat au palais présidentiel, pour lui faire le bilan des "pré-concertations"

menées depuis un mois avec les partis politiques et diverses couches de la société. Ces consultations ont été engagées par la commission pour tenter de calmer le jeu après la vague d'attaques qui ont visé l'armée, notamment à Abidjan, faisant monter la tension comme jamais depuis la crise post-électorale de 2010-2011, qui a fait environ 3.000 morts.

"Après 15 mois d'accalmie relative, la tension a repris. Cela a préoccupé tout le monde", a déclaré, à la sortie M. Banny, selon des images diffusées par la télévision publique.

LUTTE

REFORME DES TEXTES DE L'ARENE

Ces points qui posent problème...

Par
Absa NDONG et Diégane SARR

Le ministre des Sports, El Hadj Malick Gakou, a annoncé une réforme consensuelle des textes qui régissent la lutte avant l'ouverture de la prochaine saison. Une réforme censée combler les nombreuses lacunes constatées dans l'actuel règlement et qui sont à l'origine de beaucoup de controverses. Dans un contexte où les principaux acteurs sont depuis quelques temps à couteaux tirés, cette annonce tombe à point nommé. Passage en revue des principaux points qui posent problème.

L'ARBITRAGE : LA SEMPITERNELLE POMME DE DISCORDE

S'il y a une question que doit impérativement résoudre le futur règlement, c'est sans nul doute l'arbitrage. C'est là, en effet, le principal talon d'Achille de la lutte et rares sont les fois où les chutes ne sont pas contestées et les arbitres mis au banc des accusés. On se rappelle ainsi la fameuse « bouderie » de Mohamed Ndao dit Tyson à l'occasion de son deuxième combat controversé contre Serigne Ousmane Dia dit Bombardier, en 2006. Alors qu'il avait cru remporter haut la main la partie, le leader de la Génération « Boul Faalé » fut surpris de voir l'arbitre appeler les deux protagonistes dans l'enceinte de vérité pour un nouveau round, occasion de tirer définitivement au clair cette affaire. Résultat, il quitta l'arène sans mot dire ; sous le regard impuissant des arbitres et autres membres de l'instance dirigeante de la lutte. Ce qui lui avait valu une suspension de trois ans et 5 millions de FCfa d'amende. L'enfant de Ndan-gane n'est pas le seul ténor à s'être plaint du mauvais arbitrage. Huit ans après son nul contre Moustapha Guèye, Yékini, le chef de file de l'écurie Ndakaru, conteste toujours le verdict qui avait sanctionné ce combat de lutte. Il faut dire que le deuxième tigre de Fass a été le grand gagnant lors de cette affiche, pour avoir reçu douze avertissements et s'en être tiré avec un combat nul. Pour Yékini, en revanche, la colère est encore perceptible. On ressent son amertume à chaque fois qu'il parle de cet épisode. « Je l'ai battu à trois reprises lors de cette confrontation », ne

cesse de souligner le poulain d'Amadou Katy Diop, toutes les fois que l'occasion se présente à lui.

LES SANS VERDICTS, CONSÉQUENCE DES DIFFICULTÉS DE L'ARBITRAGE

Des propos qui font penser à ceux de Baye Mandione. Donné perdant, il y a deux ans, face à Modou Lô, dans un face à face très litigieux, le « fou de Thiaroye Gueum sa bopp », continue de revendiquer sa victoire devant le protégé de Bassirou Babou ; allant même jusqu'à accuser le Comité national de gestion de la lutte (Cng) de favoriser le sociétaire de l'écurie Parcelles Mbollo. Une accusation reprise en écho par Gris Bordeaux, au lendemain de sa défaite, par pénalités, contre Modou Lô, en juillet dernier. « Modou Lô est le chouchou du Cng », avait affirmé le poulain de Mbaye Guèye, estimant avoir été gravement lésé par l'arbitrage au profit du Parcellois.

Concernant toujours l'arbitrage, des lutteurs ont aussi initialement été donnés vainqueurs lors d'une affiche avant de voir la décision cassée suite à un recours. C'est le cas du combat de lutte entre Lac de Guiers 2 et Balla Bèye 2 dont le résultat, au départ favorable au puncheur du Walo, fut finalement cassé et le face à face considéré comme un sans verdict. Le même scénario s'est répété à l'occasion de l'affiche entre Balla Bèye 2 et Ness l'année dernière. Blessé en plein échauffement, à quelques minutes seulement du coup de sifflet de l'arbitre, le « lion de Pikine » avait été désigné perdant au profit de la « baleine de Lansar », avant que la confrontation ne fût, quelques jours plus tard, déclarée combat sans verdict par la commission Règlements et Discipline.



Il faut souligner que les récriminations sur les verdicts dégénèrent parfois dans la violence, avec des agressions sur les arbitres. Certains lutteurs, estimant être lésés, n'hésitent pas à s'en prendre à ces derniers. Des fois, ils sont soutenus par leurs supporters. Il y a deux ans, Mamady Ndiaye, le poulain de Manga 2, avait ainsi violemment bousculé un arbitre aux arènes Adrien Senghor, une corne à la main. Un acte pour lequel le fils de Mohamed Ndiaye dit Robert Diouf s'était attiré les foudres du Cng de lutte qui, pour rappel, lui avait infligé une suspension de six mois.

LE RECOURS À LA VIDÉO, L'ALTERNATIVE ?

Face aux nombreuses contestations sur l'arbitrage, certains préconisent de plus en plus le recours à la vidéo pour trancher les combats litigieux. D'autant que cela (le recours à la vidéo) est autorisé par le règlement de la lutte africaine de la Cedeao et a, à plusieurs reprises, fait ses preuves lors des tournois de lutte dans la sous-région. Le recours à la vidéo semble être une bonne alternative puisque le règlement sur les quatre appuis, censé régler définitivement les problèmes d'arbitrage, est loin de faire l'unanimité. Adopté après le face à face entre Ousmane Diop et Coly Faye, en 2007, celui-ci n'a pas toujours réussi à mettre tout le monde d'accord sur les chutes. Au contraire, les contestations ont continué de plus belle. Le dernier exemple en date remonte au combat de lutte entre Balla Gaye 2 et Yékini. Lors de ce face à face, le chef de file de l'écurie Ndakaru avait d'abord fait quatre appuis, avant l'ultime chute qui lui a valu la perte du corps à corps. Ce que n'avait d'ailleurs pas manqué de signaler son adversaire juste après sa victoire, estimant que l'arbitre aurait dû siffler et lui accorder la victoire dès cette première chute.

A QUAND LA CATÉGORISATION ?

Au-delà de l'arbitrage, les acteurs devront, dans le cadre de la réforme, trancher définitivement le débat sur la catégorisation de l'arène. « La non-catégorisation de la lutte défavorise les petits gabarits », explique le vice-pré-

sident du Cng chargé de la lutte sans frappe, le professeur Raymond Diouf, qui plaide ainsi pour la catégorisation de cette discipline. « La lutte a toujours été catégorisée. Dans certains villages, vous entendez parler de « rawgadou », poids léger et poids lourd », ajoute-t-il. Poursuivant, le professeur Raymond Diouf parle également des risques de cette non-catégorisation. « Certaines blessures dans l'arène ayant entraîné des paralysies ont pour cause cette non-catégorisation », a-t-il soutenu. A son avis, la suppression, depuis 2010, du tournoi « Open » du drapeau du chef de l'Etat s'explique par une volonté de minimiser certains dangers liés à cette non-catégorisation. Selon lui, la catégorisation devrait aussi permettre aux lutteurs de combattre à chances égales.

POUR OU CONTRE LES CASQUES DE PROTECTION ?

Depuis quelques années, des voix s'élèvent pour préconiser le port du casque par les athlètes à l'occasion des combats de lutte. En cause, l'intensité des coups de poings que se donnent les lutteurs et qui débouche, le plus souvent, sur un bain de sang et des Ko retentissants. En plus des casques de protection, le médecin sportif de l'Académie Aspire, Babacar Ngom, propose également le port des gants et des protège-dents afin de préserver l'intégrité physique des lutteurs. Sans cela, souligne-t-il, les dangers et autres risques de traumatisme crânien sont réels chez les athlètes. « Le cerveau ne peut pas rester insensible à toute « cette quantité de coups de poings que reçoivent les lutteurs lors des combats », indique-t-il encore. Babacar Ngom cite, en exemple, l'ancien boxeur américain, Mohamed Ali, aujourd'hui atteint par la maladie de Parkinson. Le médecin sportif de l'Académie Aspire soutient aussi que les anciens lutteurs ont un important rôle de sensibilisation à jouer à propos du port des casques, des gants et des serre-dents. « Un lutteur comme, Moustapha Guèye peut jouer un grand rôle dans ce sens, pour avoir été victime d'une

grave blessure à l'œil lors de son combat contre Tyson. Il est bien placé pour plaider en faveur du port des casques de protection et des gants », martèle-t-il. S'il est permis avec le futur règlement, le port des casques, des serre-dents et des gants devrait, de l'avis de ceux qui le préconisent, rendre plus « humaine » la lutte considérée comme l'un des rares sports les plus violents. Ce qui devrait aussi faciliter son exportation vers les autres pays.

LES FACE A FACE : LA PORTE OUVERTE A TOUTES LES DERIVES

Du futur règlement, les acteurs et les amateurs de lutte attendent une meilleure réglementation des face à face. Jusqu'ici organisés par les promoteurs pour « vendre » les affiches et pour les beaux yeux des sponsors, les face à face sont sujets à beaucoup de violence, à la fois verbale et physique. Dernier exemple, celui entre Zoss et Boy Niang 2 qui avait débouché sur une agression du fils de l'ancienne gloire, De Gaulle Ngom, sur le chef de file de l'écurie Door Dooraat. Avant, il y avait déjà les fameux incidents du Radison Blu, entre les camps de Yékini et Balla Gaye 2, pour les besoins de leur second tête à tête, en prélude à leur combat du 22 avril. Toutefois, certains actes posés par l'instance dirigeante de la lutte laissent penser que cette structure veut enfin mettre un terme au désordre ambiant qui prévaut lors des face à face. Il s'agit notamment de la décision du Cng de lutte de suspendre provisoirement ces manifestations, prise au lendemain des incidents qui avaient émaillé le dernier tête à tête entre Zoss et Boy Niang. Ce qui fait croire que cette question (les face à face) devrait être davantage réglementée avec la réforme annoncée des textes. Il faut souligner que jusque-là, le Cng a toujours dégagé ses responsabilités en ce qui concerne la violence qui émane de ces face à face, indexant plutôt les promoteurs qui en sont les organisateurs.

(A suivre)





YACINE DIOP, MEILLEURE JOUEUSE DU TOURNOI

« Mon rêve le plus ardent ... »

Elle a pris en marche le train de l'Afrobasket féminin des - 18. Mais d'être arrivée après les deux premiers matches des « Lioncelles » n'a pas empêché « l'Américaine », Yacine Diop, d'être élue Mvp (meilleure joueuse) du tournoi. Elle a littéralement porté ses sœurs vers le deuxième sacre sénégalais, après celui de la toute première édition de cette épreuve, en 1985, au Ghana. Rencontre avec une future grande dame du basket continental et peut-être mondial.

Parlez-nous de vos débuts en basket...

Je tiens d'abord à signaler que je suis issue d'une famille de basketteuses, car mes grands-parents ont été des internationaux. Ma grand-mère Aïssata Sara Konaté était une « Lionne » et mon grand-père Youssouf Dia a été capitaine de l'équipe nationale du Sénégal. L'amour de la balle orange, je l'ai eu depuis toute petite. J'ai d'abord commencé à jouer dans les rues, avant d'intégrer le club de la Jeanne d'Arc, à l'âge de 12 ans. J'y ai évolué jusqu'en 2011, l'année de mon départ pour les Etats-Unis d'Amérique.

Revenez sur votre parcours à la Ja...

J'ai fait toute la petite catégorie à la Ja. Beaucoup de Sénégalais m'ont découverte à travers l'Afrobasket, mais ceux qui fréquentent le stadium Marius

Ndiaye me connaissaient bien avant. Car étant déjà cadette, j'avais été surclassée par la Ja en seniors. J'ai disputé la finale de la Coupe Arc-en-ciel de la saison 2011 remportée face au Diaraf. C'est durant cette saison que le public du basket m'a découverte. D'ailleurs, j'avais été sacrée meilleure joueuse de cette finale. C'est également cette même année qu'une agence américaine m'a contactée. J'avais même été présélectionnée pour l'Afrobasket au Mali, mais j'ai été recalée à cause de mon jeune âge.

A quel niveau évoluez-vous aux Usa ?

Vous savez, je n'ai pas abandonné mes études. Je suis dans un collège de sport et études qui s'appelle Western Pa Bruins, dans le Pittsburgh. Concernant mes études, je m'en sors bien. J'ai fait également une belle saison grâce à Dieu.

Quel est l'entraîneur qui a le plus marqué votre carrière ?

C'est « Pa Abass » (Ndlr : un entraîneur de basket de la petite catégorie qui est actuellement à l'Ascc Bopp). Il a été le premier à me coacher et le premier à me faire porter un maillot. C'est lui qui a assuré ma formation de base. Je voudrais le remercier au passage. C'est quelqu'un qui passe inaperçu, mais qui abat un travail remarquable dans la formation de la petite catégorie.

Comment avez-vous accédé à la sélection des U18 ?

On a fait appel à moi et je suis venue. Cette fois-ci, je n'ai pas eu de problème, contrairement à la présélection précédente. On m'avait recalée parce que j'étais trop jeune. Mais ici, je suis dans ma catégorie et ma sélection s'est passée très naturellement.

Il paraît que vous aviez beaucoup pleuré quand le Sénégal avait perdu à Dakar, face au Mali, en finale de l'Afrobasket 2007. Est-ce une revanche pour vous ?

Oui, bien sûr. J'étais inconsolable ce jour-là. Quand j'ai su que le Mali serait de la compétition, je me suis dit que



c'était une occasion, pour moi, de prendre ma revanche. Je m'étais dit que toutes les équipes pouvaient nous battre, mais pas le Mali. Du coup, j'ai pris ce match à cœur. Aujourd'hui, je me sens soulagée.

Quelles sont vos ambitions en basket et par rapport à l'équipe nationale ?

Mon rêve le plus ardent est de devenir l'une des plus grandes basketteuses du monde, comme Mickael Jordan, par exemple. Je suis en train de me donner à fond pour y arriver. Je demande au peuple sénégalais de prier pour moi. Car, j'en suis qu'à mon début et j'ai besoin de leurs

prières. Quant à l'équipe nationale, c'est toujours avec plaisir que je porterai les couleurs nationales. Et à chaque fois que le Sénégal aura besoin de mes services, je n'hésiterai pas une seule seconde à venir. Où que je sois, je viendrai défendre ma patrie.

Quel conseil donneriez-vous aux jeunes basketteuses sénégalaises comme vous ?

Qu'elles aient l'habitude de fréquenter les salles de musculation. Je trouve que ce volet est trop négligé au Sénégal, alors que c'est un aspect très important pour un sportif.

Propos recueillis par Ousmane K. CISSE (stagiaire)

MAME MATY MBENGUE, ANCIENNE CHAMPIONNE D'AFRIQUE U18

« Gagner un Afrobasket junior offre de bonnes perspectives »

C'est avec sa génération que le Sénégal a obtenu son premier titre de champion d'Afrique féminin des U18, en 1985, au Ghana. Mame Maty Mbengue qui, par la suite, a connu le même succès avec l'équipe sénior estime que ce groupe victorieux samedi dernier à Marius Ndiaye, a besoin d'encadrement et de suivi. « Cette équipe est jeune et pleine d'avenir. Elle a besoin d'un suivi et d'un encadrement pour servir de relève pour le basket sénégalais. Elle a des lacunes au niveau du jeu intérieur. Nous devons mettre l'accent sur les grandes

tailles où nous avons été dominé, surtout contre les Maliennes », souligne l'ancienne de la Jeanne d'Arc. Elle ne manque pas de remarquer quelques similitudes entre sa génération et celle de 2012. « La première similitude, c'est déjà qu'elles ont gagné. Cela doit leur faire du bien et c'est bien pour leur avenir. Gagner un Afrobasket junior va leur permettre de décrocher des bourses pour leur formation future. Tout le monde les a à l'œil maintenant. Et c'est bien pour une joueuse qui vient de débiter sa carrière », poursuit-elle.

Depuis la victoire de 1985, à Accra, le basket sénégalais, même s'il maintenait ses performances chez les seniors filles, n'arrivait plus à s'imposer en petite catégorie. Une situation que Mame Maty Mbengue impute à un délaissement de la formation. « A notre époque, on préparait la relève. Il y avait deux sélections, A et B. L'équipe A étant les grandes et nous les juniors, nous étions l'équipe B. Nous nous entraînions ensemble sous la direction de Bonaventure Carvalho. Cela n'existe plus. La petite catégorie est l'avenir. On doit opter pour cette poli-

tique en travaillant avec les U16 qui deviendront après les U18 qui, après, pourront intégrer les équipes seniors. Actuellement, la direction technique a pris cette option. Il faut s'en féliciter, de même que le staff technique des U18 qui fait un excellent travail », note Mame Maty.

Selon elle, c'est la préparation de la relève qui a permis au Sénégal de régner pendant longtemps sur le podium du basket féminin africain. « De notre génération qui a gagné le premier Afrobasket U18, presque toutes ont intégré après l'équipe sénior. Il y avait Sadani Thiam, Oulimata Sarr, Nathalie Sagna, Aida Ndong, etc. Nous étions bien préparées par Bonaventure Carvalho, qui était l'entraîneur de l'équipe A, et Maguette Diop qui était notre coach. Nous avons acquis de l'expérience au contact

de nos grandes sœurs. Ce qui nous permis après de prendre leur relève ». Pour Mame Maty Mbengue, une équipe de basket a une durée évolutive. « Ce qu'on fait en se focalisant sur les équipes seniors, avec des campagnes d'Afrobasket, n'était pas la bonne formule ». Outre les carences notées dans cette équipe des U18 championne d'Afrique, Mame Maty a identifié certaines joueuses qui, « si elles sont bien encadrées peuvent valoir beaucoup de succès au Sénégal ». « Je pense naturellement à la meilleure joueuse du tournoi, Yacine Diop, qui a montré qu'elle était une battante.

Aminata Kamara aussi a montré de grandes qualités. Il faudra aussi qu'elles sachent ce qu'elles veulent et travaillent encore davantage pour après intégrer l'équipe sénior ».

Oumar NDIAYE

RUGBY A VII

COUPE D'AFRIQUE FEMININE

Les Lionnes terminent à la 4ème place

Les Lionnes se sont finalement classées 4ème de la Coupe d'Afrique de rugby à VII qu'elles disputaient, ce weekend, en terre marocaine. Elles ont, en effet, été battues dans le match de classement qu'elles disputaient contre l'Ouganda, sur la marque de 14 à 0. Une nouvelle défaite des protégées de l'entraîneur Anthony Granja contre cette même équipe qui était sortie victorieuse de leur première confrontation en match de groupe. En demi-finales, les partenaires de la capitaine Assiétou Seydi se sont inclinées, dimanche matin, d'un essai transformé, face aux Kényanes (7-0),

à l'issue d'une prestation honorable contre cette équipe qui constitue une des places fortes du rugby continental chez les dames. Au premier tour, du fait du forfait du Cameroun, les « Lionnes » avaient obtenu une victoire (contre le Zimbabwe 7 à 5) et concédé une défaite (face aux Ougandaises 0 - 22). Mais elles avaient pu prendre la deuxième place de leur poule et se qualifier pour les demi-finales de la compétition.

En finale, la Tunisie (victorieuse de l'Ouganda dans l'autre demi-finale par 17 à 5) a battu le Kenya sur la marque de 14

à 10. Un succès qui permet aux Tunisiennes de conserver leur titre acquis en 2011 à Thiès, lors de la précédente édition. Un titre continental qui confère donc aux vainqueurs le privilège de défendre les couleurs africaines avec l'Afrique du Sud (qualifiée d'office), lors de la Coupe du monde de rugby 2013 qui se jouera à Moscou. Chez les hommes, c'est le Zimbabwe qui a remporté le tournoi en dominant la Tunisie en finale, mais les deux équipes finalistes sont qualifiées pour la Coupe du monde 2013 de Moscou.

Ousseynou POUYE

HANDBALL

La confédération africaine en conclave à Ouagadougou

La capitale burkinabè accueille, à partir de ce matin, le congrès de la Confédération africaine de handball. Pendant cinq jours, les dirigeants du handball continental se pencheront sur les différents dossiers qui intéressent la discipline en Afrique avant d'élire un nouveau président. Le comité exécutif, tenu hier, a donné le coup d'envoi de la réunion, sous la présidence de son président, Arémou Mansourou (Bénin) et

de la secrétaire générale, le Dr Nicole Assele du Gabon. Le congrès démarre, ce matin, avec la réunion du conseil avant celle, à partir de 15 heures, des délégués des 7 Zones de la confédération. Cette réunion sera l'occasion pour le président de la Fédération sénégalaise de handball, Seydou Diouf, nouvellement élu à la tête de la Zone 2, de porter la voix de ses pairs et d'évoquer les problèmes et les chantiers de sa structure.

La journée de demain est réservée à la cérémonie d'ouverture qui sera suivie des travaux des conclavistes qui se poursuivront, jeudi, avec le temps fort de ces assises qui sera sans nul doute l'élection du président de l'instance. En place depuis le 28 septembre 2008, le Béninois Arémou Mansourou est candidat à sa propre succession pour quatre nouvelles années.

O. POUYE

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMICALE DES CADRES DE DAKAR DEM DIKK

Le 27 Septembre 2012, le Conseil d'Administration de Dakar Dem Dikk s'est réuni pour la nomination d'un nouveau Directeur Général. A ce titre, l'Amicale des cadres reconnaît à cette Autorité le pouvoir discrétionnaire de nommer la personne ressource de son choix.

Toutefois, elle tient à informer l'opinion publique des difficultés auxquelles DDD est confrontée de nos jours, en dépit du renouvellement assez récent de son parc automobile.

En effet, la non rémunération, à juste titre, des contraintes de service public conformément aux dispositions de la convention de concession et du cahier des charges qui nous lient à l'Etat du Sénégal, constitue le principal facteur d'inertie de la société.

C'est pourquoi, l'amicale des cadres reste convaincue que l'urgence réside cumulativement, dans l'assainissement de la situation financière et comptable de l'entreprise, et la constitution d'actifs consécutive aux tares congénitales de DDD.

En conséquence, elle estime que les enjeux de l'heure méritent une attention particulière de la part des autorités.

FOOTBALL ELIMINATOIRES CAN 2013

Papiss Demba Cissé, SOS but!

Il symbolisait la réussite de Newcastle la saison dernière, mais Papiss Demba Cissé n'est encore que l'ombre du Serial buteur qui terrorisait les défenses anglaises.

Des buts. Encore des buts. Toujours des buts. Les attaquants ont cet instinct félin qui cristallise les sensations et installe la peur en permanence chez l'adversaire à chaque confrontation. Comme une devise masochiste, il les fait vivre et les rend insensible aux douleurs de l'autre. Toujours prêt à dégainer sans se soucier des dégâts qu'un coup fatal pourrait provoquer chez l'ennemi. Pour un attaquant, le football se résume à peu près à cela : marquer pour conquérir les cœurs et combler une soif insondable. Le but, il n'y a que cela qui les nourrit ! Quand il vient à manquer, le doute et la rage secouent forcément les instants présents. On pourrait donc imaginer ce que doit ressentir un Papiss Demba Cissé qui, il y a

encore quelques mois, marchait sur l'eau au paradis des Magpies, subitement devenu un petit enfer. La réussite le fuit et le malaise n'est plus loin.

La Premier League en est déjà à sa sixième journée et le buteur sénégalais de Newcastle n'a toujours pas trouvé le chemin des filets. Depuis le début de la saison, l'ancien messin n'a marqué qu'un seul et anecdotique but lors de la défaite de son équipe sur la pelouse de Manchester United en Coupe de la Ligue. Un simple passage à vide ou un vent qui annonce une tempête ? L'intéressé aimerait sans aucun doute plonger dans l'hypothèse n°1. Mais, dans la tête du joueur, ce mutisme a, en tout cas, de quoi installer un petit malaise. La situation est d'autant plus aga-

çante que l'ancien attaquant de Friebourg n'a jamais démarré une rencontre sur le banc et n'a été remplacé qu'à trois reprises. Alan Pardew, l'entraîneur des Magpies, devrait bientôt commencer à s'inquiéter autant que le capitaine des Lions qui n'a plus marqué en championnat depuis le 2 mai dernier sur la pelouse de Chelsea. Ce jour-là, il avait planté deux des plus beaux buts de la saison dernière, achevant ainsi une demi-saison époustouflante sous ses nouvelles couleurs.

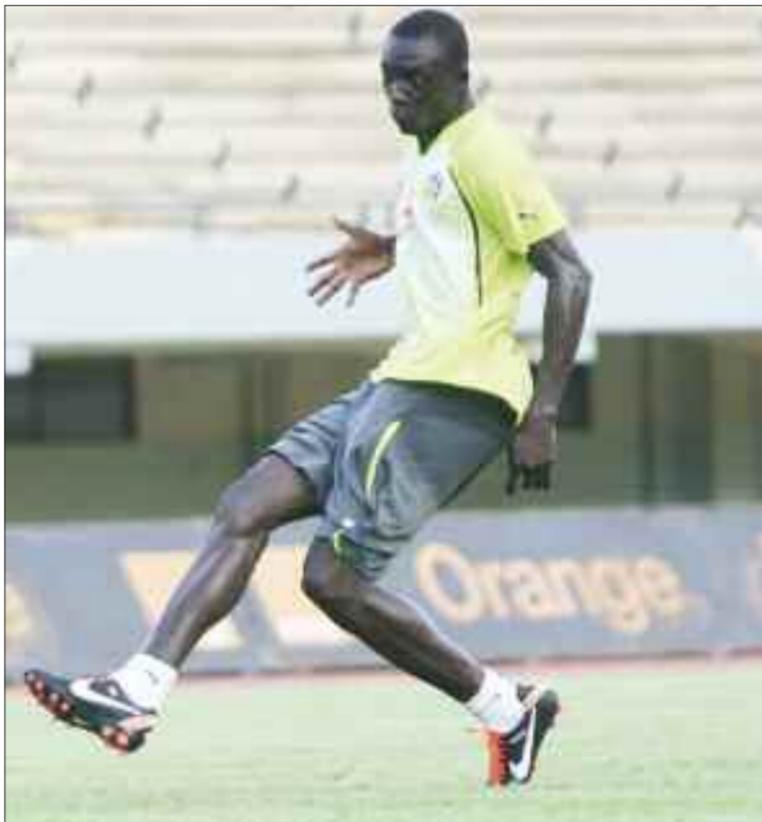
12 buts en 13 matches de championnat, les performances de Cissé se passaient de commentaire. Redoutable renard des surfaces, terreur des défenses de Premier League, en l'espace de quelques semaines, Papiss Demba Cissé s'était forgé une forte personnalité, au point de devenir le chouchou de St. James' Park.

Son efficacité était telle qu'il était devenu un « cas » pour les techniciens qui croisaient les Magpies sur leur chemin. « Cissé est vraiment incroyable. Il a marqué deux buts extraordinaires contre Chelsea. Il a marqué 13 buts en 12 matches pour Newcastle. C'est un très bon joueur », les éloges de l'entraîneur de Manchester City, Roberto Mancini, avant le déplacement de son équipe à Newcastle, lors de la 37ème journée, en disant long sur le danger que constituait le joueur.

« Cissé peut nous sauver, à lui seul, il peut battre City », l'optimisme qu'il laissait sur Sir Alex Fergusson, à la veille de la dernière journée du précédent championnat d'Angleterre, en dit plus sur la classe du Serial buteur, même si City avait fini par prendre le dessus (2-0).

Mais, après un début de saison quelque peu calamiteux, Cissé n'est plus que l'ombre du géant qui illuminait et terrorisait à la fois toute l'Angleterre du football. Et si ça continue comme ça, le capitaine des Lions risque bien de perdre l'estime de St. James' Park, (re)conquis par un Demba Bâ tout feu tout flamme.

Wahany Johnson SAMBOU



L'optimisme de Joseph Koto

L'entraîneur de l'équipe nationale du Sénégal, Joseph Koto, ne s'avoue pas vaincu malgré la défaite (4-2) de son équipe, face à la Côte d'Ivoire, au match aller, et la complexité de la manche retour, prévue le 13 octobre prochain, à Dakar, en éliminatoires de la Can 2013.

« Dans ma tête, il n'y a pas de calcul. Le seul calcul, c'est de trouver les moyens de battre la Côte d'Ivoire », l'entraîneur des « Lions », dixit. Joseph Koto répète à qui veut l'entendre que les « Eléphants » ne perturbent pas son sommeil, alors qu'il y a bien de quoi s'inquiéter pour son équipe. « Je suis un compétiteur. J'ai été footballeur et je pense avoir, aujourd'hui, l'expérience qui me permet d'être lucide et de préparer mes matches lucidement. Le match contre la Côte d'Ivoire ne m'empêche pas de faire quoi que ce soit. Je reste serein et très concentré sur ce match », tente de rassurer le coach des « Lions », à moins de deux semaines du match retour comptant pour les éliminatoires à la Can 2013. Qu'importe l'optimisme béant du technicien, le danger, lui, est bien perceptible. Face à la Côte d'Ivoire, le 13 octobre prochain, les « Lions » devront, en effet, jouer leur meilleur match pour espérer chiper aux « Eléphants » un ticket qui semble leur tendre les bras après leur net succès (4-2). Et c'est là le grand problème

pour Demba Bâ et compagnie.

En chutant à Abidjan, avec un écart de deux buts (4-2) à combler, à domicile, Joseph Koto et ses protégés se sont, en effet, compliqué la tâche alors que tout était bien parti pour leur donner une marge de manœuvre importante dans cette manche retour qui s'annonce aussi indécente que le premier acte. Ils ont mené à deux reprises avant de se faire coiffer au poteau, craquant devant la pression insupportable des « Eléphants », loin d'être des proies imbattables. N'empêche, Papiss Demba Cissé et ses coéquipiers ont raté ce match qui pouvait bien sonner la grande révolte après la débâcle de Bata, il y a un peu plus de 9 mois. Après cette défaite frustrante, difficile de garder une grande sérénité pour le match retour, ce que demande l'entraîneur des « Lions », Joseph Koto, qui a rendu publique, vendredi, la liste des joueurs retenus pour cette rencontre très importante pour l'avenir de l'équipe nationale, également engagée dans la course au Mondial 2014.

Les appels à la « sérénité » du coach des « Lions » ne sont pas gratuits. Ils symbolisent, en quelque sorte, le gros danger qui guette le football sénégalais dans ce match retour décisif, face à une équipe ivoirienne qui vendra chère sa peau pour garder son destin au bout des godasses. Les « Lions » savent donc à quoi s'attendre. Il leur faudra contourner ce destin, qui les éloigne du grand rendez-vous continental, pour se frayer leur propre chemin afin de décrocher une improbable qualification. Ce qui, pour Joseph Koto, est loin d'être une mission impossible, tout est dans la volonté, semble dire le patron de la Tanière qui ne manque pas d'optimisme. « Il y a un adage qui dit qu'un match de football ne se gagne jamais à l'avance. Mais, je peux vous assurer que mon staff et moi ferons tout pour qualifier cette équipe à la Can. Nous pensons que c'est encore possible parce que le Sénégal a les joueurs qu'il faut pour y arriver », croit le technicien dont l'avenir à la tête de l'équipe nationale se joue peut-être dans cette rencontre. En réalité, le Sénégal n'a pas vraiment le choix. Pour gagner, il faut rester solide dans la tête et les jambes. La Tanière s'y prépare et y croit.

W. J. SAMBOU

« DEFIS ET SOLIDARITE » DE MEDINA Le sport pour une enfance citoyenne



Regrouper les enfants de la Médina et des quartiers environnants en vue de créer une chaîne de solidarité et de stimuler une éducation citoyenne, c'est le but de l'association Défis et Solidarité de Médina qui vient de boucler un mois intense d'activités sportives et culturelles. L'initiative est de l'ancien sociétaire du Diaraf des années 1990, Idrissa Ndiaye qui vit en France depuis de longues années. Ainsi, avec ses amis restés au pays, il offre aux enfants de la Médina un mois de vacances, au cours duquel les rues de la Médina sont transformées en terrains de jeux dans toutes les disciplines. Pour la présente édition, une journée a été mise à profit pour faire découvrir aux enfants des disciplines sportives comme le badminton, le ping-pong, le mini golf, la pétanque, le baseball, etc.... Beaucoup de jeunes talents se sont révélés lors de ces joutes qui ont drainé beaucoup de monde. Un tournoi de football, regroupant les écoles du quartier, Oussouyou

Diop Santhiaba, Fodé Ndiaye Jappo, Atila Pencum Tilen, Ass Diack Rebeuss, a été l'un des temps forts de la manifestation. Les organisateurs ont aussi permis aux « vacanciers » de faire des sorties à Magic Land et à l'île de Gorée, et ainsi leur ont fait découvrir ces sites « mythiques ». Mais le point d'orgue de l'édition 2012 est, sans conteste, la cérémonie de distribution de plus de 300 kits destinés aux élèves. C'est grâce aux partenaires français, comme le Secours populaire et la Mairie de Savigny-sur-Orge, que ces fournitures scolaires ont été envoyées à Dakar, permettant aux parents d'élèves de préparer la rentrée sans difficultés. D'ailleurs, « Défi et Solidarité » va mettre à la disposition du groupe scolaire de la Médina une bibliothèque destinée aux élèves et à leurs enseignants. Une initiative vivement saluée par les autorités de la Commune de Médina et les personnalités qui ont assisté à la clôture de ce camp de jeunesse.

LIGUE DES CHAMPIONS Le Barça se teste à Benfica avant le clasico

(AFP) - Le Fc Barcelone passe un bon test, aujourd'hui (18h45 Gmt), en Ligue des champions, sur la pelouse du Benfica Lisbonne où il tentera de s'octroyer un 2e succès en 2 journées de C1, juste avant de recevoir son grand rival, le Real Madrid, lors du clasico, dimanche.

Groupe E: Juventus Turin (Ita) - Shakhtar Donetsk (Ukr) ; Nords-

jaelland (Dan) - Chelsea (Ang)
Groupe F: Fc Valence (Esp) - Lille (Fra) ; BATE Borisov (Blr) - Bayern Munich (All)
Groupe G: Spartak Moscou (Rus) - Celtic Glasgow (Eco) ; Benfica (Por) - Fc Barcelone (Esp)
Groupe H: Cluj (Rou) - Manchester United (Ang) ; Galatasaray (Tur) - Braga (Por)

PREPARATION A LA CAN FEMININE Le blues des « Lionnes »

Les « Lionnes » du football voulaient meubler les trois semaines qui les séparent de la 8e coupe d'Afrique des nations de football féminin qui se disputera en Guinée Equatoriale (28 oct-11 nov) ; mais elles devront prendre leur mal en patience.

Après l'annulation du tournoi de l'Ufoa dames qui était prévu à Abidjan (27 sept-7 oct), l'entraîneur national Bassouaré Diaby avait émis le vœu de voir ses joueuses disputer quelques matches amicaux pour leur permettre de rester en jambes. Pour rappel, le Sénégal figure dans la poule A de Malabo en compagnie du pays hôte la Guinée Equatoriale, l'Afrique du Sud et la Rd Congo.

Pour cela l'encadrement technique avait ciblé des formations comme la Côte d'Ivoire qualifiée à la Can féminine, et le Ghana ou à défaut la Gambie pour deux matches amicaux. Toutefois, au sein de l'encadrement technique,

on piaffe d'impatience de retrouver la pelouse car, les joueuses sont toutes actuellement libérées. « Après l'annonce de l'annulation du tournoi Ufoa dames d'Abidjan, nous avons libéré les joueuses en attendant la suite à donner. Mais nous avons espoir avec la fédération de trouver quelque chose », a indiqué Bassouaré Diaby.

En attendant, les « Lionnes » rongent leur frein, alors que la date de démarrage de la phase finale approche à grand pas. Une compétition que le Sénégal doit préparer sérieusement pour faire bonne figure pour une première. Et puisque rien ne prépare mieux la compétition que la compétition, il urge donc de débiter au moins le regroupement en attendant de trouver des sparring-partners car le temps est compté pour elles. Enfin il faut rappeler qu'elles disputeront le premier match le 28 octobre contre la Rd Congo à 17h30.

C. F. KEITA